



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**



***SUPPLEMENT N° 4 AU RECUEIL
DES ACTES ADMINISTRATIFS N° 7
DU 15 JUILLET 2021***

Parution au 10 août 2021

LE RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS PEUT ETRE CONSULTE A L'HOTEL DU DEPARTEMENT
52 AVENUE DE SAINT-JUST - 13256 MARSEILLE CEDEX 20
ATRIUM - BAT B - DERRIERE L'ACCUEIL CENTRAL

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE**

SOMMAIRE

**SUPPLEMENT N° 4 AU RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS N° 7 DU 15 JUILLET 2021**

PARUTION AU 10 AOÛT 2021

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

DIRECTION DES ASSEMBLÉES

Compte rendu de la séance publique du Conseil Départemental du 23 juillet 2021 et annexes 1

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE PUBLIQUE DU 23 JUILLET 2021

COMPTE RENDU

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

L'an deux mille vingt et un, le vendredi vingt-trois juillet à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Martine VASSAL.

Présent (s) :

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYERPERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Absent (s) :

Mme Nouriati DJAMBAE.

Donne (nt) pouvoir :

Mme Laurence ANGELETTI à M. Cyrille BLINT, M. Frédéric COLLART à Mme Marine PUSTORINO, M. Gérard GAZAY à Mme Judith DOSSEMONT, M. Eric LE DISSES à M. Henri PONS, M. Benoît PAYAN à M. Yannick OHANESSIAN, M. Jean-Marc PERRIN à M. Richard MALLIE, Mme Josette SPORTIELLO à M. Anthony KREHMEIER.

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

A l'ouverture de la séance, la Présidente propose d'adopter la procédure d'urgence pour les rapports 38 et 39, procédure adoptée à l'unanimité.

1 Mme Martine VASSAL

Création de la commission d'appel d'offres et élection de ses membres.

A décidé :

- à l'unanimité, de ne pas recourir au scrutin secret,
- d'approuver la création de la commission d'appel d'offres (CAO) et l'élection de ses membres conformément à l'article L. 1411-5 du code général des collectivités territoriales.

Une seule liste ayant été déposée, les membres suivants sont proclamés élus à la CAO :

- Titulaires :

- Mme Marie-Pierre CALLET
- Mr Didier RÉAULT
- Mme Amapola VENTRON
- Mme Judith DOSSEMONT
- Mme Magali GIORGETTI

- Suppléants :

- Mme Valérie GUARINO
- Mr Jacky GÉRARD
- Mme Laure-Agnès CARADEC
- Mme Julie ARIAS
- Mr Azad KAZANDJIAN

Les Conseillers départementaux ci-dessus désignés sont membres de la commission d'appel d'offres adaptée prévue dans le cadre des procédures internes de la collectivité qui émet un avis sur certains marchés à procédure adaptée et avenants. En outre, les membres élus de la CAO font partie des jurys de concours. Ils sont également membres de la CAO compétente pour les procédures de marchés publics soumises à l'ancien code des marchés publics. Enfin, ils sont membres de la commission ad'hoc qui sera consultée pour la délivrance des autorisations d'occupation temporaire du domaine public soumises à une procédure de sélection préalable en vertu de l'article L. 2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD,

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

2 Mme Martine VASSAL

Création et définition du fonctionnement de la Commission d'attribution des biens réformés.

A décidé :

- de créer une Commission d'attribution des biens mobiliers réformés composée de conseillers départementaux qui aura pour objet de donner un avis sur les attributions à titre gracieux à des associations, des organismes publics ou des communes, des biens mobiliers réformés en état de fonctionnement avant décision de la Commission permanente,
- d'acter que les conseillers départementaux composant cette Commission seront les mêmes que ceux de la commission d'appel d'offres,
- d'approuver les principes généraux de fonctionnement de la Commission décrits dans le rapport.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

3 Mme Martine VASSAL

Création d'une commission consultative de sélection des candidats pour l'occupation ou l'utilisation du domaine public départemental.

A décidé :

- d'approuver la création d'une commission consultative de sélection des candidats pour l'occupation ou l'utilisation du domaine public départemental présidée par le(la) Président(e) du Conseil départemental ou son représentant,
- que les membres de la commission consultative de sélection des candidats pour l'occupation ou l'utilisation du domaine public départemental sont les membres titulaires et suppléants désignés pour la commission d'appel d'offres.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

4 Mme Martine VASSAL

Création de la commission de délégation de service public et élection de ses membres.

A décidé :

- à l'unanimité, de ne pas recourir au scrutin secret,
- d'approuver la création de la commission de délégation de service public (CDSP) et l'élection de ses membres, conformément à l'article L. 1411-5 du code général des collectivités territoriales.

Une seule liste a été déposée :

Titulaires :

Mme Marie-Pierre CALLET
Mr Didier REAULT
Mme Amapola VENTRON
Mme Judith DOSSEMONT
Mr Azad KAZANDJIAN

Suppléants :

Mme Valérie GUARINO
Mr Jacky GERARD
Mme Laure-Agnes CARADEC
Mme Julie ARIAS
Mme Samia GHALI

- de proclamer élus membres de la CDSP les Conseillers départementaux inscrits sur la liste unique, à savoir :

Titulaires :

Mme Marie-Pierre CALLET
Mr Didier REAULT
Mme Amapola VENTRON
Mme Judith DOSSEMONT
Mr Azad KAZANDJIAN

Suppléants :

Mme Valérie GUARINO
Mr Jacky GERARD
Mme Laure-Agnes CARADEC
Mme Julie ARIAS
Mme Samia GHALI

Adopte à l'unanimité

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLE, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

5 Mme Martine VASSAL

Élection des Conseillers départementaux au conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

14 représentants et leurs suppléants.

A décidé d'élire au scrutin secret, conformément à l'article L. 1424-24-2 du code général des collectivités territoriales, les 14 Conseillers départementaux, membres du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

Ont obtenu :

- **liste A : 42 voix**
- **liste B : 12 voix**
- **2 bulletins blancs**

Il est attribué à la liste qui a obtenu le plus de voix un nombre de sièges égal à la moitié du nombre de sièges à pourvoir, soit 7 sièges attribués à la liste A.

En conséquence, ont été proclamés élus :

- liste A

Titulaires (7)

- Mr Richard MALLIÉ
- Mme Marie-Pierre CALLET
- Mme Danielle MILON
- Mr Jean-Marc PERRIN

Suppléants (7)

- Mr Lucien LIMOUSIN
- Mme Agnès AMIEL
- Mme Véronique MIQUELLE
- Mr Hervé GRANIER

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Mme Corinne CHABAUD
- Mr Jacky GÉRARD
- Mme Judith DOSSEMONT
- Mme Hélène GENTE-CEAGLIO
- Mr Martial ALVAREZ
- Mme Mandy GRAILLON

Les autres sièges ont été attribués à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne :

- liste A : 6 sièges.
Ont été proclamés élus :

Titulaires (6)

- Mr Didier RÉAULT
- Mme Marine PUSTORINO
- Mr Patrick GHIGONETTO
- Mme Laurence ANGELETTI
- Mr Yannick GUÉRIN
- Mme Nicole JOULIA

Suppléants (6)

- Mr Thierry SANTELLI
- Mme Martine AMSELEM
- Mr Frédéric COLLART
- Mr Cyrille BLINT
- Mr Yves VIDAL
- Mme Alison DEVAUX

- liste B : 1 siège.
Ont été proclamés élus :

Titulaire (1)

- Mr Yannick OHANESSIAN

Suppléant (1)

- Mr Gérard FRAU

6 Mme Martine VASSAL

Élection des Conseillers départementaux à la commission départementale de la coopération intercommunale.

A décidé :

- à l'unanimité, de ne pas recourir au scrutin secret,
- d'élire, à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, les Conseillers départementaux devant siéger à la Commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI).

Une seule liste a été déposée :

- Mme Mandy GRAILLON
- Mr Frédéric COLLART
- Mme Alison DEVAUX
- Mr Jean-Marc PERRIN
- Mme Audrey GARINO
- Mme Nora PREZIOSI
- Mr Cyrille BLINT

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Mme Martine AMSELEM
- de proclamer élus membres de la CDCI les Conseillers départementaux inscrits sur la liste unique, à savoir :
 - Mme Mandy GRAILLON
 - Mr Frédéric COLLART
 - Mme Alison DEVAUX
 - Mr Jean-Marc PERRIN
 - Mme Audrey GARINO
 - Mme Nora PREZIOSI
 - Mr Cyrille BLINT
 - Mme Martine AMSELEM

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

7 Mme Martine VASSAL

Création de la commission consultative des services publics locaux et désignation de ses membres.

A décidé :

- à l'unanimité, de ne pas recourir au scrutin secret,
- de créer la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL).

A désigné, à la représentation proportionnelle pour y siéger, outre la Présidente du Conseil départemental ou son représentant, 7 Conseillers départementaux titulaires et 7 Conseillers départementaux suppléants.

Une seule liste a été déposée :

Titulaires :

Mr Gérard GAZAY
Mr Éric LE DISSÈS
Mr Yves MORAINÉ
Mme Nicole JOULIA
Mme Agnès AMIEL
Mme Laurence ANGELETTI
Mr Azad KAZANDJIAN

Suppléants :

Mr Lionel ROYER-PERREAUT
Mr Thierry SANTELLI
Mme Alison DEVAUX
Mme Hélène GENTE-CEAGLIO
Mme Mandy GRAILLON
Mme Nora PREZIOSI
Mme Samia GHALI

- de proclamer élus membres de la CCSPL les Conseillers départementaux inscrits sur la liste unique, à savoir :

Titulaires :

Mr Gérard GAZAY
Mr Éric LE DISSÈS
Mr Yves MORAINÉ
Mme Nicole JOULIA
Mme Agnès AMIEL
Mme Laurence ANGELETTI
Mr Azad KAZANDJIAN

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Suppléants :

Mr Lionel ROYER-PERREAUT
Mr Thierry SANTELLI
Mme Alison DEVAUX
Mme Hélène GENTE-CEAGLIO
Mme Mandy GRAILLON
Mme Nora PREZIOSI
Mme Samia GHALI

Mme Julie ARIAS est désignée pour représenter la Présidente du Conseil départemental et Mr Yves VIDAL est désigné comme suppléant.

Les représentants des associations locales seront désignés ultérieurement.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

8 Mme Martine VASSAL

Formation des commissions et désignation de leurs membres.

A décidé :

- à l'unanimité, de ne pas recourir au scrutin secret ;
- de procéder, conformément à l'article L.3121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la formation des commissions suivantes, au nombre de 4.
 - Exigence Sociale
 - Attractivité et Rayonnement
 - Administration Générale
 - Préservation des Territoires
- de procéder à la désignation de leurs membres dans la limite de 25, y compris le Président de la commission, conformément au document ci-joint.

Adopte à l'unanimité

Pour : 57

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

9 Mme Martine VASSAL

Règlement intérieur de l'assemblée départementale.

A décidé d'approuver, en vertu de l'article L. 3121-8 du code général des collectivités territoriales, les dispositions du nouveau règlement intérieur de l'assemblée départementale joint au rapport et de modifier son article 24 conformément à la délibération n° 8 du 23 juillet 2021, ainsi qu'il suit :

Les 4 commissions sont dénommées comme suit :

- Exigence sociale
- Attractivité et rayonnement
- Administration générale
- Préservation des territoires

Adopte à l'unanimité

Pour : 57

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLE, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

10 Mme Martine VASSAL

Désignation des représentants du Conseil départemental à divers organismes extérieurs.

A décidé :

- à l'unanimité, de ne pas recourir au scrutin secret ;
- de désigner les représentants du Conseil départemental appelés à siéger au sein de divers organismes, selon le document ci-joint.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

11 Mme Martine VASSAL

Désignation des représentants du Conseil départemental au conseil d'administration des collèges publics.

A décidé :

- à l'unanimité, de ne pas recourir au scrutin secret ;
- de désigner les représentants du Conseil départemental appelés à siéger au conseil d'administration des collèges publics du département selon les listes ci-annexées.

Adopte à l'unanimité

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Pour : 57

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

12 Mme Martine VASSAL

Désignation des représentants du Conseil départemental auprès des établissements d'enseignement privé sous contrat d'association

A décidé :

- à l'unanimité, de ne pas recourir au scrutin secret ;
- de désigner pour chaque établissement d'enseignement privé sous contrat d'association, indiqué sur la liste ci-jointe, le représentant du Conseil départemental.

Adopte à l'unanimité

Pour : 57

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M.

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

13 Mme Martine VASSAL

Désignation des représentants du Conseil départemental au sein des conseils de surveillance des établissements publics de santé et des conseils d'administration des établissements publics d'hébergement pour personnes du bel âge dépendantes.

A décidé :

- à l'unanimité, de ne pas recourir au scrutin secret ;
- de procéder aux désignations conformément à la liste ci-jointe.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

14 Mme Véronique MIQUELLY

Indemnités de fonction des Conseillers départementaux des Bouches-du-Rhône. Actualisation 2021.

A décidé d'actualiser les indemnités de fonction des conseillers départementaux à compter du 1^{er} juillet 2021, conformément à l'annexe 1, en retenant le maximum légal pour fixer l'indemnité des conseillers départementaux, soit 70 % de l'indice brut terminal de la fonction publique et de reconduire le montant plafond susceptible d'être alloué aux :

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- membres de la commission permanente, autre que la présidente et les vice-présidents délégués : indemnité maximale de conseiller majorée de 10 %, soit 77 % de l'indice brut terminal de la fonction publique,
- vice-présidents délégués : indemnité maximale de conseiller majorée de 40 % soit 98 % de l'indice brut terminal de la fonction publique,
- président du conseil départemental : indemnité de fonction majorée au maximum de 45 %, soit 145 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

En application des dispositions de l'article L. 3123-18 du code général des collectivités territoriales, la part écartée des indemnités des élus sera reversée au budget départemental.

La dépense sera imputée au chapitre 65 du budget départemental.

Adopte à l'unanimité

Pour : 57

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

15 Mme Véronique MIQUELLY

Modification des modalités de versement du forfait mobilités durables.

A décidé d'approuver la modification du dernier alinéa du paragraphe 2 du rapport n° 41 du 12 février 2021 comme suit :

Une modulation du montant du forfait mobilités durables est prévue dans les cas suivants :

- le temps de présence de l'agent durant l'année (recrutement, radiation et position autre que la position d'activité)
- des employeurs multiples.

Adopte à l'unanimité

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Pour : 57

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

16 Mme Véronique MIQUELLY

Actualisation du périmètre des astreintes et des indemnités pour travaux supplémentaires.

A décidé d'approuver :

- les mesures relatives à l'actualisation du périmètre des astreintes telles qu'elles figurent en annexe, à savoir l'ajout d'une astreinte pour le service gestion et exploitation des collèges de la direction de l'éducation et des collèges,
- la liste actualisée des directions bénéficiaires de la dérogation permettant à leurs agents d'effectuer des heures supplémentaires jusqu'à 39 heures par mois incluant la direction de la forêt et des espaces naturels, ainsi que la direction de la sécurité, prévention de la délinquance-radicalisation.

La dépense sera imputée sur le chapitre 012 du budget départemental.

Adopte à l'unanimité

Pour : 57

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

17 Mme Véronique MIQUELLY

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - emploi de technicien (technicien bâtiment)

A décidé d'approuver conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, les caractéristiques et définition d'un emploi de technicien (technicien bâtiment) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

- nature des fonctions : technicien bâtiment

- grades de la fonction publique territoriale : technicien, technicien principal de 2^{ème} classe, technicien principal de 1^{ère} classe

- nature des missions : Elaboration, révision et suivi technique des Accords cadre à Bons de Commande (ACBC) de fournitures, de prestations de service et de travaux liés à l'entretien, l'exploitation et la maintenance des bâtiments départementaux, en collaboration avec les services techniques et les services achat-marché de la direction de l'achat public (DAP) : aide à la définition du besoin et au mode de consultation en concertation avec les services de la DAP et les services techniques utilisateurs, élaboration des pièces techniques rédigées en interne des ACBC, suivi, coordination et validation des missions confiées aux prestataires externes en charge de la rédaction et de l'analyse des ACBC, participation aux séances d'ouverture des plis et analyse des paramètres techniques des candidatures, analyse des prix et de la valeur technique des offres avec notamment l'utilisation d'un logiciel développé en interne et aide à la rédaction des éléments d'analyse intégrés aux rapports d'analyse des candidatures et des offres (RACO), participation ou animation de réunions techniques de préparation, de montage ou de suivi des ACBC avec les différents services utilisateurs ou en lien avec la DAP, suivi de l'avancement des ACBC dont il a la charge et le reporting à sa hiérarchie, suivi de l'exécution des marchés, et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.

- niveau de recrutement et motif invoqué : connaissances administratives et juridiques de la commande publique, de la réglementation liée aux marchés de prestations intellectuelles et de travaux et des techniques bâtimentaires tous corps d'état, connaissance des marchés à bons de commande (accords-cadres) souhaitable, maîtrise des logiciels de bureautique et maîtrise des écrits professionnels, organisation, rigueur, aptitude au travail en équipe, aptitude à défendre l'intérêt public, capacité de conseil, d'apporter une assistance financière et technique et d'être en mesure de restituer à sa hiérarchie.

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des techniciens et au régime indemnitaire y afférent.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 Mme Véronique MIQUELLY

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département.

- Emploi de technicien paramédical de classe normale (diététicien) -

A décidé d'approuver conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, les caractéristiques et définition d'un emploi de technicien paramédical de classe normale (diététicien) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 :

- nature des fonctions : diététicien

- grades de la fonction publique territoriale : technicien paramédical de classe normale, technicien paramédical de classe supérieure

- nature des missions : chargé d'assurer des missions d'éducation pour la santé en ce qui concerne l'alimentation, tout particulièrement la prévention de l'obésité en écoles maternelles et/ou dans les structures d'accueil de la petite enfance, du soutien technique des équipes, de consultations de diététique en lien avec la protection infantile et maternelle (prise en charge individuelle des enfants à risque et des femmes enceintes – suivi de grossesse,...), intervention sur l'ensemble du Département, et de toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

son domaine d'intervention.

- niveau de recrutement et motif invoqué : connaissances des nouvelles réglementations et des programmes de prévention nutritionnelle, méthodologie de la conduite de projet, méthode et rigueur, sens de l'organisation, aptitude au travail en équipe, disponibilité, mobilité.

- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des techniciens paramédicaux et au régime indemnitaire y afférent.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 **Mme Véronique MIQUELLY**

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - emploi de technicien (technicien bâtiment) -

A décidé d'approuver conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, les caractéristiques et définition d'un emploi de technicien (technicien bâtiment) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

- nature des fonctions : technicien bâtiment

- grades de la fonction publique territoriale : technicien, technicien principal de 2^{ème} classe, technicien principal de 1^{ère} classe

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- nature des missions : Chargé de la gestion technique et l'élaboration des dossiers techniques des marchés de travaux et d'exploitation liés à l'entretien, l'exploitation et la maintenance des bâtiments départementaux, en collaboration avec les services techniques et les services achat-marché de la direction de l'achat public (DAP) : aider à la définition du besoin et au mode de consultation ; élaborer des pièces techniques rédigées en interne comprenant l'écriture ou la réécriture des diverses pièces techniques ; suivre, coordonner et valider des missions confiées au AMO en charge de la réécriture de certains marchés ; analyser les paramètres techniques des candidatures ; analyser les prix et la valeur technique des offres et la rédaction des éléments techniques d'analyse intégrés aux rapports d'analyse des candidature et des offres (RACO) ; participer, animer des réunions techniques de préparation, de montage ou de suivi des marchés avec les différents services utilisateurs ou en lien avec la DAP ; assurer le suivi de l'avancement des marchés et le reporting à sa hiérarchie ; et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.

- niveau de recrutement et motif invoqué : connaissances techniques liées à l'exploitation des bâtiments et aux techniques bâtimentaires tous corps d'état, connaissances pratiques de l'utilisation des marchés d'exploitation spécifiques par corps d'état ou multitechniques, connaissances administratives et/ou juridiques de la commande publique et de la réglementation, maîtrise des logiciels bureautiques, capacités rédactionnelles, capacité à travailler en équipe, autonomie, rigueur.

- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des techniciens et au régime indemnitaire y afférent.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 **Mme Véronique MIQUELLY**

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - emploi de rédacteur (gestionnaire administratif) -

A décidé d'approuver conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, les caractéristiques et définition d'un emploi de rédacteur (gestionnaire administratif) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

- nature des fonctions : gestionnaire administratif

- grades de la fonction publique territoriale : rédacteur, rédacteur principal de 2^{ème} classe, rédacteur principal de 1^{ère} classe

- nature des missions : Dans le cadre de la mission de prévention et protection de l'enfance, gestion administrative et financière des dossiers des mineurs non accompagnés bénéficiant d'une mesure administrative ou judiciaire sous la responsabilité de l'inspecteur enfance-famille dédié à ce public, gestion administrative et financière des dossiers des mineurs placés sous la protection du Département et des jeunes majeurs bénéficiant d'un contrat : suivi administratif des dossiers des mineurs et jeunes majeurs de moins de 21 ans bénéficiant d'une mesure d'aide sociale à l'enfance (suivi spécifique des mineurs non accompagnés), et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.

- niveau de recrutement et motif invoqué : Connaissance des dispositions législatives, réglementaires et des dispositifs de la protection de l'enfance, bonne maîtrise de la bureautique et de l'outil informatique, compétences rédactionnelles, sens du service public, discrétion, rigueur, organisation, capacité d'adaptation et de réactivité, capacité d'initiative dans le respect du cadre institutionnel, aptitude au travail en équipe, capacité relationnelle

- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des rédacteurs et au régime indemnitaire y afférent.

Adopté à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 Mme Véronique MIQUELLY

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - emploi de technicien (technicien bâtiment) -

A décidé d'approuver conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, les caractéristiques et définition d'un emploi de technicien (technicien bâtiment) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

- nature des fonctions : technicien bâtiment

- grades de la fonction publique territoriale : technicien, technicien principal de 2^{ème} classe, technicien principal de 1^{ère} classe

- nature des missions : Préparation et suivi de l'exécution des chantiers Maisons du Bel Age (MBA) et de la bonne exécution des prestations de maintenance d'un parc immobilier d'environ 50 sites pour une superficie de 50 000 m² sur un secteur géographique du Département : maîtrise d'œuvre des études et travaux des opérations des MBA, formalisation du besoin technique, analyse des propositions techniques et financières et réalisation des commandes, organisation et pilotage des chantiers des opérations d'aménagement des MBA, réalisation des plannings, planification et animation de réunions de chantier, réalisation des comptes rendus, contrôle de la bonne exécution des prestations jusqu'à la réception et la facturation, établissement d'un inventaire et d'une nomenclature des besoins à satisfaire avec appréciation des priorités, maintenance technique et réglementaire tous corps d'états de plusieurs bâtiments départementaux, élaboration et suivi d'une programmation pluri annuelle, référent privilégié des utilisateurs des bâtiments pour ce qui concerne la maintenance des bâtiments, mise à jour et alimentation des outils de suivi et de gestion opérationnelle et patrimoniale du service et transmission au service exploitation de l'inventaire des matériels techniques, élaboration et mise à jour des marchés accords-cadres à bons de commande de la maintenance, et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.

- niveau de recrutement et motif invoqué : connaissances en bâtiments génie civil, génie électrique, génie climatique, économie de la construction, connaissances générales dans les réglementations liées aux techniques du bâtiment (ERP, code du travail, locaux sommeils, contrôle technique et coordination SPS), connaissances générales dans les techniques du bâtiment, des équipements

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

techniques, des normes et règlements associés, de la réglementation des marchés publics et règles comptables des collectivités, expérience en suivi de maintenance des bâtiments, connaissance en informatique (Autocad) et bureautique, pratique des systèmes de GMAO, connaissance des DTU, normes, règles ERP, réglementation du travail, capacité d'organisation et rigueur, capacité d'expertise, d'anticipation et de réactivité avec appréciation des priorités, capacité rédactionnelle, sens des relations et du travail en équipe, rigueur, autonomie, déplacements fréquents.

- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des techniciens et au régime indemnitaire y afférent.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 **Mme Véronique MIQUELLY**

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - emploi de technicien (technicien bâtiment) -

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, les caractéristiques et définition d'un emploi de technicien (technicien bâtiment) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

- nature des fonctions : technicien bâtiment

- grades de la fonction publique territoriale : technicien, technicien principal de 2^{ème} classe,

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

technicien principal de 1^{ère} classe

- nature des missions : Chargé d'un parc immobilier d'environ 50 sites pour une superficie d'environ 50 000 m² sur un secteur géographique du Département et de la conduite de projets comprenant plusieurs corps d'état, de la partie réglementaire des bâtiments, du suivi des demandes et de la réalisation de la programmation : formaliser le besoin technique, analyser les propositions techniques et financières proposées par les prestataires et réaliser les commandes ; organiser, diriger coordonner et piloter les chantiers des opérations d'aménagement des maisons du bel âge, réaliser les plannings, planifier et animer les réunions de chantier, réaliser les comptes rendus, contrôler la bonne exécution des prestations jusqu'à la réception et la facturation ; établir un inventaire et une nomenclature des besoins à satisfaire avec appréciation des priorités des interventions ; assurer la maintenance technique et réglementaire tous corps d'état de plusieurs bâtiments départementaux ; élaborer et suivre une programmation pluri annuelle en lien avec son responsable de pôle ; assister et participer aux réunions organisées par le service ou les services utilisateurs, administratifs, comptable ; référent privilégié des utilisateurs des bâtiments pour ce qui concerne la maintenance des bâtiments, planifier les visites et inspections régulières, recenser les besoins, consigner par écrit et diffuser les comptes rendus de visite à son responsable ; mettre à jour et alimenter les outils de suivi et de gestion opérationnelle et patrimoniale du service et transmettre au service exploitation l'inventaire des matériels techniques ; participer à l'élaboration et à la mise à jour des marchés accords-cadres à bons de commande de la maintenance ; et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.

- niveau de recrutement et motif invoqué : connaissances en bâtiments génie civil, génie électrique, génie climatique, économie de la construction, connaissances générales dans les réglementations liées aux techniques du bâtiment (ERP, code du travail, locaux sommeils, contrôle technique et coordination SPS), connaissances générales dans les techniques du bâtiment, des équipements techniques, des normes et règlements associés, de la réglementation des marchés publics et règles comptables des collectivités, expérience en suivi de maintenance des bâtiments, connaissance en informatique (Autocad) et bureautique, pratique des systèmes de GMAO, connaissance des DTU, normes, règles ERP, réglementation du travail, capacité d'organisation et rigueur, capacité d'expertise, d'anticipation et de réactivité avec appréciation des priorités, capacité rédactionnelle, sens des relations et du travail en équipe, rigueur, autonomie, déplacements fréquents.

- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des techniciens et au régime indemnitaire y afférent.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M.

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 Mme Véronique MIQUELLY

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, les créations et transformations d'emplois permanents à l'effectif théorique global du Département :

1 – CREATIONS D'EMPLOIS

- 6 emplois d'adjoint administratif
- 11 emplois d'adjoint technique des établissements d'enseignement
- 5 emplois de rédacteur
- 4 emplois d'attaché

2 – TRANSFORMATIONS D'EMPLOIS

- 1 emploi d'attaché (directeur des personnes handicapées et des personnes du bel âge) transformé en 1 emploi d'attaché
- 1 emploi d'administrateur hors classe (chef du protocole et des relations publiques) transformé en 2 emplois d'adjoint administratif
- 1 emploi d'attaché (auditeur externe) transformé en 1 emploi d'attaché
- 1 emploi d'attaché (chargé de mission auprès du responsable du secteur frais de déplacement) transformé en 2 emplois d'attaché
- 1 emploi d'attaché hors classe (chargé de mission prévention sécurité) transformé en 2 emplois d'adjoint technique
- 1 emploi d'ingénieur (chef de projet informatique) transformé en 1 emploi d'adjoint du patrimoine
- 1 emploi d'ingénieur en chef transformé en 2 emplois de rédacteur
- 1 emploi d'attaché (secrétaire général) transformé en 3 emplois d'adjoint technique des établissements d'enseignement
- 2 emplois d'adjoint administratif transformés en 1 emploi de rédacteur
- 1 emploi d'adjoint administratif transformé en 1 emploi d'adjoint du patrimoine
- 1 emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe transformé en 1 emploi d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe
- 4 emplois d'adjoint technique des établissements d'enseignement transformés en 4 emplois

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe

→ 23 emplois d'adjoint technique des établissements d'enseignement à temps non complet (26h) transformés en 23 emplois d'adjoint technique des établissements d'enseignement à temps complet

→ 1 emploi d'adjoint technique des établissements d'enseignement principal de 2^{ème} classe transformé en 1 emploi d'agent de maîtrise

→ 8 emplois d'agent de maîtrise transformés en 8 emplois d'adjoint technique des établissements d'enseignement

→ 2 emplois d'agent de maîtrise principal transformés en 2 emplois d'adjoint technique des établissements d'enseignement

→ 7 emplois d'agent de maîtrise transformés en 7 emplois d'adjoint technique

→ 10 emplois d'agent de maîtrise principal transformés en 10 emplois d'adjoint technique

→ 1 emploi de conseiller socio-éducatif transformé en 2 emplois d'assistant socio-éducatif

→ 1 emploi de rédacteur transformé en 1 emploi d'assistant socio-éducatif

→ 1 emploi de rédacteur transformé en 1 emploi d'assistant de conservation

BUDGETS ANNEXES

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES

TRANSFORMATION D'EMPLOI

→ 1 emploi d'adjoint technique transformé en 1 emploi de technicien paramédical

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 Mme Véronique MIQUELLE

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département.

- emploi de rédacteur (secrétaire médico-sociale) -

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, les caractéristiques et définition d'un emploi de rédacteur (secrétaire médico-sociale) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

- nature des fonctions : secrétaire médico-sociale

- grades de la fonction publique territoriale : rédacteur, rédacteur principal de 2^{ème} classe, rédacteur principal de 1^{ère} classe

- nature des missions : La mission de lutte contre la tuberculose s'organise autour d'un centre sur Marseille de consultations au sein des hôpitaux, d'une unité mobile et d'antennes hospitalières. Sa zone d'intervention peut être modulée en fonction des besoins de remplacement y compris hors du lieu d'affectation. Au niveau des consultations du centre : accueil téléphonique et physique des consultants, gestion des rendez-vous des consultants, préparation et suivi des dossiers médicaux informatisés, facturation des actes médicaux et paramédicaux, suivi des enquêtes autour d'un cas de tuberculose en binôme avec les infirmières et en coordination avec le médecin responsable de lutte contre la tuberculose, gestion du personnel titulaire et vacataire de l'ensemble du service en lien avec le rédacteur référent. Secrétariat du centre de référence : relevé d'activité et données statistiques de l'ensemble du service, gestion du courrier, de la documentation, de l'ensemble des locaux, de la maintenance du centre et des commandes de matériel, et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.

- niveau de recrutement et motif invoqué : Intérêt pour la santé publique et pour la prise en charge des personnes en situation de précarité, sens du travail en équipe pluridisciplinaire, maîtrise de l'outil informatique, esprit d'initiative, rigueur, discrétion, sens du service public, mobilité géographique sur l'ensemble du Département.

- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des rédacteurs et au régime indemnitaire y afférent.

Adopté à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M.

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 Mme Véronique MIQUELLY

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - emploi d'ingénieur (chef de projets bâtiments) -

A décidé d'approuver conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, les caractéristiques et définition d'un emploi d'ingénieur (chef de projets bâtiments) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

- nature des fonctions : chef de projets bâtiments

- grades de la fonction publique territoriale : ingénieur, ingénieur principal, ingénieur hors classe

- nature des missions : chargé de participer à l'étude et à l'organisation du montage d'opérations de constructions ou restructurations d'équipements ou de bâtiments départementaux hors collèges, de participer à la définition des exigences environnementales, énergétiques et numériques des programmes de construction et de réhabilitation, de proposer des organisations opérationnelles les plus pertinentes pour une construction durable et une maîtrise du coût global, représentant du maître d'ouvrage auprès de l'ensemble des intervenants à l'acte de construire, d'assurer la gestion administrative, budgétaire et technique des opérations qui lui seront confiées en relation avec les services internes et les partenaires institutionnels, et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.

- niveau de recrutement et motif invoqué : Formation initiale d'ingénieur avec une expérience professionnelle souhaitée d'au moins 10 ans, diplôme d'ingénieur ou d'architecte, connaissance des règles d'urbanisme, de la construction, et des processus de décisions des collectivités territoriales et des services de l'Etat, connaissance de la réglementation en matière de marchés publics et de loi MOP, très bonne connaissance des CCAG travaux et prestations intellectuelles, qualités relationnelles, esprit de synthèse, méthode, rigueur, disponibilité, sens des responsabilités, qualités rédactionnelles, expérience maîtrisée de la mise en place, la gestion et le suivi de marchés globaux (REM, CREM, CR, MGP, MGS) attendue.

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des ingénieurs et au régime indemnitaire y afférent.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 Mme Véronique MIQUELLY

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - emploi de technicien (technicien bâtiment) -

A décidé d'approuver conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, les caractéristiques et définition d'un emploi de technicien (technicien bâtiment) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

- nature des fonctions : technicien bâtiment

- grades de la fonction publique territoriale : technicien, technicien principal de 2^{ème} classe, technicien principal de 1^{ère} classe

- nature des missions : Réalisation des travaux d'amélioration des installations thermiques du patrimoine des collèges, le parc immobilier comprend 131 sites sur l'ensemble du Département : élaboration et suivi du plan de travaux d'améliorations des installations thermiques des collèges réalisés en maîtrise d'œuvre interne, participation à la rédaction des cahiers des charges de travaux

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

(CCTP et DPGF), analyse des propositions techniques et financières des entreprises, contrôle de l'exécution des travaux et la conformité des prestations réalisées, rédaction des comptes rendus de suivi et de réunion de chantier, mise en service et test du fonctionnement des installations, coordination avec les travaux des services maintenance et construction, rédaction d'avis relatifs à la maîtrise de l'énergie dans le cadre des projets des services maintenance et construction, participation aux actions d'amélioration de la qualité de l'air intérieur, participation ponctuelle aux actions de suivi d'exploitation des collèges (chauffage/ventilation/eau chaude sanitaire) et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.

- niveau de recrutement et motif invoqué : Connaissances en bâtiments génie climatique/thermique, automatisme industriel, régulation, connaissances générales dans les réglementations liées aux techniques du bâtiment (ERP, code du travail, locaux sommeils, contrôle technique et coordination SPS et autres), connaissances générales dans les techniques du bâtiment, des équipements techniques, des normes et règlements associés, expérience en suivi de maintenance et exploitation des bâtiments, connaissances de la réglementation des marchés publics et règles comptables des collectivités, connaissance des DTU, normes, règles ERP, réglementation du travail, connaissances DAO/CAO appréciées, capacité d'organisation et rigueur, capacité d'expertise et d'anticipation et de réactivité avec appréciations des priorités, capacité rédactionnelle, sens des relations et du travail en équipe, déplacements fréquents.

- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des techniciens et au régime indemnitaire y afférent.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 Mme Véronique MIQUELLY

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - emploi d'ingénieur (chef de projets bâtiments) -

A décidé d'approuver conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, les caractéristiques et définition d'un emploi d'ingénieur (chef de projets bâtiments) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

- nature des fonctions : chef de projets bâtiments

- grades de la fonction publique territoriale : ingénieur, ingénieur principal, ingénieur hors classe

- nature des missions : chargé d'étudier, d'organiser, de mener à terme les activités de montage et de pilotage d'opérations de construction, d'extension, de réhabilitation totale ou partielle de collèges, y compris pendant l'année de parfait achèvement, de mener des actions collectives et transversales, et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.

- niveau de recrutement et motif invoqué : Formation initiale d'ingénieur, d'architecte ou de technicien avec une expérience professionnelle d'au moins 5 ans, connaissance des règles d'urbanisme, de la construction, et des processus de décisions des collectivités territoriales et des services de l'Etat, connaissance de la réglementation en matière de marchés publics et de loi MOP, très bonne connaissance des CCAG travaux et prestations intellectuelles, maîtrise de la conduite des projets depuis la programmation jusqu'à la mise en service, qualités relationnelles, esprit de synthèse, méthode, rigueur, disponibilité, sens des responsabilités, capacités à mesurer les risques et à en rendre compte.

- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des ingénieurs et au régime indemnitaire y afférent.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 Mme Véronique MIQUELLY

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - 2 emplois d'assistant socio-éducatif (éducateur spécialisé) -

A décidé d'approuver conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, les caractéristiques et définition de 2 emplois d'assistant socio-éducatif (éducateur spécialisé) pouvant être pourvus par des agents contractuels conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

- nature des fonctions : éducateur spécialisé

- grades de la fonction publique territoriale : assistant socio-éducatif, assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle

- nature des missions : participation à la politique départementale de prévention et de protection de l'enfance au sein d'une équipe pluridisciplinaire et dans l'application des décisions judiciaires et/ou administratives et dans le respect des droits des usagers ; responsable de la mise en œuvre du projet socio-éducatif de l'enfant, de l'accompagnement du jeune majeur et de l'action socio-éducative globale en faveur de la famille ; centrées sur l'enfant et sa famille, les interventions de l'éducateur spécialisé, adaptées aux besoins de l'enfant dans son environnement sont individualisées : mise à disposition de l'enfant et sa famille du temps spécifiquement dédié pour créer une relation privilégiée structurante, recueillir leur parole et leur apporter un soutien éducatif, accompagnement de l'assistant familial dans son rôle éducatif ; participation à des actions collectives sur son territoire en lien avec les projets socio-éducatifs en faveur des enfants et des familles ; accompagnement des stagiaires, participation à des groupes de réflexion et (ou) de formation-information ; et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.

- niveau de recrutement et motif invoqué : Connaissance et actualisation des dispositions législatives, réglementaires et des dispositifs de la protection de l'enfance et de l'action sociale, connaissances des problématiques psychosociales de l'enfance et de la famille, connaissance de la méthodologie de l'action sociale, maîtrise des techniques d'écoute, de relation, de négociation et d'intervention à domicile, sens du service public, aptitude à l'empathie et à la distanciation dans le respect des personnes, capacité d'analyse et de synthèse, capacité d'initiative, adaptabilité et sens des responsabilités dans le respect du cadre institutionnel, qualités rédactionnelles, capacité d'organisation et de gestion du temps, aptitude au travail en équipe, en partenariat et en réseau.

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs et au régime indemnitaire y afférent.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 Mme Véronique MIQUELLY

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - emploi de rédacteur (gestionnaire administratif) -

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, les caractéristiques et définition d'un emploi de rédacteur (gestionnaire administratif) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

- nature des fonctions : gestionnaire administratif

- grades de la fonction publique territoriale : rédacteur, rédacteur principal de 2^{ème} classe, rédacteur principal de 1^{ère} classe

- nature des missions : chargé de la gestion financière et administrative des missions exercées par le service conseil métiers des collèges « SMC » : mise en œuvre et suivi du marché d'acquisition et d'exploitation d'un logiciel GPAO pour la restauration scolaire à installer dans tous les collèges publics du département, dématérialisation du plan de maîtrise sanitaire des collèges, dématérialisation du plan de prévention de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les collèges,

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

suivi du marché de collecte et de valorisation des bio déchets des collèges, suivi de la redevance spéciale des collèges, partenariat avec le LDA au titre des audits en sécurité alimentaire et du suivi de la potabilité de l'eau, divers marchés d'étude et tout autre marché mis en œuvre par le SCMC, travail en étroite collaboration avec les conseillers métiers du service, et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.

- niveau de recrutement et motif invoqué : Connaissance des circuits hiérarchiques et des procédures internes des collectivités territoriales, bonne connaissance des règles budgétaires et comptables, de la réglementation de l'achat public, maîtrise des logiciels informatiques : Excel, Word, Coriolis, GED, Airs delib, qualité rédactionnelle, rigueur et, sens du travail en équipe, connaissances de base dans le domaine de la restauration collective et de la nutrition bienvenues

- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des rédacteurs et au régime indemnitaire y afférent.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 Mme Véronique MIQUELLY

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - emploi d'ingénieur (chef de projets bâtiments)

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, les caractéristiques et définition d'un emploi d'ingénieur (chef de projets bâtiments) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- nature des fonctions : chef de projets bâtiments
- grades de la fonction publique territoriale : ingénieur, ingénieur principal, ingénieur hors classe
- nature des missions : chargé d'assurer la conduite d'opérations, du lancement d'études de faisabilité, de marchés de prestations intellectuelles, de services et de marchés de travaux, jusqu'à la fin de la garantie de parfait achèvement (GPA) : préparation du budget des opérations et suivi de l'exécution, participation à la rédaction des rapports à la commission permanente, lancement de consultations de prestations intellectuelles ou de travaux, rédaction des rapports d'analyses et présentation en commission d'appel d'offres, validation des différentes phases d'études et de travaux, suivi du déroulement d'études et de l'exécution de travaux, coordination des différents prestataires de service, participation aux réunions de travail avec les partenaires institutionnels, contrôle technique, comptable financier et administratif des opérations, établissement des déclarations réglementaires, vérification de l'état de facturation et des décomptes généraux, constitution de dossiers de déclaration d'assurance, validation de la réception des travaux, gestion de la période de garantie de parfait achèvement, gestion des litiges et du précontentieux, et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.
- niveau de recrutement et motif invoqué : Connaissance de la réglementation en matière de marchés publics, de la loi MOP et des CCAG, maîtrise technique, connaissance des règles d'urbanisme, de la construction, et des processus de décisions des collectivités territoriales et des services de l'Etat, sens des responsabilités et de l'organisation, capacité d'analyse et de synthèse, rigueur, sens du travail en équipe et qualités relationnelles, disponibilité et adaptabilité, titulaire du permis de conduire.
- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des ingénieurs et au régime indemnitaire y afférent.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 Mme Véronique MIQUELLY

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - emploi de technicien (technicien bâtiment) -

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, les caractéristiques et définition d'un emploi de technicien (technicien bâtiment) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

- nature des fonctions : technicien bâtiment

- grades de la fonction publique territoriale : technicien, technicien principal de 2^{ème} classe, technicien principal de 1^{ère} classe

- nature des missions : Chargé du suivi et de la bonne exécution des contrats d'exploitation multitechniques ou des prestations de maintenance et de sécurité des sites départementaux par les entreprises titulaires des marchés : participation à l'élaboration des contrats d'exploitation et de maintenance et aux consultations de travaux et prestations intellectuelles dans le cas de remplacement de matériels ou d'installations, coordination des actions des prestataires de maintenance et d'exploitation thématiques ou multitechniques, organisation et conduite des réunions hebdomadaires, rédaction et diffusion des comptes rendus, suivi des demandes d'interventions émanant des services utilisateurs et de la plate-forme d'appel #1, suivi des attachements issus de visites des exploitants, contrôle ponctuel sur site des prestations réalisées, levée des observations réglementaires issues des rapports de vérification, réalisation des commandes pour toutes les prestations d'exploitation et/ou de maintenance, suivi des opérations jusqu'à la réception, contrôle des prestations, vérification des factures, suivi des consommations énergétiques des sites, et proposition de dispositifs d'amélioration, suivi des inventaires des matériels techniques, participation à l'élaboration des cahiers des charges pour les consultations travaux et prestations intellectuelles dans le cas de remplacement de matériels ou d'installations, élaboration et proposition d'une programmation annuelle ou pluriannuelle, mise à jour des données issues des dossiers d'exploitation, et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.

- niveau de recrutement et motif invoqué : Connaissance en bâtiments génie climatique, génie électrique ou génie civil, connaissances générales dans les réglementations liées aux technique du bâtiment (ERP, code du travail, locaux sommeils, contrôle technique et coordiantion SPS,..), connaissances générales dans les techniques du bâtiment, des équipements techniques, des normes et réglementas associés, connaissance en gestion de contrats de sous-traitance, connaissances en

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

informatique et bureautique, notions de la réglementation des marchés publics, organisation et rigueur, capacité d'anticipation et de réactivité avec appréciations des priorités, capacité rédactionnelle, sens des relations et du travail en équipe, rigueur, autonomie, polyvalence, discrétion et réserve.

- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des techniciens et au régime indemnitaire y afférent.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLE, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 Mme Véronique MIQUELLE

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - emploi de rédacteur (gestionnaire administratif) -

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, les caractéristiques et définition d'un emploi de rédacteur (gestionnaire administratif) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

- nature des fonctions : gestionnaire administratif

- grades de la fonction publique territoriale : rédacteur, rédacteur principal de 2^{ème} classe, rédacteur principal de 1^{ère} classe

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- nature des missions : Chargé de la préparation et du suivi des dossiers liés aux obligations réglementaires : établissement des demandes de devis aux prestataires selon les besoins (vérifications périodiques réglementaires, amiante, légionnelle/potabilité), transmission des devis aux techniciens du pôle, engagement des commandes provisoires et définitives, saisie des données pour chaque type de contrôle et archivage de la documentation, transmission des bons de commandes aux prestataires, mise en place et suivi des indicateurs d'avancement des différents contrôles, transmission des dossiers complets aux gestionnaires des sites, tenue à jour de la liste et du répertoire des délégataires et/ou chefs d'établissement, si nécessaire assistance des agents administratifs dans le traitement des bons de commandes, le suivi des factures et le secrétariat de service, suivi administratif et budgétaire du marché de contrôles périodiques réglementaires, et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.

- niveau de recrutement et motif invoqué : Connaissance de l'outil informatique, organisation, méthode et rigueur, qualités relationnelles, sens du travail en équipe.

- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des rédacteurs et au régime indemnitaire y afférent.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 **Mme Véronique MIQUELLE**

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - emploi de rédacteur (gestionnaire administratif) -

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, les caractéristiques et définition d'un emploi de rédacteur (gestionnaire administratif) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

- nature des fonctions : gestionnaire administratif

- grades de la fonction publique territoriale : rédacteur, rédacteur principal de 2^{ème} classe, rédacteur principal de 1^{ère} classe

- nature des missions : Chargé de l'assistance administrative des chefs de projets dans le cadre d'opérations de construction, d'extension, de réhabilitation de collèges, du suivi des procédures de marchés publics, de l'assistance au chef de service dans les missions transversales : préparation et suivi des rapports à la commission permanente, participation aux procédures de marchés publics, suivi des dossiers de la conception à la réalisation, suivi des litiges et contentieux d'opérations en relation avec la direction juridique, suivi des dossiers d'assurances en relation avec le service garantie travaux assurances, examen des documents liés à la consultation, à la passation et à l'exécution des marchés publics, réponse aux courriers, recherches documentaires, participation aux réunions et rédaction des comptes rendus, accompagnement du secrétariat, participation à la définition, l'amélioration, l'actualisation d'outils communs utiles à l'activité du service, et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.

- niveau de recrutement et motif invoqué : Connaissance générale des marchés publics, des CCAG travaux et PI, connaissance des procédures administratives ainsi que des processus de décisions des collectivités territoriales, connaissance du secteur du bâtiment et du déroulement des opérations de construction appréciée, capacité rédactionnelle, esprit de synthèse, rigueur et sens de l'organisation, qualités relationnelles, sens des responsabilités, savoir appréhender les risques et en rendre compte, maîtrise des outils informatiques.

- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des rédacteurs et au régime indemnitaire y afférent.

Adopté à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 Mme Véronique MIQUELLY

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - emploi de technicien (technicien énergétique)

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, les caractéristiques et définition d'un emploi de technicien (technicien énergétique) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

- nature des fonctions : technicien énergétique

- grades de la fonction publique territoriale : technicien, technicien principal de 2^{ème} classe, technicien principal de 1^{ère} classe

- nature des missions : Dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi des politiques menées par le Département en matière de développement durable et de maîtrise de l'énergie, le technicien énergétique participe à la définition, à la mise en œuvre et à l'évaluation de la stratégie énergie du Département : diagnostiquer les problématiques, proposer des programmes d'actions correctives et des méthodes de mises en œuvre en matière de programmation, de conception, de prescriptions, de réalisation, d'exploitation et d'évaluation des opérations de travaux. ; réaliser des missions de conseil ou d'étude en régie en collaboration avec les directions en charge des travaux et de l'exploitation et les services utilisateurs ; sensibiliser et informer les agents, participer à l'exécution des marchés de fourniture d'énergie, suivre et analyser les consommations d'eau et d'énergie du patrimoine, réaliser des bilans annuels et par site et par politique publiques avec le chef de service et son adjoint, préparer, rédiger et contrôler l'exécution des marchés d'AMO éventuellement nécessaires ; proposer en collaboration avec l'Assistant Manager Energie des études technico-économique et identifier les actions à fort retour sur investissement (ROI) ; suivre avec l'ingénieur du service le marché CEE des demandes de subventions et la collecte de recettes via les Certificats d'Economie d'Energie ; contrôler et valider les factures associées aux commandes engagées ; suivre les consommations énergétiques des sites et proposer des dispositifs d'amélioration ; traitement des

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

demandes de nouveaux contrats auprès des opérateurs et fournisseurs ; et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.

- niveau de recrutement et motif invoqué : Connaissances générales dans les techniques du bâtiment, des équipements techniques, des normes et règlements associés, notions de la réalisation d'études de performance énergétique (audit/DPE), capacité d'évaluer les consommations des bâtiments et d'apporter conseil en matière d'optimisation, capacité d'expertise, d'anticipation et de réactivité avec appréciation des priorités, sens des relations et du travail en équipe, aptitude à la concertation et la coordination interdisciplinaire, connaissances de la réglementation des marchés publics et règles comptables des collectivités, organisation, rigueur, facilité d'expression, capacité rédactionnelle, maîtrise des outils informatiques de bureautique.

- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des techniciens et au régime indemnitaire y afférent.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 Mme Véronique MIQUELLY

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - emploi de rédacteur (gestionnaire administratif)

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, les caractéristiques et définition d'un emploi de rédacteur (gestionnaire administratif) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- nature des fonctions : gestionnaire administratif

- grades de la fonction publique territoriale : rédacteur, rédacteur principal de 2^{ème} classe, rédacteur principal de 1^{ère} classe

- nature des missions : - gestion des locaux pris et donnés en location : étude et mise en application des clauses des baux et des conventions, gestion du tableau de suivi en lien avec le secteur des actes, mise à jour de la liste de contacts, relations avec les direction concernées, les occupants privés et interface avec les services techniques et les bailleurs publics et privés, participation à des réunions externes et internes, rédaction de notes et courriers ; - gestion des attributions des places de stationnement : recensement annuel, tableaux de suivi, vérification du non cumul avec les abonnements de transport ; - gestion des propriétés départementales en copropriété : participation aux assemblées générales, relations avec les syndics, étude et mise en application des règlements de copropriété, vérification des tantièmes de copropriété applicables au Département, interface avec les occupants et les services techniques ; - traitement des demandes d'intervention dans le logiciel EASY VISTA ; - suivi des mises aux normes dans le cadre des contrats de location et des locaux en copropriété : recensement des locaux concernés, suivi, mise en place de procédures avec les bailleurs et les services techniques ; et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.

- niveau de recrutement et motif invoqué : Bonne connaissance des outils informatiques et bureautiques (Word, Excel, #1 Easy vista, recherche internet, consultation du logiciel Airdelib), connaissance en droit immobilier et intérêt pour la matière, autonomie et esprit d'initiative, sens de l'organisation, rigueur, très bon relationnel, diplomatie, discrétion, permis B.

- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des rédacteurs et au régime indemnitaire y afférent.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 Mme Véronique MIQUELLY

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - emploi d'attaché (attaché de presse) -

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, la transformation d'un emploi d'attaché (journaliste) créé par délibération n° 35w du 14 décembre 2018 en un emploi d'attaché (attaché de presse) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

Caractéristiques et définition de l'emploi d'attaché (attaché de presse) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

- nature des fonctions : attaché de presse

- grades de la fonction publique territoriale : attaché, attaché principal

- nature des missions : Chargé des relations avec la presse et du suivi des demandes des journalistes afin que l'institution, ses actions et ses projets fassent l'objet d'articles dans les médias : rédaction de communiqués, préparation et rédaction de dossiers de presse, organisation de points et conférences de presse, visites sur le terrain et voyages de presse, veille média permanente, force de propositions au regard de l'actualité, recueil de l'information institutionnelle et/ou politique et conception des stratégies de communication avec les médias afin de mettre en lumière les politiques publiques et les choix opérés par le Département et l'exécutif départemental, suivi, mise à jour et développement du fichier presse, participation à l'élaboration de revues de presse pour évaluer les retombées médiatiques et à la couverture des déplacements sur le terrain, et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.

- niveau de recrutement et motif invoqué : grande compétence rédactionnelle, d'analyse et de synthèse, connaissance des médias et de leur impact sur les publics, maîtrise des relations presse et capacités à vulgariser l'information, connaissance du secteur public et des institutions, compréhension de l'ensemble de la communication et connaissance des supports de communication, sens de la diplomatie et capacité de négociation, pratique courante des logiciels bureautiques, sens du travail en équipe et capacité à travailler en mode projet, rigueur et sens de l'organisation, sens de l'écoute, autonomie et esprit d'initiative, capacité à gérer les imprévus et à résister au stress, réactivité et capacité d'adaptation, créativité et curiosité, polyvalence, force de proposition.

- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires des grades d'attaché et d'attaché principal et au régime indemnitaire y afférent.

Adopte à l'unanimité

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 Mme Véronique MIQUELLY

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - emplois d'ingénieur (responsable pôle technique informatique) -

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, la transformation d'un emploi d'ingénieur principal (responsable pôle infrastructure) créé par délibération n° 42-38 du 12 février 2021 en un emploi d'ingénieur (responsable de pôle technique informatique) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

Caractéristiques et définition de l'emploi d'ingénieur (responsable de pôle technique informatique) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

- nature des fonctions : responsable de pôle technique informatique

- grades de la fonction publique territoriale : ingénieur, ingénieur principal, ingénieur hors classe

- nature des missions : le responsable de pôle technique informatique est chargé de - diriger l'ensemble des opérations et des moyens de production informatique, responsable du niveau de qualité de service et de sécurité prévus conformément aux attentes de la collectivité (supervision de l'ensemble de la production, anticipation des évolutions technologiques, application et définition des plans de secours, contrôle de la fiabilité du système et la sécurité des données, sui des contrats

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

de prestation) ; - animer, diriger et coordonner les agents de son entité ainsi que l'activité des différents périmètres d'exploitation (réseaux Lan\Wan, serveurs, stockage, cloud, applications, téléphonie, traitement différés) de façon à garantir un fonctionnement optimum des unités de production (planification, organisation, délais, normes, coût) ; et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.

- niveau de recrutement et motif invoqué : Diplômé d'une école d'ingénieur ou de l'enseignement supérieur possédant une expérience avérée de 7 ans minimum dans une fonction analogue et ayant développé de solides compétences dans le domaine de la production informatique et une solide compétence technique et méthodologique, esprit analytique, synthétique et rigoureux, bon relationnel et aisance managériale, force de proposition, aisance d'expression écrite et orale, bonne connaissance des processus ITIL, forte résistance au stress et aux situations de crise, disponibilité et réactivité optimale

- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des ingénieurs et au régime indemnitaire y afférent.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 **Mme Véronique MIQUELLY**

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - emploi d'attaché (juriste achat public) -

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, la transformation d'un emploi de rédacteur territorial en un emploi d'attaché (juriste achat public) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article 3-3-2° de

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

Caractéristiques et définition de l'emploi d'attaché (juriste achat public) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

- nature des fonctions : juriste achat public

- grades de la fonction publique territoriale : attaché, attaché principal

- nature des missions : assurer la sécurisation juridique des processus et pratiques appliquée dans son service achats/marchés, assurer, de l'expression des besoins jusqu'au choix de l'attributaire, les préconisations et les missions de conseil en matière de choix des procédures, de forme et de durée du marché ou de rédaction des rapports d'analyse en coordination avec l'équipe projet, conseiller et accompagner les rédacteurs achats dans la préparation administrative des marchés publics, réaliser la veille juridique en se coordonnant avec le service conseil et contrôle juridique des achats et marchés, réaliser des formations sur la commande publique auprès des agents, et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.

- niveau de recrutement et motif invoqué : Excellente connaissance du droit de la commande publique, appréhension des techniques d'optimisation des procédures juridiques, qualités rédactionnelles et relationnelles, capacité d'analyse et de synthèse, rigueur et autonomie, force de proposition.

- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires des grades d'attaché et d'attaché principal et au régime indemnitaire y afférent.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 **Mme Véronique MIQUELLE**

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - emploi d'assistant socio-éducatif (conseiller en économie sociale et familiale) -

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, la transformation d'un emploi d'assistant socio-éducatif (assistant de service social) créé par délibération n° 42-13 du 12 février 2021 en un emploi d'assistant socio-éducatif (conseiller en économie sociale et familiale) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

Caractéristiques et définition d'un emploi d'assistant socio-éducatif (conseiller en économie sociale et familiale) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

- nature des fonctions : conseiller en économie sociale et familiale

- grades de la fonction publique territoriale : assistant socio-éducatif, assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle

- nature des missions : contribuer à l'ensemble des missions du service social départemental au sein d'une équipe pluridisciplinaire, participer et/ou assurer le suivi et l'accompagnement du public en difficulté à la fois par une aide éducative budgétaire et par un accompagnement social de la personne, l'ensemble de ces activités s'inscrit dans le domaine du budget et de la consommation, du logement, de l'environnement et de la santé : aide à la résolution des problèmes de vie quotidienne pour tout public, évaluation et diagnostic en matière budgétaire, mise en œuvre de la mesure d'accompagnement social personnalisé (MASP) auprès des personnes percevant des prestations sociales et dont la santé ou la sécurité est menacée par les difficultés qu'elles éprouvent à gérer leurs ressources (loi du 5 mars 2007 sur la protection juridique des majeurs), accompagnement budgétaire des familles dans le cadre de l'économie sociale et familiale lorsque les difficultés de gestion de budget peuvent avoir des conséquences sur les conditions de vie de l'enfant (loi du 5 mars 2007 sur la protection de l'enfance), cet accompagnement s'inscrit en complémentarité de l'action de l'assistante sociale, participation aux actions collectives et à la réalisation de projets de développement social; et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.

- niveau de recrutement et motif invoqué : Connaissance et maîtrise des techniques d'intervention sociales individuelles et collectives, capacité relationnelles et du travail en équipe, capacité à se constituer un réseau et à conduire des projets partenariaux, maîtrise des logiciels et progiciels en vue d'élaborer des statistiques et de suivi des activités.

- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs et au régime indemnitaire y afférent.

Adopté à l'unanimité

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLE, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 Mme Véronique MIQUELLE

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - emploi de médecin (médecin de PMI de territoire) -

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, la transformation d'un emploi de médecin de 1^{ère} classe (médecin de PMI de territoire à 80 % ETP) créé par délibération n° 4ch du 14 avril 2020 en un emploi de médecin (médecin de PMI de territoire) à temps plein pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

Caractéristiques et définition d'un emploi de médecin (médecin de PMI de territoire) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

- nature des fonctions : médecin de PMI de territoire

- grades de la fonction publique territoriale : médecin de 2^{ème} classe, médecin de 1^{ère} classe, médecin hors classe

- nature des missions : intervention sur l'ensemble de la maison de la solidarité (MDS), et exercice possible de l'activité sur une ou des MDS de proximité, participation aux actions de santé de PMI et collaborations aux missions de promotion de la santé au sein de l'équipe pluridisciplinaire de la MDS ; sollicitation possible pour contribuer à l'encadrement technique du personnel paramédical et

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

assurer la gestion de dossiers spécifiques ou d'actions partenariales de santé, selon l'organisation en place sur le territoire ; temps de travail majoritairement consacré aux activités cliniques ; et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.

- niveau de recrutement et motif invoqué : Diplôme d'état de docteur en médecine, très expérimenté, aptitude à l'encadrement et l'animation d'équipes, connaissance de l'outil informatique et bureautique, mobilité géographique.

- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des médecins et au régime indemnitaire y afférent.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLE, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 Mme Véronique MIQUELLE

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - emploi de rédacteur (gestionnaire administratif) -

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, la transformation d'un emploi d'adjoint administratif en un emploi de rédacteur (gestionnaire administratif) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Caractéristiques et définition d'un emploi de rédacteur (gestionnaire administratif) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

- nature des fonctions : gestionnaire administratif

- grades de la fonction publique territoriale : rédacteur, rédacteur principal de 2^{ème} classe, rédacteur principal de 1^{ère} classe

- nature des missions : planification et sectorisation des collèges : gestion administrative et budgétaire (accueil téléphonique, rédaction de courriers, préparation de réunions, réalisation de tableaux de bord, suivi administratif et budgétaire du marché planification, sectorisation et capacités d'accueil et participation à la rédaction du cahier des charges au renouvellement); suivi opérationnel (suivi des études transversales en lien avec la sectorisation, travail en collaboration avec un cabinet d'études pour la planification et la sectorisation des collèges, suivi des effectifs sur la base de données, requêtes depuis l'application dédiée à la cartographie scolaire); aide à la scolarité (participation ponctuelle aux actions du service de manière directe ou en appui de l'équipe dédiée); et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.

- niveau de recrutement et motif invoqué : Connaissance des procédures au sein d'une collectivité, connaissances informatiques indispensables, connaissances ou intérêt pour le fonctionnement du système éducatif et de la programmation bâtementaire, compétences rédactionnelles, qualités relationnelles, sens de l'écoute et maîtrise de soi, capacité d'analyse et curiosité d'esprit, capacité à mettre en œuvre des procédures de suivi, sens du travail en équipe, réactivité et capacité d'organisation, esprit d'initiative, rigueur et discrétion, polyvalence.

- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des rédacteurs et au régime indemnitaire y afférent.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 Mme Véronique MIQUELLY

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - emploi de technicien (chef de projet informatique) -

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, la transformation d'un emploi d'attaché (adjoint au chef de service) créé par délibération n° 21 du 11 décembre 2020 en un emploi de technicien (chef de projet informatique) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

Caractéristiques et définition d'un emploi de technicien (chef de projet informatique) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

- nature des fonctions : chef de projet informatique

- grades de la fonction publique territoriale : technicien, technicien principal de 2^{ème} classe, technicien principal de 1^{ère} classe

- nature des missions : chargé d'élaborer, d'assurer la conduite et le pilotage des projets informatiques éducatifs dans lesquels le service informatisation des collèges est engagé, tels que le plan numérique départemental ou la migration W10 : réalisation d'études d'opportunité et de faisabilité, évaluation des enjeux et des risques d'un projet informatique, animation des comités de pilotage et de suivi, élaboration du cahier des charges et du calendrier de réalisation, organiser le déroulement du projet et planifier les travaux de développement ; et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.

- niveau de recrutement et motif invoqué : Solides connaissances techniques et opérationnelles dans le domaine de la mise en place de projets et parfaite maîtrise de l'outil informatique, expérience dans la mise en œuvre et la coordination de projets pédagogiques, capacité à proposer et mettre en œuvre des méthodologies d'organisation et à impulser de nouveaux projets opérationnels dans le cadre institutionnel, aptitude à dynamiser, coordonner et animer le travail, esprit d'équipe, autonomie.

- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des techniciens et au régime indemnitaire y afférent.

Adopte à l'unanimité

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 Mme Véronique MIQUELLY

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - emploi d'attaché (contrôleur administratif)

A décidé d'approuver conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, les caractéristiques et définition d'un emploi d'attaché (contrôleur administratif) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

- nature des fonctions : contrôleur administratif

- grades de la fonction publique territoriale : attaché, attaché principal

- nature des missions : Mettre en œuvre au sein de la direction de l'insertion un ensemble de contrôles administratifs au regard des situations des allocataires du RSA en s'appuyant sur des conventions avec ces organismes partenaires ; assurer le suivi du « Référentiel Unique des Usagers » de la DGAS en procédant à la fiabilisation de ce système d'information ; suivi de l'activité du service, gestion des tableaux de bord ; travail en partenariat avec les partenaires institutionnels ; contrôles administratifs et gestion des contrôles CAF : initialisation des contrôles, suivi des rapports, envois et retours des contrôles ; envoi au service de la gestion de l'allocation et du contentieux (SGAC) les demandes de décisions concernant l'allocation pour les situations présentant des anomalies avérées ; participation équipe pluridisciplinaire départementale (EPD) : sélection des bénéficiaires à présenter, préparation des dossiers sélectionnés, présentation des dossiers en EPD, suivi et transmission au SGAC et toute autre missions de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- niveau de recrutement et motif invoqué : Connaissances générales sur l'organisation et le fonctionnement de la Collectivité, connaissances du dispositif d'insertion, rigueur, discrétion et méthode, sens du travail en équipe, discrétion et disponibilité, qualités rédactionnelles et relationnelles, capacités d'analyse et de diagnostic, maîtrise des outils informatiques
- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires des grades d'attaché et d'attaché principal et au régime indemnitaire y afférent.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 Mme Véronique MIQUELLY

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - emploi de technicien (technicien bâtiment) -

A décidé d'approuver conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, les caractéristiques et définition d'un emploi de technicien (technicien bâtiment) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

- nature des fonctions : technicien bâtiment

- grades de la fonction publique territoriale : technicien, technicien principal de 2^{ème} classe, technicien principal de 1^{ère} classe

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- nature des missions : Réalisation des actions de maîtrise de la demande en électricité des collèges et de l'exploitation des centrales photovoltaïques, le parc immobilier comprend 131 sites sur l'ensemble du Département : contrôle, réglage et mise en service des installations techniques des collèges (régulation, ventilation, éclairage, chambres froides,...), évaluation de l'efficacité des actions sur les consommations d'énergie, suivi de la production photovoltaïque, suivi de l'exécution d'un marché d'exploitation des centrales photovoltaïques des collèges, rédaction d'avis relatifs à la prise en compte de l'exploitation dans le cadre des projets de travaux de maintenance, rénovation et construction pour la prise en compte de l'exploitation et des objectifs de maîtrise de l'énergie, participation aux actions d'amélioration de la qualité de l'air intérieur, participation ponctuelle aux actions de suivi d'exploitation des collèges (chauffage/ventilation/eau chaude sanitaire), et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.

- niveau de recrutement et motif invoqué : Connaissances en bâtiments génie électrique, automatisme industriel, régulation, gestion énergétique, connaissances générales dans les réglementations liées aux techniques du bâtiment (ERP, code du travail, locaux sommeils, contrôle technique et coordination SPS et autres), connaissances générales dans les techniques du bâtiment, des équipements techniques, des normes et règlements associés, expérience en suivi de maintenance et exploitation des bâtiments, connaissances de la réglementation des marchés publics et règles comptables des collectivités, connaissance des DTU, normes, règles ERP, réglementation du travail, connaissances DAO/CAO appréciées, capacité d'organisation et rigueur, capacité d'expertise et d'anticipation et de réactivité avec appréciations des priorités, capacité rédactionnelle, sens des relations et du travail en équipe, déplacements fréquents.

- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des techniciens et au régime indemnitaire y afférent.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLE, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 **Mme Véronique MIQUELLE**

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - 3 emplois d'assistant socio-éducatif (assistant de service social) -

A décidé d'approuver conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, les caractéristiques et définition de 3 emplois d'assistant socio-éducatif (assistant de service social) pouvant être pourvus par des agents contractuels conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

- nature des fonctions : assistant de service social
- grades de la fonction publique territoriale : assistant socio-éducatif, assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle
- nature des missions : Dans le cadre des compétences du Conseil départemental et des orientations départementales en matière d'action sociale, conduite de plusieurs missions qui s'exercent en respect du code de déontologie des assistants de service social, 5 missions essentielles couvrent le champ de l'action généraliste : accueil et accès aux droits pour tout public, mise en œuvre de l'ensemble des dispositifs d'action sociale, accompagnement social des bénéficiaires du RSA, suivi et accompagnement social des personnes en difficulté, enquêtes sociales dans le cadre de la prévention des expulsions domiciliaires, évaluations liées au recueil d'informations préoccupantes (enfants ou adultes en danger), suivi des enfants placés et de leur famille, suivi des familles d'accueil, enquêtes adoption, mise en œuvre des mesures administratives contractuelles, travail en équipe pluridisciplinaire pour toute action nécessaire auprès du public, participation à des actions de développement social sur son territoire et à la réalisation d'actions collectives ; et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.
- niveau de recrutement et motif invoqué : Parfaite connaissance de la direction générale adjointe de la solidarité et de l'ensemble des missions et des dispositifs, disponibilité, écoute, sens des responsabilités, capacité d'analyse et de synthèse, capacité d'adaptation et esprit d'équipe, sens de l'organisation et de la méthode, qualités rédactionnelles, discrétion.
- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs et au régime indemnitaire y afférent.

Adopté à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 Mme Véronique MIQUELLY

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - emploi d'ingénieur (adjoint au chef de service) -

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, la modification d'un emploi d'ingénieur (adjoint au chef de service) pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 42x du 31 mars 2017 et conformément aux dispositions de l'article 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

Caractéristiques et définition d'un emploi d'ingénieur (adjoint au chef de service) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

- nature des fonctions : adjoint au chef de service

- grades de la fonction publique territoriale : ingénieur, ingénieur principal, ingénieur hors classe

- nature des missions : responsabilité technique de la mise en œuvre des projets : concevoir, initier, évaluer, conduire et mener des projets informatiques complexes transversaux, garantir le respect des cahiers des charges, les délais et les budgets pour les projets informatiques pilotés par le service, coordonner et évaluer les missions de la plate-forme technique, et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.

- niveau de recrutement et motif invoqué : Diplômé de l'enseignement supérieur en informatique possédant une expérience confirmée sur un poste similaire, une expérience dans la mise en œuvre de projets informatiques, de solides connaissances techniques des systèmes informatiques et d'information, méthode, rigueur, réactivité, disponibilité, capacité d'initiative, réelle aptitude d'animation, de communication et de travail en équipe.

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des ingénieurs et au régime indemnitaire y afférent.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 Mme Véronique MIQUELLY

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - emploi de technicien (technicien de laboratoire) -

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, les caractéristiques et définition d'un emploi de technicien (technicien de laboratoire) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

- nature des fonctions : technicien de laboratoire

- grades de la fonction publique territoriale : technicien, technicien principal de 2^{ème} classe, technicien principal de 1^{ère} classe

- nature des missions : technicien au laboratoire de microbiologie alimentaire et eaux de baignade, réalisation des analyses de microbiologie des eaux (eau de piscine, eau potable et légionelles), réalisation des contrôles de qualité liés à l'activité, participation à la mise au point de nouvelles techniques, validation technique des résultats et suivi qualité, gestion des stocks de consommables et de réactifs, intégration dans l'assurance qualité du LDA programme COFRAC LAB GTA 23,

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

LAB GTA 59), et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.

- niveau de recrutement et motif invoqué : BTS scientifique ou diplôme scientifique supérieur, formation en microbiologie, expérience en laboratoire d'analyses de microbiologie appréciée, connaissances théoriques et pratiques en assurance qualité (norme NF EN ISO 17025), compétence en informatique nécessaire, bonne maîtrise des techniques de laboratoire, précision et rigueur dans le travail, respect des règles d'hygiène et de sécurité, sens de l'organisation du travail et des responsabilités, dynamisme et esprit d'équipe, capacité d'adaptation au travail en équipe et polyvalence, motivation et aptitude à se former.

- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des techniciens et au régime indemnitaire y afférent.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 Mme Véronique MIQUELLY

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - emploi d'attaché (chef de projet événementiel) -

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, la modification d'un emploi d'attaché (chef de projet événementiel) pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 5p du 17 octobre 2017 et conformément aux dispositions de l'article 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Caractéristiques et définition d'un emploi d'attaché (chef de projet évènementiel) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

- nature des fonctions : chef de projet évènementiel
- grades de la fonction publique territoriale : attaché, attaché principal
- nature des missions : Piloter, coordonner et mettre en œuvre les projets participant de la stratégie globale de communication de la collectivité, organiser les opérations évènementielles de la collectivité, mesurer et assurer le suivi des actions de communication et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.
- niveau de recrutement et motif invoqué : Diplômé de l'enseignement supérieur dans le domaine de la communication institutionnelle possédant une expérience professionnelle avérée, bonne connaissance du secteur public et des institutions, compréhension de l'ensemble de la communication et connaissance des supports de communication institutionnelle, bonnes capacités rédactionnelles, sens du travail en équipe et capacité à travailler en mode projet, aptitude à l'animation, qualités relationnelles, esprit de synthèse, méthode et rigueur, autonomie et esprit d'initiative, sens des responsabilités.
- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires des grades d'attaché et d'attaché principal et au régime indemnitaire y afférent.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 **Mme Véronique MIQUELLY**

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - emploi d'ingénieur (chef de projet informatique)

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, les caractéristiques et définition d'un emploi d'ingénieur (chef de projet informatique) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

- nature des fonctions : chef de projet informatique

- grades de la fonction publique territoriale : ingénieur, ingénieur principal, ingénieur hors classe

- nature des missions : chargé de la prise en charge des projets à dominante métier et organisationnelle liés à une ou plusieurs directions métier du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : - pilotage de projets et communication : gérer la planification globale des projets, piloter les prestataires en obligation de résultat, organiser les instances de pilotage en préparant les supports et rédigeant les relevés d'action/décision, suivre l'avancement du projet, suivre les risques et la méthodologie adaptée, suivre la qualité des livrables, suivre le budget global du projet, définir et suivre les plans d'actions, rédiger le plan qualité projet (PQP), appliquer les processus définis au sien de la DSIUN, mettre en place et suivre les indicateurs qualité et de reporting projet, proposer des axes d'amélioration du processus projet, gérer la communication et l'accompagnement au changement ; - coordination de la réalisation et de la mise en production : élaborer le plan projet, adosser le plan projet à un plan financier en investissement et en fonctionnement, cadrer le projet, solliciter et coordonner les parties prenantes, gérer la relation avec les prestataires et infogériers, organiser les réunions de travail et ateliers, organiser les phases de qualification et de vérification, garantir le respect du cahier des charges, des délais et des coûts ; - marchés publics : élaborer les dossiers de marchés publics, réaliser des cahiers de clauses techniques particulières, élaborer un bordereau de prix unitaires et estimer le montant du marché ; et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.

- niveau de recrutement et motif invoqué : Diplômé d'une école d'ingénieur ou de l'enseignement supérieur (Bac + 5), fort d'une expérience significative d'au moins 4 ans dans une fonction analogue, possédant une solide compétence dans le domaine de la gestion de projets informatiques : respect de l'organisation collective du travail, gestion des marchés de sous-traitance, bonne connaissance des architectures et des technologies des systèmes d'information, bonne connaissance des architectures N-Tiers, très bonne capacité à travailler en équipe, capacité à assurer ses missions en mode télétravail, esprit analytique, rigoureux, capacité à développer ses compétences, capacité de synthétisation et de discernement dans l'expression écrite et orale, aisance relationnelle, connaissance en sécurité, infrastructure, méthodologie de gestion de projet, ITIL, méthodes de description des processus métier.

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des ingénieurs et au régime indemnitaire y afférent.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 Mme Véronique MIQUELLY

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - accroissement temporaire d'activité, 2 emplois de catégorie C -

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, le recours à des agents contractuels pour une durée ponctuelle (accroissement temporaire d'activité) en application des dispositions de l'article 3-I-1° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée

Inscription des crédits permettant le recours à des agents contractuels pour une durée ponctuelle (accroissement temporaire d'activité) en application des dispositions de l'article 3-I-1° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée

→ 2 emplois d'agent contractuel de catégorie C – adjoint administratif (rémunération équivalente au 1^{er} échelon du grade + régime indemnitaire correspondant – durée 12 mois chacun)

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM,

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 Mme Véronique MIQUELLY

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - services civiques -

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, l'élargissement du dispositif de service civique 2021/2022 avec l'engagement de 70 volontaires supplémentaires, dont la reconduction a été votée par délibération n° 42-49 du 12 février 2021.

Le Conseil départemental envisage d'engager 70 jeunes volontaires supplémentaires pour lesquels la durée de chaque mission et le rythme de travail sont en cours de définition et seront adaptés aux contraintes des services d'accueil et au parcours des jeunes.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 Mme Véronique MIQUELLY

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - emploi de doctorant CIFRE -

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport et telle que détaillée ci-dessous, la création d'un emploi de doctorant contractuel et d'autoriser la Présidente à signer la convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE).

Le projet des conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE), géré par l'association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT), est un dispositif d'aide à l'embauche de doctorants par une entreprise ou une collectivité territoriale durant la réalisation de leur thèse.

L'objectif de ce dispositif est de favoriser l'insertion professionnelle des doctorants en les plaçant en situation d'emploi et d'encourager les projets de collaboration entre les laboratoires de recherche et les entreprises ou les collectivités territoriales.

Dans ce cadre, il est proposé de co-encadrer une thèse qui portera sur le thème suivant : « l'analyse territoriale des disparités sur le marché du travail dans les Bouches-du-Rhône ». Elle mobilisera une approche pluridisciplinaire, notamment l'économie et le management territorial et s'appuiera sur le traitement de données statistiques, mais aussi qualitatives issues d'entretiens avec les acteurs économiques, politiques et institutionnels du territoire des Bouches-du-Rhône.

La mise en œuvre du dispositif CIFRE associe au département, autour du projet de recherche, les partenaires suivants :

- l'Université de Nîmes, avec laquelle sera conclue une convention de collaboration de recherche qui stipule les conditions des recherches réalisées par le doctorant et les questions de confidentialité et de propriété intellectuelle.

Cette convention de collaboration est à conclure au plus tard dans les six mois qui suivent le début du CIFRE et sera soumise à l'approbation d'une prochaine commission permanente.

- Le doctorant, à qui est confiée la mission de recherche, recruté pour une durée de 36 mois, sous contrat de travail de droit privé (article D.1242-3 & 6 du Code du Travail) avec un salaire minimum de 23 484 € annuel brut.

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- L'ANRT, qui verserait au Département une subvention annuelle de 14 000 € dans le cadre d'une convention CIFRE.

Ainsi, compte tenu du versement de cette subvention, le coût annuel pour la collectivité est de 18 405 €.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 Mme Véronique MIQUELLY

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - emploi d'attaché (cadre administratif) -

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, la transformation d'un emploi d'attaché (chargé de mission responsable des relations Délégué/Direction sur les problématiques aménagement du territoire, projets structurants Marseille et coopération intercommunale) créé par délibération n° 43t du 15 décembre 2017 en un emploi d'attaché (cadre administratif) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

Caractéristiques et définition d'un emploi d'attaché (cadre administratif) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

- nature des fonctions : cadre administratif

- grades de la fonction publique territoriale : attaché, attaché principal

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- nature des missions : Tenue du référentiel patrimonial : actualisation régulières des données, recherches cadastrales et hypothécaires, communication des données en réponse aux demandes d'informations, réalisation de requêtes ; gestion des données cadastrales : consultations de logiciels de recherches cadastrales, centralisation des demandes de renseignements, transmission des éléments de réponse ; connaissance du patrimoine départemental : données sur les locaux vacants et suivi de leur évolution, relations avec le SAR sur les biens proposés à la vente, visites des sites ; participation à la mise en place du nouveau logiciel patrimonial ASTECH : participation aux réunions de travail et ateliers, aide à la reprise des données, appui à l'égard des autres secteurs du service gestion immobilière dans l'utilisation du nouveau référentiel ; et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.
- niveau de recrutement et motif invoqué : Maîtrise des outils bureautiques et logiciels (QGIS, ASTECH), fort intérêt pour la matière patrimoniale, qualités relationnelles, sens du travail en équipe, rigueur et méthode, autonomie et esprit d'initiative, discrétion.
- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires des grades d'attaché et d'attaché principal et au régime indemnitaire y afférent.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 Mme Véronique MIQUELLY

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - 2 emplois d'attaché principal (chef de projet) -

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, l'autorisation de recrutement de 2 agents contractuels - emplois d'attaché principal (chef de projet) - pour une durée de 12 mois, pour mener à bien un projet ou une opération identifiée, en application des dispositions de l'article 3-II de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et du décret n°2020-172 du 27 février 2020.

Contexte et définition du projet :

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie de covid-19, le Conseil départemental s'est impliqué dans le dépistage du virus et dans le déploiement d'une politique de vaccination ambitieuse pour le territoire.

Pour accélérer la campagne de vaccination contre la Covid-19, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, chef de file des politiques de solidarité, a développé, en lien avec le SDIS, l'appui du LDA et avec l'approbation de l'ARS, des solutions itinérantes permettant de toucher plus rapidement l'ensemble des populations et accompagner le déploiement de la campagne vaccinale sur l'ensemble des communes du territoire ainsi que l'installation d'un des premiers vaccinodromes de France à Coudoux. Il reste également très mobilisé pour la réactivation d'actions de dépistage massives et ciblées, de tests des eaux usées ou des tests surfaciques.

Le déploiement de ces solutions s'est fait en mode crise, en s'appuyant sur les compétences internes au département, mais également en constituant des équipes de vacations. La coordination des différents dispositifs, nécessitant un savoir-faire logistique et un réel sens partenarial, a pu s'effectuer en dégageant pour un temps défini un agent du Département de ses missions.

Aujourd'hui, le Conseil départemental souhaite organiser la sortie d'un dispositif de crise pour aller vers une intégration éventuelle de certaines missions au sein de ses services : ce projet de transition nécessite donc le recrutement sur un contrat d'un an, de 2 chefs de projet ayant pour mission de coordonner le maintien des dispositifs mobiles et le vaccinodrome (DMV) pour le Département, d'organiser leur fin d'activité et le transfert dans les services du Département des missions qui resteraient nécessaires.

- nature des fonctions : chef de projet

- grade de référence de la fonction publique territoriale : attaché principal

- nature des missions : S'assurer de la bonne organisation générale du dispositif, de la bonne coordination entre les différents acteurs, ainsi que de la gestion des aléas, Sur la base du respect scrupuleux du cahier des charges et du planning de passage du dispositif de vaccination mobile (DMV) dans les communes, sur des sites touristiques, lieux de vie, campus étudiant ou collèges. Les chefs de projet seront chargés de :

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- la coordination de la phase de préparation en amont entre les différents acteurs du dispositif (SDIS, CD13, commune, collège) et les déplacements sur site,
- la réalisation des plans des dispositifs de vaccination propres à chaque commune, site, collège et des comptes rendus de visite,
- la relation avec les communes, gestionnaires de sites, collèges sur l'ensemble de la phase de préparation pour permettre à ceux-ci d'organiser tel que convenu le dispositif mobile de vaccination,
- la coordination générale des équipes du CD13, de la RDT13, du SDIS ainsi que des professionnels de santé libéraux nécessaire au bon fonctionnement du dispositif le jour J,
- la coordination générale logistique, technique et médicale en lien avec les différentes parties prenantes nécessaire au bon fonctionnement du dispositif le jour J,
- le suivi du reporting quotidien après chaque passage du DMV (suivi du nombre de personnes vaccinés, RETEX, et améliorations envisageables du DMV),
- le déplacement sur site le jour J lorsque la situation l'exige (visite protocolaire, presse, etc.)

Les opérations de dépistage (eaux usées / surfaciques) se poursuivent à la demande des communes et des établissements type collèges ou EHPAD traversant des épisodes de recrudescence importante du Covid. A, ce titre, les chefs de projet auront pour mission :

- d'informer et de soumettre à l'arbitrage systématique de l'exécutif les demandes formulées par les communes ou les établissements concernés,
- de transmettre en temps réel l'information et le planning de dépistage projeté aux équipes du SDIS et aux Directions dont dépendent ces établissements (direction de l'éducation et des collèges, DGAS) tout en mettant au courant le directeur général des services de la situation,
- de veiller à la bonne mise en œuvre opérationnelle de ces interventions,
- de faire le lien avec la direction de la communication du Département lorsque la situation le nécessite.

Par ailleurs, les tests en eaux usées ont démontré toute leur pertinence pour surveiller la progression du virus à l'échelle d'un site, d'une commune ou d'une zone spécifique. Effectués par le SDIS à rythme régulier, ils permettent d'anticiper d'éventuelles chaînes de contamination et d'enclencher un protocole de tests surfaciques aux fins d'éradiquer tout risque de contamination. Les agents seront chargés :

- de suivre les retours d'analyse en temps réel, fournis par le LDA, et d'informer l'exécutif, le Directeur général des services et les directions concernées des situations signalées,
- de faire le lien avec le SDIS afin de s'assurer de la bonne suite donnée à ces détections.

Les chefs de projet peuvent par ailleurs être saisis de demandes de dossiers émanant de l'exécutif afin de dresser un bilan momentané de ces actions à l'attention de la Présidence. Ils sont garants de l'actualisation des données. Ils apportent leur appui au fonctionnement global du vaccinodrome de Coudoux en lien avec le SDIS et organisent son évolution si nécessaire. Ils s'assurent du bon fonctionnement du centre d'appel dédié à la prise de RDV.

Un tableau de bord global de la crise sanitaire a été mis en place en mars 2020 et conçu comme un outil de pilotage et de suivi. Transmis chaque semaine à la direction générale des services et à l'exécutif, il apporte une vision synthétique des données et met en exergue les points d'alerte.

Ils ont pour mission :

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- de tenir à jour un tableau de bord des données relatives à la vaccination, aux dépistages et aux prélèvements en eaux usées,
- de faire état de toute situation particulière nécessitant de reconsidérer les dispositifs ou d'alerter l'exécutif
- de rédiger des éléments de langage appuyés de données chiffrées pouvant alimenter des communications institutionnelles, servir de support aux réunions d'arbitrage etc.

Ils animent le partenariat avec le SDIS, le LDA, l'AP-HM, l'ARS, la RDT 13, l'éducation nationale, les collèges et la Préfecture et assurent les reporting aux instances décisionnelles du Conseil départemental. Ils proposent, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et la stratégie gouvernementale de lutte contre le covid-19 l'adaptation de l'offre de services aux besoins du territoire.

Sous l'autorité du directeur général adjoint de la solidarité, les chefs de projet seront chargés de préparer la fin du dispositif d'urgence et le redéploiement éventuel des missions restant nécessaires au sein des services du Département et de proposer des solutions opérationnelles de prise en charge de ces missions.

- niveau de recrutement et motif invoqué : Diplômés de l'enseignement supérieur, expérience dans l'organisation d'événements, excellente capacité organisationnelle, rigueur, grande capacité d'anticipation et réactivité, sens du relationnel et du contact avec l'ensemble des parties prenantes et avec le public, disponibilité, reporting et gestion en mode projet.

- niveau de rémunération : correspondant à la grille indiciaire du grade d'attaché principal et au régime indemnitaire y afférent.

- durée du projet : 1 an

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 Mme Véronique MIQUELLY

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - emploi de médecin (médecin pédopsychiatre) -

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, les caractéristiques et définition d'un emploi de médecin (médecin pédopsychiatre) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

- nature des fonctions : médecin pédopsychiatre
- grades de la fonction publique territoriale : médecin de 2^{ème} classe, médecin de 1^{ère} classe, médecin hors classe
- nature des missions : responsable médical d'une équipe de soins thérapeutiques : consultations ambulatoires d'enfants de 0 à 20 ans en souffrance psychique ou en difficulté de développement, d'apprentissage ou de comportements, coordination médicale d'une équipe composée de psychologues, psychomotriciens, orthophonistes, enseignants spécialisés, secrétaires, animation de la réunion de synthèse hebdomadaire, mise en place du nouveau projet institutionnel du centre médico-psycho-pédagogique départemental, et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.
- niveau de recrutement et motif invoqué : titulaire du diplôme d'Etat et du diplôme d'études spécialisées en psychiatrie, sens du travail en équipe, qualités relationnelles (animation d'une équipe de soins).
- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des médecins et au régime indemnitaire y afférent.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 Mme Véronique MIQUELLY

**Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. -
vacations LDA -**

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport et telle que détaillée ci-dessous, la création de 2 mois de vacances de catégorie C à temps complet – adjoint technique - taux horaire de la vacation : 11,61 € bruts, pour le laboratoire départemental d'analyses.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 Mme Véronique MIQUELLY

**Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - 4
emplois de technicien pour accroissement temporaire d'activité -**

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, le recours à des agents contractuels pour une durée ponctuelle (accroissement temporaire d'activité)

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

en application des dispositions de l'article 3-I-1° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

Inscription des crédits permettant le recours à des agents contractuels pour une durée ponctuelle (accroissement temporaire d'activité) en application des dispositions de l'article 3-I-1° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

→ 4 emplois d'agent contractuel de catégorie B – technicien (rémunération équivalente au 1^{er} échelon du grade + régime indemnitaire correspondant – durée 12 mois) chacun.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 Mme Véronique MIQUELLY

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - emploi d'ingénieur (chef de projet) -

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, la transformation d'un emploi d'ingénieur (adjoint au chef de service) créé par délibération n° 5an du 18 octobre 2019 en un emploi d'ingénieur (chef de projet) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

Caractéristiques et définition d'un emploi d'ingénieur (chef de projet) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- nature des fonctions : chef de projet
- grades de la fonction publique territoriale : ingénieur, ingénieur principal, ingénieur hors classe
- nature des missions : veiller à la cohérence des diverses politiques publiques en matière forestière pour lesquelles les chefs d'unité sont les référents locaux, jouer un rôle de conseil et d'expertise pour les différents dossiers et projets techniques relatifs à la gestion forestière, assurer la veille technique et technologique sur les métiers de la foresterie (travaux, matériels, engins forestiers équipements), participer à la rédaction des marchés, assurer la liaison technique avec le service gestion forestière, assister le chef de service dans le suivi du fonctionnement du service, et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.
- niveau de recrutement et motif invoqué : Management d'équipe, analyse d'un chantier forestier, maîtrise des techniques sylvicoles et de travaux de génie civils (pistes forestières), expérience confirmée des travaux forestiers, DFCI et de création de pistes, connaissance des règles de sécurité, de la comptabilité publique et des règles administratives, organisation, aptitude rédactionnelle, capacité d'écoute et d'analyse, autonomie et sens de l'anticipation, rigueur, grande disponibilité.
- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des ingénieurs et au régime indemnitaire y afférent.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 **Mme Véronique MIQUELLY**

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - emploi d'ingénieur (chef de projet informatique) -

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, la modification d'un emploi d'ingénieur (chef de projet informatique) pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 4u du 14 avril 2020 et conformément aux dispositions de l'article 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

Caractéristiques et définition d'un emploi d'ingénieur (chef de projet informatique) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

- nature des fonctions : chef de projet informatique

- grades de la fonction publique territoriale : ingénieur, ingénieur principal, ingénieur hors classe

- nature des missions : Responsable de l'analyse technique nécessaire à la conception et au bon fonctionnement des infrastructures systèmes de stockage, d'Unix/Linux et de sauvegarde, afin de garantir aux utilisateurs et aux équipes « gestion des opérations » et « sécurité » des services de qualité optimale dans ces domaines, contrôle des livrables et des documentations techniques fournis lors des instructions par les infogérants, accompagnement des équipes techniques (infogérants) pendant le suivi des instructions, participation à l'évolution des infrastructures en prenant en compte la sécurité du SI, reporting de qualité auprès du responsable de pôle, et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.

- niveau de recrutement et motif invoqué : Diplômé d'une école d'ingénieur ou de l'enseignement supérieur, fort d'une expérience de 7 ans minimum dans une fonction analogue, solide compétence en gestion opérationnelle dans le domaine des infrastructures systèmes, capacité à travailler en équipe, capacité de synthétisation et de discernement dans l'expression écrite et orale, aisance relationnelle, connaissance appréciée des collectivités et des marchés publics, connaissance en sécurité et réglementation de protection des données (RGPD), méthodologie de gestion de projet, ITIL, capacité à assurer ses missions en mode télétravail, expérience technique opérationnelle dans l'intégration système de stockage, de plateformes Linux/Unix et de solution de sauvegarde, maîtrise des architectures et technologiques stockage, Unix, Linux, Vmware, Hyperconvergence, sauvegarde, bases de données, compétence produits stockage et virtualisation.

- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des ingénieurs et au régime indemnitaire y afférent.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT,

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 Mme Véronique MIQUELLY

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - emploi d'attaché (directeur des relations internationales et des affaires européennes) -

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, la transformation d'un emploi d'administrateur (directeur des relations internationales et des affaires européennes) créé par délibération n° 7u du 30 juin 2017 en un emploi d'attaché (directeur des relations internationales et des affaires européennes) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

Caractéristiques et définition d'un emploi d'attaché (directeur des relations internationales et des affaires européennes) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

- nature des fonctions : directeur des relations internationales et des affaires européennes

- grades de la fonction publique territoriale : attaché, attaché principal, attaché hors classe

- nature des missions : Chargé de proposer et mettre en œuvre, dans une dynamique de développement territorial, les orientations stratégiques et les actions de la collectivité en matière de coopération internationale, de relations avec les instances européennes et de mobilisation des fonds et des politiques publiques de l'Union, d'encadrer, d'animer et d'organiser la direction des relations internationales et des affaires européennes composée d'une quinzaine d'agents, et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.

- niveau de recrutement et motif invoqué : Diplômé de l'enseignement supérieur, expérience professionnelle avérée sur des postes à responsabilité relevant du management stratégique ou d'une

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

haute expertise ou d'une pratique de l'international, connaissance de l'environnement territorial et idéalement du marketing territorial, expérience de la conduite de projets complexes et de l'animation de réseaux, expérience de la collaboration avec des élus, des partenaires institutionnels et/ou des opérateurs locaux, des représentants de l'Etat et représentants d'organismes européens et internationaux, aptitudes confirmées au management de cadres experts, qualités de synthèse, d'analyse, de rédaction et d'expression, force de négociation auprès d'interlocuteurs de haut niveau (corps consulaires, autorités étrangères) et de conviction, maîtrise indispensable de l'anglais et, si possible, d'une ou plusieurs autres langues étrangères, disponibilité.

- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des attachés et au régime indemnitaire y afférent.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 Mme Véronique MIQUELLY

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - emploi d'attaché (coordinateur de projets politique de la ville)

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, la modification d'un emploi d'attaché (coordinateur de projets politique de la ville) pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 43u du 15 décembre 2017 et conformément aux dispositions de l'article 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

Caractéristiques et définition d'un emploi d'attaché (coordinateur de projets politique de la ville) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2°

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

- nature des fonctions : coordinateur de projets politique de la ville
- grades de la fonction publique territoriale : attaché, attaché principal
- nature des missions : suivi des relations avec les chefs de projets des autres collectivités publiques dans le cadre de la politique de la ville et de l'habitat, coordination entre associations et partenaires sur les territoires « politique de la ville » dédiés, participation à la mise en place et au suivi de ces projets, référent sur la thématique Programmes de Réussite Educative (PRE), et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.
- niveau de recrutement et motif invoqué : Expérience significatif similaire en qualité de coordinateur de projets de la politique de la ville, bonne connaissance du tissu associatif et des partenaires de la collectivité.
- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires du grade d'attaché et d'attaché principal et au régime indemnitaire y afférent.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danièle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 **Mme Véronique MIQUELLY**

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département. - emploi de technicien (technicien de laboratoire) -

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport et telles que détaillées ci-dessous, les caractéristiques et définition d'un emploi de technicien (technicien de laboratoire) pouvant être pourvu par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article n° 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

- nature des fonctions : technicien de laboratoire

- grades de la fonction publique territoriale : technicien, technicien principal de 2^{ème} classe, technicien principal de 1^{ère} classe

- nature des missions : technicien au laboratoire de biologie médicale : réalisation de prélèvements de biologie médicale, réception des échantillons et création des dossiers informatiques, réalisation des analyses de biologie médicale (bactériologie, biochimie, immunosérologie, hématologie, biologie moléculaire,...), validation technique des résultats, intégration dans la mise sous assurance qualité du service, gestion des stocks de consommables et réactifs, et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.

- niveau de recrutement et motif invoqué : BTS d'analyses de biologie médicale ou diplôme de biologie médicale équivalent, certificat de préleveur médical, niveau 2 AFGSU, expérience dans un laboratoire de biologie médicale souhaitée, connaissances théoriques et pratiques en assurance qualité (norme NF EN ISO 15189), compétence en informatique nécessaire, compétence dans l'utilisation d'automates d'analyses (DXI, VITEK, AU,...), maîtrise parfaite des techniques de laboratoire, précision et rigueur dans le travail, sens de l'organisation du travail et des responsabilités, dynamisme et esprit d'équipe.

- niveau de rémunération : correspondant aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des techniciens et au régime indemnitaire y afférent.

Adopté à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

18 M. Yves MORAINÉ

Prise en charge des frais de représentation du Président du Conseil départemental dans l'exercice de sa fonction en 2021.

A décidé d'autoriser la prise en charge des dépenses engagées par la Présidente du Conseil départemental dans l'exercice de sa fonction de représentation du Département dans les conditions définies dans le rapport et dans la limite de 9 282 € pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2021.

La dépense correspondante sera imputée chapitre 65 du budget départemental.

Adopte à l'unanimité

Pour : 56

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Ne prend pas part au vote : 1

Mme Martine VASSAL.

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

19 Mme Véronique MIQUELLY

Mise à disposition de moyens de déplacement pour les conseillers départementaux dans l'exercice de leur mandat.

A décidé d'approuver la mise à disposition des moyens de déplacement pour les Conseillers départementaux conformément aux dispositions indiquées dans le rapport.

Adopte à l'unanimité

Pour : 57

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

20 M. Patrick GHIGONETTO

Bilan annuel des autorisations d'occupation temporaire en 2020.

A pris acte dans le cadre de l'article L. 3211-2 du code général des collectivités territoriales et suivant les termes de la délibération n° 117 du 31 mars 2017, du compte rendu pour l'année 2020 des autorisations d'occupation temporaire portant sur le domaine public et privé du Département et relevant de la direction des études, de la programmation et du patrimoine et de la direction de la forêt et des espaces naturels.

21 Mme Corinne CHABAUD

Information concernant les marchés et avenants notifiés supérieurs à 25 000 € HT.

A pris acte en vertu de la délégation de compétence consentie à l'exécutif par l'Assemblée départementale par délibération du 14 avril 2020, des états récapitulatifs :

- des marchés publics dont le montant du marché est supérieur ou égal à 25 000€ HT, notifiés entre le 07/01/2021 au 25/05/2021 inclus,

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- des avenants aux marchés publics, dont le montant du marché est supérieur ou égal à 25 000 € HT, notifiés entre le 16/12/2020 et le 31/05/2021 inclus.

22 Mme Véronique MIQUELLY

Compte rendu à l'assemblée de l'exercice par la Présidente du Conseil départemental de la compétence qui lui a été déléguée en matière de décision d'ester en justice.

A pris acte du compte-rendu, annexé au rapport, des décisions prises par la Présidente du Conseil départemental en matière d'actions en justice, sur la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 mai 2021 en vertu des délégations de compétence qui lui ont été consenties par l'Assemblée départementale par délibérations n°9 du 16 avril 2015 et n°2 du 14 avril 2020.

23 M. Yves MORAINÉ

Dépenses à imputer sur les comptes 6232 "Fêtes et cérémonies" et 6234 "Réceptions".

A pris acte de la nature et des principales caractéristiques des dépenses, détaillées dans le rapport, qui seront imputées sur les comptes 6232 « Fêtes et cérémonies » et 6234 « Réceptions », dans la limite des crédits inscrits chaque année au budget départemental.

24 M. Yves MORAINÉ

Modification du règlement financier

A décidé d'approuver les modifications apportées au règlement financier du Département dont un exemplaire est annexé au rapport.

Adopte à l'unanimité

Pour : 57

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

25 M. Yves MORAINÉ

Appel en garantie d'emprunt - Société Provence Tomates.

A décidé :

- d'approuver le paiement intervenu au profit de BPI France pour une somme de 40.792,10 € correspondant à l'appel en garantie pour un emprunt octroyé en 2012 par le Département des Bouches-du-Rhône à la société Provence Tomates sur la base d'une quotité de 25 % et dont le capital restant dû est aujourd'hui de 163.168,42 €,
- d'autoriser les opérations suivantes :
 - o régularisation de l'avance de trésorerie effectuée au profit de BPI France par émission d'un mandat de dépense de 40.792,10 € au compte 2761 – « créances pour avances en garanties d'emprunt »,
 - o émission d'un titre de recette à l'encontre du débiteur défaillant Provence Tomates du même montant au compte 2761 – « créances pour avances en garantie d'emprunt »,
 - o constat de l'irrécouvrabilité de ce titre de recette et admission en non-valeur de la créance pour 40.792,10 € au compte 6541 – « créances admises en non-valeur »,
 - o transformation de la provision pour risques dotée initialement en provision pour dépréciation de créance pour 40.792 € par l'émission d'un titre de recette au compte 7865 – « reprises sur provisions pour risques et charges financières » et d'un mandat de dépense au compte 6817 – « dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants »,
 - o reprise de la provision pour dépréciation de créance par émission d'un titre de recette de 40.792 € au compte 7817 – « reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants ».

Adopté à l'unanimité

Pour : 57

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

26 M. Yves MORAINÉ

Etats des restes à recouvrer au 31 décembre 2020 et des admissions en non-valeur du Payeur départemental.

A décidé :

- de constater que l'état des restes à recouvrer des titres émis jusqu'au 31 décembre 2020, s'établit à 53.453.577,48 €, dont 50.481.503,73 € au titre du budget général et 2.972.073,75 € au titre des budgets annexes,
- d'admettre en non-valeur la somme 128.630,61 €, dont 120.529,27 € au titre du budget général et 8.101,34 € au titre des budgets annexes du laboratoire départemental d'analyses et de la direction des maisons de l'enfance et de la famille.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

27 M. Yves MORAINÉ

Compte de gestion pour l'exercice 2020

A décidé d'arrêter le compte de gestion de l'exercice 2020 (budget principal, budgets annexes et valeurs inactives) présenté par le comptable public.

Adopte à l'unanimité

Pour : 57

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT,

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

L'an deux mille vingt et un, le vendredi vingt-trois juillet à douze heures, le Conseil départemental est réuni à l'Hôtel du Département sous la présidence de Madame Danielle MILON, première vice-présidente, concernant les rapports 28 à 32 relatifs au vote des comptes administratifs du budget général et des budgets annexes, Madame VASSAL ayant quitté la séance.

28 M. Yves MORAINÉ

Compte Administratif pour l'exercice 2020 - Budget principal.

A décidé d'adopter le compte administratif de l'exercice 2020 du budget principal arrêté aux résultats indiqués dans le rapport, soit :

Budget principal :

○ Investissement	-195 129 661,02 €
○ Fonctionnement	+237 085 850,63 €
○ Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2020	+41 956 189,61 €

Adopte à l'unanimité

Pour : 43

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, Mme Nicole JOULIA, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 13

Mme Sophie CAMARD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, Mme Samia GHALI, Mme Magali GIORGETTI, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, Mme Josette SPORTIELLO.

Ne prend pas part au vote : 1

Mme Martine VASSAL.

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

29 M. Yves MORAINÉ

Compte administratif pour l'exercice 2020 - Budget annexe centre médico-psycho-pédagogique départemental (CMPPD).

A décidé d'adopter le compte administratif de l'exercice 2020 du budget annexe du centre médico-psycho-pédagogique départemental arrêté aux résultats suivants :

○ Investissement (excédent)	+184.304,11 €
○ Fonctionnement (excédent)	+766.762,12 €
○ Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2020	+951.066,23 €

Adopte à l'unanimité

Pour : 43

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, Mme Nicole JOULIA, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 13

Mme Sophie CAMARD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, Mme Samia GHALI, Mme Magali GIORGETTI, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, Mme Josette SPORTIELLO.

Ne prend pas part au vote : 1

Mme Martine VASSAL.

30 M. Yves MORAINÉ

Compte administratif pour l'exercice 2020 - Budget annexe laboratoire départemental d'analyses (LDA).

A décidé d'adopter le compte administratif de l'exercice 2020 du budget annexe du laboratoire départemental d'analyses arrêté aux résultats indiqués dans le rapport, soit :

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

○ Investissement (excédent)	+766.379,23 €
○ Fonctionnement (excédent)	+1.484.501,73 €
○ Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2020	+2.250.880,96 €

Adopte à l'unanimité

Pour : 43

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, Mme Nicole JOULIA, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 13

Mme Sophie CAMARD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, Mme Samia GHALI, Mme Magali GIORGETTI, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, Mme Josette SPORTIELLO.

Ne prend pas part au vote : 1

Mme Martine VASSAL.

31 M. Yves MORAINÉ

Compte administratif pour l'exercice 2020 - Budget annexe ports départementaux.

A décidé d'adopter le compte administratif de l'exercice 2020 du budget annexe des ports arrêté aux résultats suivants :

○ Investissement (besoin de financement)	- 66.715,47 €
○ Fonctionnement (excédent)	+80.670,17 €
○ Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2020	+13.954,70 €

Adopte à l'unanimité

Pour : 43

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, Mme Nicole JOULIA, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 13

Mme Sophie CAMARD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, Mme Samia GHALI, Mme Magali GIORGETTI, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, Mme Josette SPORTIELLO.

Ne prend pas part au vote : 1

Mme Martine VASSAL.

32 M. Yves MORAINÉ

Compte administratif pour l'exercice 2020 - Budget annexe direction des maisons de l'enfance et de la famille (DIMEF).

A décidé d'adopter le compte administratif de l'exercice 2020 du budget annexe de la direction des maisons de l'enfance et de la famille dont les résultats sont arrêtés comme suit :

• Investissement (excédent)	+3.159.853,57 €
• Fonctionnement (excédent)	+1.476.717,58 €
• Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2020	+4.636.571,15 €

Adopte à l'unanimité

Pour : 43

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, Mme Nicole JOULIA, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Abstentions : 13

Mme Sophie CAMARD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, Mme Samia GHALI, Mme Magali GIORGETTI, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, Mme Josette SPORTIELLO.

Ne prend pas part au vote : 1

Mme Martine VASSAL.

Madame VASSAL reprend la présidence de la séance.

33 M. Yves MORAINÉ

Provision pour risques financiers - Exercice 2021.

A décidé :

- de fixer le montant de la provision pour risques financiers liée aux garanties d'emprunt à 18.123.349 €,
- d'autoriser à ce titre une dotation aux provisions complémentaire de 5.863.823 € au chapitre 68.

Adopte à l'unanimité

Pour : 44

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, Mme Nicole JOULIA, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 13

Mme Sophie CAMARD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, Mme Samia GHALI, Mme Magali GIORGETTI, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, Mme Josette SPORTIELLO.

34 **M. Yves MORAINÉ**

Budget principal - Budget supplémentaire 2021.

A décidé :

- d'adopter le budget supplémentaire pour l'exercice 2021 pour le budget principal ;
- d'augmenter l'emprunt d'équilibre de 36.282.879,35 € qui se divise en un report de recette de 60.000.000 € et une réduction de l'inscription du budget primitif de 23.717.120,65 €, soit un emprunt total inscrit après budget supplémentaire de 672.040.774,65 € ;
- d'adopter les variations, créations, ajustements et clôtures d'autorisations de programmes prévues au présent budget ainsi que les affectations concernées conformément au tableau annexé ;
- d'adopter les créations d'autorisations d'engagements prévues au présent budget ainsi que les affectations concernées conformément au tableau annexé ;
- de préciser que le budget est adopté, sans vote formel, par chapitre, selon une approche par nature.

Adopté à l'unanimité

Pour : 44

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, Mme Nicole JOULIA, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 13

Mme Sophie CAMARD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, Mme Samia GHALI, Mme Magali GIORGETTI, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, Mme Josette SPORTIELLO.

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

35 M. Yves MORAINÉ

Centre médico-psycho-pédagogique départemental - Budget supplémentaire pour l'exercice 2021.

A décidé :

- d'adopter le budget supplémentaire pour l'exercice 2021 pour le budget annexe du CMPP départemental ;
- de préciser que ce budget supplémentaire est adopté, sans vote formel, selon une approche par nature.

Adopté à l'unanimité

Pour : 44

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, Mme Nicole JOULIA, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 13

Mme Sophie CAMARD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, Mme Samia GHALI, Mme Magali GIORGETTI, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, Mme Josette SPORTIELLO.

36 M. Yves MORAINÉ

Laboratoire départemental d'analyses - Budget supplémentaire pour l'exercice 2021.

A décidé :

- d'adopter le budget supplémentaire pour l'exercice 2021 pour le budget annexe du laboratoire départemental d'analyses ;

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- de préciser que ce budget supplémentaire est adopté sans vote formel, par chapitre, selon une approche par nature.

Adopte à l'unanimité

Pour : 44

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, Mme Nicole JOULIA, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 13

Mme Sophie CAMARD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, Mme Samia GHALI, Mme Magali GIORGETTI, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, Mme Josette SPORTIELLO.

37 M. Yves MORAINÉ

Budget annexe des ports - Budget supplémentaire pour l'exercice 2021.

A décidé :

- d'adopter le budget supplémentaire pour l'exercice 2021 pour le budget annexe des ports départementaux ;
- de préciser que ce budget supplémentaire est adopté sans vote formel, par chapitre, selon une approche par nature.

Adopte à l'unanimité

Pour : 44

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, Mme Nicole JOULIA, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 13

Mme Sophie CAMARD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, Mme Samia GHALI, Mme Magali GIORGETTI, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, Mme Josette SPORTIELLO.

38 Mme Véronique MIQUELLY

Actualisation des dépenses de fonctionnement par groupe d'élus pour l'année 2021.

A décidé d'approuver l'actualisation des montants et des modalités de répartition des frais de fonctionnement des groupes d'élus pour l'année 2021 conformément aux propositions indiquées dans le rapport.

La dépense sera imputée sur le chapitre 6586 du budget départemental.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

39 Mme Véronique MIQUELLE

Actualisation des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel pour 2021.

A décidé :

- d'approuver les modalités de répartition des crédits entre les groupes politiques à compter du 1^{er} juillet 2021 selon le tableau inclus dans le rapport,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à affecter les personnels correspondants, sur proposition de chaque président de groupe, dans la limite des crédits ainsi définis.

Le montant global de cette dépense sera imputé au chapitre 6586 du budget départemental.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLE, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

ANNEXE DU RAPPORT N°8

COMMISSION EXIGENCE SOCIALE

Président : M. ALVAREZ

Délégations concernées par la Commission :

Mme ARIAS	Centres sociaux et qualité du service public
M. GAZAY	Développement économique emploi et insertion professionnelle
Mme DEVAUX	Jeunesse
Mme GENTE-CEAGLIO	Lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes et aux enfants
Mme BERNASCONI	Personnes du bel âge
Mme GUARINO	Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et aux personnes en situation de handicap
Mme AMIEL	Protection maternelle et infantile et enfance et famille
M. ALVAREZ	Politique publique des maisons départementales de la solidarité
M. COLLART	Santé et lutte contre les crises sanitaires // Laboratoire départemental d'analyses
M. ROSSI	Plan pauvreté // Associations caritatives et interventions humanitaires
Mme AMSELEM	Prévention routière
M. SANTELLI	Sport pour tous, handisport, sport santé et promotion du sport féminin
M. DE CALA	Vie associative
Mme PUSTORINO	Grands évènements, sport de haut niveau et e-sport, jeux olympiques et paralympiques ainsi que leur héritage

Sont également membres de la Commission tous les autres Conseillers départementaux :

Mme ANGELETTI
M. BLINT
Mme BONFILLON CHIAVASSA
Mme CALLET
Mme CAMARD
Mme CARADEC
Mme CHABAUD
Mme D'ANGIO
Mme DJAMBAÉ
Mme DOSSEMONT
M. DUDIEUZERE
M. FRAU
Mme GARINO
M. GERARD
Mme GHALI
M. GHIGONETTO
Mme GIORGETTI

Mme GRAILLON
M. GRANIER
M. GUERIN
M. HETSCH
M. JIBRAYEL
Mme JOULIA
M. KAZANDJIAN
M. KREHMEIER
M. LE DISSES
M. LIMOUSIN
M. MALLIÉ
M. MERCIER
Mme MILON
Mme MIQUELLY
M. MORAINÉ
M. OHANESSIAN
M. PAYAN
M. PERRIN
M. PONS
Mme PREZIOSI
M. RÉAULT
M. ROYER-PERREAUT
Mme RUDISUHLI
Mme SPORTIELLO
Mme VASSAL
Mme VENTRON
M. VIDAL

COMMISSION ATTRACTIVITE ET RAYONNEMENT

Présidente : Mme PUSTORINO

Délégations concernées par la Commission :

Mme RUDISUHLI	Affaires européennes
M. ROYER-PERREAUT marseillais	Relations internationales et rayonnement du territoire
Mme CARADEC	Aménagement du territoire, équipements structurants et financement des transports
M. VIDAL	Chasse et pêche
Mme JOULIA	Culture
Mme GRAILLON	Langue et culture provençales
M. GERARD	Forêts et domaines départementaux
Mme VENTRON	Transition écologique et développement de la filière bois
M. MALLIÉ	Protection des massifs forestiers
M. COLLART	Enseignement supérieur et recherche
M. RÉAULT 2030	Solutions fondées sur la nature, aux risques majeurs et Agenda
M. LE DISSES	Ports // Aéroports // Etang-de-Berre
M. PONS	Mobilité douce
Mme CALLET	Routes
Mme MILON	Tourisme
M. PERRIN	Mise en relief paléontologie et archéologie en Provence
M. GUERIN	Citoyenneté et Conseil de Provence

Sont également membres de la Commission tous les autres Conseillers départementaux :

M. ALVAREZ
Mme AMIEL
Mme AMSELEM
Mme ANGELETTI
Mme ARIAS
Mme BERNASCONI
M. BLINT
Mme BONFILLON CHIAVASSA
Mme CAMARD
Mme CHABAUD
Mme D'ANGIO
M. DE CALA
Mme DEVAUX
Mme DJAMBAÉ
Mme DOSSEMONT
M. DUDIEUZERE
M. FRAU
Mme GARINO

M. GAZAY
Mme GENTE-CEAGLIO
Mme GHALI
M. GHIGONETTO
Mme GIORGETTI
M. GRANIER
Mme GUARINO
M. HETSCH
M. JIBRAYEL
M. KAZANDJIAN
M. KREHMEIER
M. LIMOUSIN
M. MERCIER
Mme MIQUELLY
M. MORAINÉ
M. OHANESSIAN
M. PAYAN
Mme PREZIOSI
Mme PUSTORINO
M. ROSSI
M. SANTELLI
Mme SPORTIELLO
Mme VASSAL

COMMISSION ADMINISTRATION GENERALE

Président : M. MERCIER

Délégations concernées par la Commission :

M. MERCIER	Contrôle de gestion, des systèmes d'information et usages numériques
M. MORAINÉ	Finances
Mme CHABAUD	Marchés publics et délégations de service public
Mme MIQUELLY	Ressources humaines de la collectivité // Administration générale
Mme GRAILLON	Exigence confiance et probité

Sont également membres de la Commission tous les autres Conseillers départementaux :

M. ALVAREZ
Mme AMIEL
Mme AMSELEM
Mme ANGELETTI
Mme ARIAS
Mme BERNASCONI
M. BLINT
Mme BONFILLON CHIAVASSA
Mme CALLET
Mme CAMARD
Mme CARADEC
M. COLLART
Mme D'ANGIO
M. DE CALA
Mme DEVAUX
Mme DJAMBAË
Mme DOSSEMONT
M. DUDIEUZERE
M. FRAU
Mme GARINO
M. GAZAY
Mme GENTE-CEAGLIO
M. GERARD
Mme GHALI
M. GHIGONETTO
Mme GIORGETTI
M. GRANIER
Mme GUARINO
M. GUERIN
M. HETSCH
M. JIBRAYEL
Mme JOULIA

M. KAZANDJIAN
M. KREHMEIER
M. LE DISSES
M. LIMOUSIN
M. MALLIÉ
Mme MILON
M. OHANESSIAN
M. PAYAN
M. PERRIN
M. PONS
Mme PREZIOSI
Mme PUSTORINO
M. RÉAULT
M. ROSSI
M. ROYER-PERREAUT
Mme RUDISUHLI
M. SANTELLI
Mme SPORTIELLO
Mme VASSAL
Mme VENTRON
M. VIDAL

COMMISSION PRESERVATION DES TERRITOIRES

Présidente : Mme VENTRON

Délégations concernées par la Commission :

Mme VASSAL	Aide aux communes // Communication
M. MORAINÉ	Anciens combattants
Mme BONFILLON CHIAVASSA	Collèges
Mme GRAILLON	Sécurité prévention de la délinquance et de la radicalisation
Mme DOSSEMONT	Politique du logement et fonds de solidarité pour le logement (FSL)
M. GHIGONETTO	Patrimoine immobilier et patrimoine culturel
Mme PREZIOSI	Politique de la ville et nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU)
M. GRANIER	Viticulture
M. LIMOUSIN	Agriculture // Territoires hors métropole Aix Marseille Provence
M. BLINT	Laïcité et promotion des valeurs républicaines

Sont également membres de la Commission tous les autres Conseillers départementaux :

M. ALVAREZ
Mme AMIEL
Mme AMSELEM
Mme ANGELETTI
Mme ARIAS
Mme BERNASCONI
Mme CALLET
Mme CAMARD
Mme CARADEC
Mme CHABAUD
M. COLLART
Mme D'ANGIO
M. DE CALA
Mme DEVAUX
Mme DJAMBAÉ
M. DUDIEUZERE
M. FRAU
Mme GARINO
M. GAZAY
Mme GENTE-CEAGLIO
M. GERARD

Mme GHALI
Mme GIORGETTI
Mme GUARINO
M. GUERIN
M. HETSCH
M. JIBRAYEL
Mme JOULIA
M. KAZANDJIAN
M. KREHMEIER
M. LE DISSES
M. MALLIÉ
M. MERCIER
Mme MILON
Mme MIQUELLY
M. OHANESSIAN
M. PAYAN
M. PERRIN
M. PONS
Mme PUSTORINO
M. RÉAULT
M. ROSSI
M. ROYER-PERREAUT
Mme RUDISUHLI
M. SANTELLI
Mme SPORTIELLO
Mme VENTRON
M. VIDAL

ANNEXE DU RAPPORT N°9

Règlement intérieur de l'assemblée départementale

Etabli en application des articles L.3121-1 et suivants du CGCT.

Chapitre I : Election du Président du Conseil départemental

Article 1 : Modalités d'élection

Art.L.3122-1 Le Conseil départemental élit son Président lors de la réunion de droit qui suit chaque renouvellement général.

Pour cette élection il est présidé par son doyen d'âge, le plus jeune membre faisant fonction de secrétaire.

Le Conseil départemental ne peut dans ce cas délibérer que si les deux tiers de ses membres sont présents. Si cette condition n'est pas remplie, la réunion se tient de plein droit trois jours plus tard. La réunion peut alors avoir lieu sans condition de quorum.

Article 2 : Modalités de vote

Art.L.3122-1 Le Président est élu à la majorité absolue des membres du Conseil départemental pour une durée de six ans. Si cette élection n'est pas acquise après les deux premiers tours de scrutin, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative des membres du Conseil départemental. En cas d'égalité des voix, l'élection est acquise au bénéfice de l'âge.

L'élection se déroule au scrutin secret.

Le Président, doyen d'âge, prononce la clôture du scrutin, procède au dépouillement et proclame les résultats en indiquant le nombre de votants, le nombre de bulletins blancs ou nuls s'il y a lieu, les suffrages exprimés ainsi que le nombre de voix obtenues par les candidats.

Art.L.3122-2 En cas de vacance du siège de Président pour quelque cause que ce soit, les fonctions de Président sont provisoirement exercées par un Vice-Président, dans l'ordre des nominations et à défaut, par un conseiller départemental désigné par le Conseil départemental.

Il est procédé au renouvellement de la Commission permanente dans le délai d'1 mois selon les modalités prévues à l'article L.3122-5 du CGCT.

Chapitre II : Attributions du Président

Article 3 : Attributions du Président du Conseil départemental

Art.L.3221-1 Le Président du Conseil départemental est l'organe exécutif du Département.

Il prépare et exécute les délibérations du Conseil départemental.

Art. L.3221-2 Il est l'ordonnateur des dépenses du Département et prescrit l'exécution des recettes départementales, sous réserve des dispositions particulières du Code général des impôts relatives au recouvrement des recettes fiscales des collectivités locales.

Art.L.3221-3 Le Président du Conseil départemental est seul chargé de l'administration. Il peut déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux Vice-Présidents. Il peut également déléguer une partie de ses fonctions, dans les mêmes conditions, à des membres du Conseil départemental en l'absence ou en cas d'empêchement des Vice-Présidents ou dès lors que ceux-ci sont déjà titulaires d'une délégation. Ces délégations subsistent tant qu'elles ne sont pas rapportées.

Le membre du Conseil départemental qui a cessé ses fonctions de Président du Conseil départemental en application des articles L.2122-4 ou L.4133-3 du CGCT (cas de cumuls des mandats, c'est-à-dire en raison de son élection en qualité de Maire ou de Président du Conseil régional), ne peut recevoir de délégation jusqu'au terme de son mandat de conseiller départemental ou jusqu'à la cessation de la fonction l'ayant placé en situation d'incompatibilité.

Art. L. 3221-4 Le président du Conseil départemental gère le domaine du département. A ce titre, il exerce les pouvoirs de police afférents à cette gestion, notamment en ce qui concerne la circulation sur ce domaine, sous réserve des attributions dévolues aux maires par le présent code et au représentant de l'Etat dans le département ainsi que du pouvoir de substitution du représentant de l'Etat dans le département prévu à l'article L. 3221-5.

Article 4 : Incompatibilités

Art. L.3122-3 Les fonctions de Président du Conseil départemental sont incompatibles avec l'exercice d'un mandat de représentant au Parlement européen ou d'une des fonctions électives suivantes : Président du Conseil régional, maire.

Les fonctions de Président du Conseil départemental sont également incompatibles avec celles de membre de la Commission européenne, membre du directoire de la banque centrale européenne ou membre du Conseil de la politique monétaire de la banque de France.

Tout Président du Conseil départemental élu à un mandat ou exerçant une fonction le plaçant dans une situation d'incompatibilité prévue par les 2 alinéas précédents cesse de ce fait même d'exercer ses fonctions de Président de Conseil départemental. En cas de contestation, l'incompatibilité prend effet à compter de la date à laquelle la décision juridictionnelle confirmant l'élection devient définitive.

Chapitre III : Les Conseillers départementaux

Article 5 : Charte de l'élu

Art.L.3121-9a3 Lors de la 1^{ère} réunion du Conseil départemental, immédiatement après l'élection du Président, des Vice-Présidents et des autres membres de la Commission permanente, le Président donne lecture de la Charte de l'élu local prévue à l'article L.1111-1-1. Le Président remet aux conseillers départementaux une copie de la Charte de l'élu local et du Chapitre III du présent titre.

Les conseillers départementaux exercent leur mandat dans le respect des principes déontologiques consacrés par la Charte de l'Elu local.

Article 6 : Prévention des conflits d'intérêts

Afin de garantir la sécurité juridique des délibérations du Conseil départemental et de la Commission permanente, les conseillers départementaux doivent éviter un conflit d'intérêt tel que défini par l'article 2 de la loi n°2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique.

Selon cet article, « *Constitue un conflit d'intérêts toute situation d'interférence entre un intérêt public et des intérêts publics ou privés qui est de nature à influencer ou à paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif d'une fonction.* »

Il est rappelé par ailleurs que le fait pour un élu de prendre, recevoir ou conserver, directement ou indirectement, un intérêt quelconque dans une entreprise ou dans une opération dont il a, au moment de l'acte, en tout ou partie la charge d'assurer la surveillance, l'administration, la liquidation ou le paiement est constitutif du délit de prise illégale d'intérêts.

Par conséquent, le conseiller départemental doit procéder au repérage des situations pouvant le placer en position de conflit d'intérêts et se déporte de l'affaire concernée.

Le conseiller départemental devra déterminer s'il peut ou non participer au vote, signer le rapport, prendre la parole lors des débats, présenter le rapport, en se basant sur la fiche de procédure relative à la gestion des déports des conseillers départementaux et sur le tableau d'évaluation des niveaux de risques de conflits d'intérêts, qui lui ont été communiqués.

Par ailleurs, en vertu de la loi du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique, une déclaration de situation patrimoniale et une déclaration d'intérêt doivent être adressées à la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique, par le Président du Conseil départemental ainsi que par les conseillers départementaux titulaires d'une délégation, dans les deux mois qui suivent leur entrée en fonction.

En cas de changement de situation, l'élu disposera également de 2 mois pour effectuer les déclarations modificatives.

Les déclarations de fin de fonction devront être effectuées entre 1 et 2 mois avant la date de fin de mandat, sauf dans le cas où le mandat est écourté avant l'échéance normale, (délai de deux mois à compter de la date à laquelle s'est terminé le mandat).

La fiche de procédure « déclaration des intérêts et du patrimoine des conseillers départementaux », contient tous les détails relatifs à ces déclarations.

Article 7 : Indemnités

Art.L.3123-15-1

Lorsque le Conseil départemental est renouvelé, la délibération fixant les indemnités de ses membres intervient dans les 3 mois suivant son installation. Toute délibération du Conseil départemental concernant les indemnités de fonction d'un ou plusieurs de ses membres est accompagnée d'un tableau annexe récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux membres du Conseil départemental.

En application de l'article L.3123-16 du CGCT, les indemnités de fonction sont modulées au regard de la présence effective des conseillers départementaux aux séances de l'assemblée départementale, aux réunions de la Commission permanente et des Commissions thématiques sans que la réduction puisse dépasser la moitié des indemnités à taux plein.

Cette réduction est applicable au-delà de quatre (4) absences non justifiées par semestre.

Chaque conseiller départemental pourra justifier son absence avant la réunion ou dans le mois suivant sa tenue, sur production du certificat correspondant, pour les raisons suivantes :

- Maladie, maternité, hospitalisation, ou décès d'un proche et circonstances exceptionnelles (catastrophe naturelle...),
- Représentation officielle dans le cadre du mandat de conseiller départemental.

Dans ce cas, l'absence ne sera pas comptabilisée.

Lorsque la Séance publique et la Commission permanente sont à la suite, une seule absence sera prise en compte pour les deux réunions.

La participation effective des Conseillers Départementaux aux réunions visées ci-dessus est validée par la signature d'une feuille d'émargement.

Toute mise en œuvre du présent article relève du Président du Conseil départemental qui dispose d'un pouvoir d'appréciation sur les justificatifs produits et prend une décision au cas par cas après en avoir informé la Conférence des Présidents.

Article 8 : Moyens matériels affectés aux élus

Les Conseillers départementaux sont dotés de matériel composé notamment des équipements suivants :

- Une tablette numérique
- Un smartphone

Ces équipements sont destinés à permettre l'accès aux élus à toutes les informations nécessaires à l'exercice de leurs fonctions (rapports, projets de délibérations, messagerie électronique...).

La propriété de ce matériel demeure celle du Département. Il devra être impérativement restitué à la fin du mandat.

Article 9 : Frais liés à l'exercice du mandat

Art.L.3123-19

Les membres du Conseil départemental peuvent recevoir une indemnité de déplacement et le remboursement des frais de séjour qu'ils ont engagés pour prendre part aux réunions du Conseil départemental, des commissions et des instances dont ils font partie à titre de qualité.

Ils devront pour cela, transmettre les justificatifs nécessaires à ce remboursement au service administratif ad hoc.

Article 10 : Droit à l'information

Art.L.3121-18 Tout membre du Conseil départemental a le droit, dans le cadre de sa fonction, d'être informé des affaires du Département qui font l'objet d'une délibération.

Article 11 : Droit à la formation

Art.L.3123-10 Les membres du Conseil départemental ont droit à une formation adaptée à leurs fonctions (...).

Dans les trois mois suivant son renouvellement, le Conseil départemental délibère sur l'exercice du droit à la formation de ses membres. Il détermine les orientations et les crédits ouverts à ce titre.

Un tableau récapitulant les actions de formation des élus financées par le Département est annexé au compte administratif. Il donne lieu à un débat annuel sur la formation des membres du conseil départemental.

Article 12 : Représentation dans les organismes extérieurs

En application de l'article L.3121-22, après l'élection de sa Commission permanente, le Conseil départemental procède à la désignation de ses membres pour siéger au sein d'organismes extérieurs.

Article 13 : Démission, vacance, remplacement du conseiller départemental

Art.L.3121-3 Lorsqu'un conseiller départemental donne sa démission, il l'adresse au Président du Conseil départemental qui en donne immédiatement avis au représentant de l'Etat dans le département.

Une copie de ce courrier doit être remise à la Direction des assemblées.

Art.L.3121-4 Tout membre du Conseil départemental qui sans excuse valable, a refusé de remplir une de ses fonctions qui lui sont dévolues par les lois est déclaré démissionnaire par le tribunal administratif.

Le refus résulte soit d'une déclaration expresse adressée à qui de droit ou rendue publique par son auteur, soit de l'abstention persistante après avertissement de l'autorité chargée de de la convocation.

Le membre ainsi démissionnaire ne peut être réélu avant le délai d'un an.

Art.L.221 C.Electoral En cas de démission d'office déclarée en application de l'article L.118-3 du Code Electoral ou en cas d'annulation de l'élection d'un candidat ou d'un binôme de candidats, il est procédé à une élection partielle dans

le délai de 3 mois à compter de cette déclaration ou de cette annulation (c'est-à-dire en cas de décision de justice).

Le conseiller départemental dont le siège devient vacant pour toute autre cause que celles mentionnées ci-dessus, est remplacé par la personne élue en même temps que lui à cet effet (c'est-à-dire son suppléant).

Si le remplacement d'un conseiller départemental n'est plus possible dans les conditions prévues à l'alinéa 2 de l'article L.221 du Code Electoral, il est procédé à une élection partielle au scrutin majoritaire dans le délai de 3 mois suivant la vacance (c'est-à-dire si le remplacement par le suppléant n'est pas possible).

Article 14 : Honorariat

Art.L.3123-30 L'honorariat est conféré par le représentant de l'Etat dans le Département aux anciens conseillers départementaux qui ont exercé leurs fonctions électives pendant dix-huit ans au moins dans le même département.

L'honorariat ne peut être refusé ou retiré par le représentant de l'Etat que si l'intéressé a fait l'objet d'une condamnation entraînant l'inéligibilité.

L'honorariat n'est assorti d'aucun avantage financier imputable sur le budget du Département.

Chapitre IV : Le Conseil départemental

Article 15 : Tenue de la séance

Art. L.3121-9 Le Conseil départemental se réunit à l'initiative de son Président, au moins une fois par trimestre, dans un lieu du département choisi par la Commission permanente.

Pour les années où a lieu le renouvellement général des conseillers départementaux, la première réunion se tient de plein droit le second jeudi qui suit le premier tour de scrutin.

Les convocations aux réunions du Conseil départemental sont adressées à chaque conseiller départemental par le Président du Conseil départemental au moins 12 jours avant la tenue de la réunion.

Art.L.3121-10 Le Conseil départemental est également réuni à la demande de la Commission permanente ou du tiers des membres du Conseil

départemental sur un ordre du jour déterminé pour une durée qui ne peut excéder deux jours. Un même conseiller départemental ne peut présenter plus d'une demande de réunion par semestre.

En cas de circonstances exceptionnelles, le Conseil départemental peut être réuni par décret.

Art.L.3121-14 Le Conseil départemental ne peut délibérer si la majorité absolue de ses membres en exercice n'est présente.

Art.L3121-19a1 Douze jours au moins avant la réunion du Conseil départemental, le Président adresse aux conseillers départementaux un rapport « sous quelque forme que ce soit » sur chacune des affaires qui doivent leur être soumises.

Art.L3121-19a3 En cas d'urgence, le délai prévu au premier alinéa peut être abrégé par le Président sans pouvoir être toutefois inférieur à 1 jour franc.

Art.L.3121-18-1 Le Conseil départemental assure la diffusion de l'information auprès de ses membres élus par les moyens matériels qu'il juge les plus appropriés.

Afin de permettre l'échange d'informations sur les affaires relevant de ses compétences, le Conseil départemental peut, dans les conditions définies par son assemblée délibérante, mettre à disposition de ses membres élus, à titre individuel, les moyens informatiques et de télécommunication nécessaires.

Depuis septembre 2015, le Conseil départemental diffuse les rapports auprès de ses membres élus, de manière dématérialisée sur les tablettes mises à leur disposition.

En cas de défaillance technique, une diffusion des rapports sur un support papier se substitue à la diffusion électronique.

Art.L.3121-14 Le Conseil départemental ne peut délibérer si la majorité absolue de ses membres en exercice n'est pas présente.

Toutefois, si au jour fixé par la convocation, le Conseil départemental ne se réunit pas en nombre suffisant pour délibérer, la réunion se tient de plein droit trois jours plus tard et les délibérations sont alors valables quel que soit le nombre des présents.

Sous réserve des dispositions des articles L.3122-1 et L.3122-5, les délibérations du Conseil départemental sont prises à la majorité des suffrages exprimés.

Le Conseil départemental compte 58 élus, le quorum est donc atteint à 30.

Article 16 : Déroulement

- Art.L.3121-7 Le Conseil départemental a son siège à l'Hôtel du département.
- En début de chaque séance publique, le Président du Conseil départemental fait procéder à l'appel nominal par le secrétaire de séance désigné en début de séance par lui-même parmi les conseillers départementaux.
- Art.L.3121-21 Chaque année le Président rend compte au Conseil départemental par un rapport spécial, de la situation du département, de l'activité et du financement des différents services du département et des organismes qui dépendent de celui-ci. Le rapport précise également l'état d'exécution des délibérations du Conseil départemental et la situation financière du département. Ce rapport spécial donne lieu à un débat.

Article 17 : Place des citoyens

- Art. L3121-11 Les séances du Conseil départemental sont publiques.
- Néanmoins, sur la demande de 5 membres ou du Président, le Conseil départemental peut décider, sans débat, à la majorité absolue des membres présents ou représentés, qu'il se réunit à huis clos.

Article 18 : Constitution et fonctionnement des groupes d'élus

- Art.L.3121-24a2 Les groupes d'élus se constituent par la remise au Président du Conseil départemental d'une déclaration signée de leurs membres, accompagnée de la liste de ceux-ci et de leur représentant.
- Un exemplaire de cette liste doit être remis à la Direction des assemblées.
- Un groupe devra être constitué d'au moins trois membres.

Article 19 : Moyens affectés aux groupes d'élus

- Art.L.3121-24a3 Dans les conditions qu'il définit, le Conseil départemental peut affecter aux groupes d'élus pour leur usage propre ou pour un usage commun, un local administratif, du matériel de bureau et prendre en charge leurs frais de documentation, de courrier et de télécommunications.
- Art.L.3121-24a4 Le Président du Conseil départemental peut, dans les conditions fixées par le Conseil départemental et sur proposition des représentants de chaque groupe, affecter aux groupes d'élus une ou plusieurs personnes.

Le Conseil départemental ouvre au budget du Département, sur un chapitre spécialement créé à cet effet, les crédits nécessaires à ces dépenses sans qu'il puisse excéder 30% du montant total des indemnités versées chaque année aux membres du Conseil départemental.

Article 20 : Moyens d'expression des groupes d'élus

Art.L.3121-24-1 Lorsque le département diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du Conseil départemental, un espace est réservé à l'expression des groupes d'élus.

Cet espace sera réparti proportionnellement entre les groupes. Le directeur de la publication se réserve le droit de refuser tout texte diffamatoire mettant en cause des personnes ou dépassant le droit légitime à la critique et à l'expression démocratique dans le respect des valeurs républicaines.

Article 21 : Conférence des Présidents

La Conférence des Présidents est constituée du Président du Conseil départemental et des Présidents de groupes ou de leur mandataire.

La Conférence des Présidents se réunit à l'initiative du Président du Conseil départemental, au plus tard la veille de la séance publique ou de la Commission permanente pour examiner les rapports figurant à l'ordre du jour.

Le Président du Conseil départemental peut inviter en Conférence des Présidents des fonctionnaires du Département ou des personnalités qualifiées.

Chapitre V : La Commission permanente

Article 22 : Constitution de la Commission permanente

Art. L.3122-4 Le Conseil départemental élit les membres de la commission permanente.

La Commission permanente est composée du président du conseil départemental, de quatre à quinze vice-présidents, sous réserve que le nombre de ceux-ci ne soit pas supérieur à 30 % de l'effectif du conseil, et éventuellement d'un ou plusieurs autres membres.

Art. L.3122-5 Aussitôt après l'élection du président et sous sa présidence, le Conseil départemental fixe le nombre des vice-présidents et des autres membres de la commission permanente.

Art.L.3122-8 Le Président et les membres de la Commissions permanente ayant reçu délégation forment le Bureau.

Les convocations aux réunions de la Commission permanente sont adressées à chaque conseiller départemental par le Président du Conseil départemental au moins 8 jours avant la tenue de la réunion.

Article 23 : Attributions et fonctionnement de la Commission permanente

Art.L.3121-14-1 La Commission permanente ne peut délibérer si la majorité absolue de ses membres en exercice n'est présente ou représentée. (Cette disposition était auparavant à l'art. 33 du RI – Délibérations : publicité et entrée en vigueur).

La Commission permanente délibère sur toutes les affaires qui lui sont déléguées par le Conseil départemental. Elle se réunit à l'initiative du Président du Conseil départemental.

Art.L.3211-2 Le Conseil départemental peut déléguer une partie de ses attributions à la Commission permanente à l'exception de celles visées aux art. L.3312-1 et L.1612-12 à L.1612-15.

Les délégations accordées par le Conseil départemental à la Commission permanente doivent être renouvelées après chaque renouvellement du Conseil départemental.

Art.L3121-19-1 Les rapports sur chacune des affaires qui doivent être soumises à la Commission permanente sont transmis huit jours au moins avant sa réunion.

Art.L.3121-14-1 La Commission permanente ne peut délibérer si la majorité absolue de ses membres en exercice n'est présente ou représentée.

Les réunions de la Commission permanente ne sont pas publiques. Peuvent y participer les agents du département autorisés par le Président et/ou sur un point particulier de l'ordre du jour, des personnalités qualifiées également autorisées par le Président du Conseil départemental.

Chapitre VI : Les Commissions thématiques

Article 24 : Constitution et dénomination

Art.L.3121-22 Après l'élection de sa Commission permanente, le Conseil départemental peut former ses commissions.

Le Président de chaque commission est désigné par le Président du Conseil départemental.

Le Président du Conseil départemental est membre de droit de toutes les commissions.

Les quatre commissions sont dénommées comme suit :

- Attractivité et rayonnement
- Préservation des territoires
- Exigence sociale
- Administration générale

Article 25 : Objet et fonctionnement

Les commissions se réunissent à la demande du Président du Conseil départemental préalablement à chaque séance du Conseil départemental et de la Commission permanente.

Les réunions des commissions ne sont pas publiques.

Peuvent y participer les agents du Département autorisés par le Président et/ou sur un point particulier de l'ordre du jour, des personnalités qualifiées également autorisées par le Président.

Les Présidents des commissions animent les travaux de leur commission.

Les commissions ne rendent que des avis sur les affaires départementales selon leur nature, la décision appartenant au seul Conseil départemental ou par délégation, à la Commission permanente.

**Chapitre VII : Débats et votes en séance du Conseil départemental et réunions
de la Commission permanente**

Article 26 : Déroulement et organisation des débats

Le Président du Conseil départemental ouvre la séance.

Aucun conseiller départemental ne peut intervenir sans avoir demandé la parole au Président du Conseil départemental.

Article 27 : Police de l'assemblée

Art.L.3121-12 Le Président a seul la police de l'assemblée.

Il peut faire expulser de l'auditoire ou arrêter tout individu qui trouble l'ordre.

En cas de crime ou délit, il en dresse un procès-verbal et le Procureur de la République en est immédiatement saisi.

Une suspension de séance peut être décidée à tout moment par le Président du Conseil départemental.

Les téléphones mobiles sont admis en séance, en mode silencieux, sous réserve que leur utilisation ne perturbe pas les travaux de l'assemblée départementale. Toute prise de conversation téléphonique se fait à l'extérieur.

Article 28 : Votes

\ Le vote à main levée est le mode de votation ordinaire.

Les votes doivent être exprimés de façon claire et audible pendant la séance.

Seuls les suffrages exprimés en séance peuvent être pris en compte.

Les abstentions ainsi que les bulletins blancs et nuls n'entrent pas en compte dans le dénombrement des suffrages exprimés.

Sur décision du Président du Conseil départemental, le vote électronique peut être mis en place pour certains dossiers spécifiques ou élections.

Article 29 : Procurations

Art.L.3121-16 Un conseiller départemental empêché d'assister à une réunion peut donner délégation de vote, pour cette réunion, à un autre membre de l'assemblée départementale.

Un conseiller départemental ne peut recevoir qu'une seule délégation.

Cette disposition s'applique aux réunions du Conseil départemental et de la Commission permanente.

Article 30 : Mode de scrutin

Art.L.3121-15 Les votes sont recueillis au scrutin public toutes les fois que le sixième de ses membres présents le demande. En cas de partage la voix du Président est prépondérante.

Néanmoins, les votes sur les nominations ont toujours lieu au scrutin secret dans les cas où la loi ou le règlement le prévoit expressément. Dans les autres cas, le Conseil Départemental peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations.

Article 31 : Amendements

Tout conseiller départemental peut présenter des amendements aux rapports discutés en séance.

Les amendements doivent être signés par leur(s) auteur(s) et déposés, en séance, par écrit sur le bureau du Président du Conseil Départemental.

Les amendements sont mis en discussion après la discussion du texte qu'ils tentent de modifier et mis aux voix avant le vote sur ce texte.

Lorsqu'ils viennent en concurrence, les amendements sont mis en discussion dans l'ordre ci-après : amendements de suppression et ensuite les autres amendements qui s'écartent le plus du texte proposé.

Article 32 : Vœux et motions

Tout conseiller départemental peut déposer un vœu ou une motion. Ceux-ci expriment des souhaits (vœux) ou contestations (motions) sur un sujet du domaine de compétences de l'assemblée départementale ou sur des questions relevant de l'intérêt général.

Ils doivent être remis par écrit au Président du Conseil Départemental au plus tard le jour de la Conférence des Présidents sauf en cas d'urgence où ils font l'objet d'une transmission immédiate à tous les présidents de Groupe et à la Direction des Assemblées.

Le Président du Conseil Départemental annonce leur dépôt à l'ouverture de la séance au cours de laquelle ils seront examinés.

Article 33 : Questions orales et missions d'information

Art.L.3121-20 Les conseillers départementaux ont le droit d'exposer en séance du Conseil départemental des questions orales ayant trait aux affaires du département.

Art.L3121-22-1 Le Conseil départemental, lorsque 1/5^{ème} de ses membres (12 élus pour le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône) le demande, délibère de la création d'une mission d'information et d'évaluation chargée de recueillir des éléments d'information sur une question d'intérêt départemental ou de procéder à l'évaluation d'un service public départemental. Un même conseiller départemental ne peut s'associer à une telle demande plus d'une fois par an.

Aucune mission ne peut être créée à partir du 1^{er} janvier de l'année civile qui précède l'année du renouvellement général des Conseils départementaux.

Le Président du Conseil départemental ou son représentant préside la mission d'information.

Il est seul en charge des réunions de la mission d'information ainsi que de l'organisation du travail et des débats. Il est également le rapporteur de ses travaux.

La Direction des assemblées assure le secrétariat de la mission d'information.

La mission d'information ne peut avoir qu'un seul objet. Ce dernier doit être suffisamment précis afin d'en fixer les limites.

Le Président le soumettra à l'assemblée départementale qui proposera la composition de la commission d'enquête. Celle-ci devra respecter les règles de la représentation proportionnelle.

La mission d'information ne peut comprendre plus de 5 membres conseillers départementaux.

Toute enquête dans les services ne pourra s'effectuer que sous le contrôle du Directeur général des services et du directeur concerné.

A l'issue de la mission, un rapport devra être établi et remis au Président du Conseil départemental qui le présentera à l'assemblée départementale.

La durée de la mission ne peut excéder 6 mois à compter de la date de la délibération qui l'a créée.

Chapitre VIII : Enregistrement et diffusion des réunions

Art.L.3121-11a1 Les séances du Conseil départemental sont publiques.

Art.L.3121-11a3 Ces séances peuvent être retransmises par les moyens de communication audiovisuelle.

Les séances du Conseil sont enregistrées sur support audio et/ou vidéo.

Les enregistrements des séances publiques sont déposés également sur le site institutionnel et accessibles au public (<https://www.departement13.fr/le-departement/linstitution/les-seances/>).

Par ailleurs, tous les débats de l'assemblée départementale en visioconférence sont enregistrés au moyen de la fonction « enregistrement » qui est incluse dans la solution technique de visioconférence/audiocoférence utilisée.

Les enregistrements de réunions Lifesize sont stockés sur le Cloud Lifesize durant 30 jours avant d'être effacés automatiquement.

Chapitre IX : Les Procès-verbaux et délibérations

Article 34 : Constitution du procès-verbal à chaque séance du CD

Art.L.3121-13 Le procès-verbal de chaque séance, rédigé par un des secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante, et signé par le Président et le secrétaire.

Il contient les rapports, les noms des membres qui ont pris part à la discussion et l'analyse de leurs opinions.

Art.L.3121-15-3 Le résultat des scrutins publics, énonçant les noms des votants, est reproduit au procès-verbal.

Ce procès-verbal est rédigé depuis la prise de note d'une sténotypiste qui assiste aux débats.

Par ailleurs, un compte-rendu présentant l'objet du rapport, un extrait de la délibération y afférant ainsi que les votes, est diffusé et publié au Recueil des actes administratifs.

Le procès-verbal ainsi que le compte-rendu sont adressés aux membres du Conseil départemental par voie électronique.

Les séances du Conseil départemental font l'objet d'un enregistrement audio. Cet enregistrement sera conservé par la Direction des assemblées. En cas de contestation, le procès-verbal et l'enregistrement feront foi.

Article 35 : Les délibérations : publicité et entrée en vigueur

Art.L.3121-17 Les délibérations du Conseil départemental ainsi que celles de la Commission permanente lorsqu'elles sont prises par délégation de l'assemblée, sont publiées dans les mêmes formes.

Toute personne a le droit de demander communication des délibérations et procès-verbaux des séances publiques du Conseil départemental, des délibérations de la Commission permanente, des budgets et des comptes du Département ainsi que des arrêtés du Président.

Ces délibérations font l'objet d'un affichage à l'Hôtel du Département et d'une diffusion sur le site internet de la collectivité.

En application du règlement n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, dit « RGPD » (règlement général sur la protection des données), certaines délibérations ne seront pas diffusées sur internet en raison des données personnelles qu'elles comportent, elles feront toutefois l'objet d'un affichage à l'Hôtel du Département.

Art.L.3131-1 Les actes pris par les autorités départementales sont exécutoires de plein droit dès qu'il est procédé à leur publication ou affichage ou à leur notification aux intéressés ainsi qu'à leur transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Chapitre X : Le représentant de l'Etat

Article 36 : Audition du Préfet

Art.L.3121-25 Par accord du Président du Conseil départemental et du représentant de l'Etat dans le département, celui-ci est entendu par le Conseil départemental.

En outre, sur demande du Premier ministre, le représentant de l'Etat dans le département est entendu par le Conseil départemental.

Chapitre XI : Modification du RI

Article 38 : Conditions d'établissement et de modification du RI

Art.L.3121-8 Le Conseil départemental établit son règlement intérieur dans les 3 mois qui suivent son renouvellement. Le règlement intérieur précédemment adopté continue à s'appliquer jusqu'à l'établissement du nouveau règlement.

Le règlement intérieur peut par ailleurs être modifié à la demande du Président du Conseil départemental.

Les modifications sont adoptées par l'assemblée départementale selon les mêmes modalités que celles applicables au document initial.

ANNEXE DU RAPPORT N°10

Désignations à divers organismes - 23 juillet 2021

ORGANISMES	MEMBRES PRÉVUS AUX STATUTS	AGRICULTURE	ÉLUS DÉSIGNÉS	N° RAPPORT / DATE
Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 membre - 1 suppléant	M. LIMOUSIN Mme CALLET		Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Entente interdépartementale pour la démontication du littoral méditerranéen.	Conseil d'Administration : 2 membres - 2 suppléants	M. ALVAREZ - Mme AMSELEM M. LIMOUSIN - Mme CHABAUD		Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale (SCP)	La Présidente ou le Président du Conseil départemental membre de droit + 2 membres administrateurs (parité) + 1 membre censeur	M. REAULT - Mme CARADEC M. MERCIER		Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Commission départementale d'orientation agricole	1 membre - 1 suppléant	M. LIMOUSIN Mme CHABAUD		Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Chambre d'agriculture	1 membre - 1 suppléant	M. LIMOUSIN Mme CHABAUD		Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Commission départementale de révision des listes électorales de la Chambre d'agriculture	1 maire désigné par le CD	Mme CHABAUD		Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Commission départementale d'aménagement foncier	4 membres - 4 suppléants	M. GHIGNETTO - Mme CHABAUD - M. LIMOUSIN - M. PONS Mme GRAILLON - M. ALVAREZ - Mme CARADEC - Mme VENTRON		Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Association pour l'emploi en agriculture (APEA 13)	1 membre	M. LIMOUSIN		Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Service de remplacement agricole des Bouches-du-Rhône	1 membre	M. LIMOUSIN		Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Commission départementale de gestion de l'Espace (CODEGE)	2 membres - 2 suppléants	M. LIMOUSIN - Mme CALLET M. PONS - GÉRARD		Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Association nationale des Élus du Vin	1 membre	M. GRANIER		Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Centre français du riz	1 membre	Mme GRAILLON		Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Centre de ressource et d'innovation pour l'irrigation et l'Agro météorologie en région sud (CRIAM Sud)	1 membre	M. LIMOUSIN		Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Commission régionale de l'agriculture raisonnée	1 membre - 1 suppléant	Mme GRAILLON M. LIMOUSIN		Rapport n°10 CD du 23/07/2021

ORGANISMES		MEMBRES PRÉVUS AUX STATUTS		ÉLUS DÉSIGNÉS		N° RAPPORT / DATE	
Comité départemental de la santé et de la protection animale (CDSPA)	La Présidente ou le Président du Conseil départemental	1 membre	M. COLLART	Rapport n°10 CD du 23/07/2021			
Groupement de défense sanitaire	1 membre	M. COLLART	Rapport n°10 CD du 23/07/2021				
Commission régionale de l'économie agricole et du monde rural	1 membre	M. LIMOUSIN	Rapport n°10 CD du 23/07/2021				
Conseil régional de la politique sanitaire animale et végétale (CROPSAV)	1 membre	M. COLLART	Rapport n°10 CD du 23/07/2021				
Association nationale AGRILLOCAL	1 membre	M. LIMOUSIN	Rapport n°10 CD du 23/07/2021				
Commission départementale de préservation des espaces naturels agricoles et forestiers (CDPENAF)	1 membre	M. GERARD	Rapport n°10 CD du 23/07/2021				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE							
Syndicat mixte d'aménagement des digues du Rhône et de la mer (SYMADREM)	Comité Syndicat : 4 membres - 4 suppléants	Mmes CALLET - GRAILLON - Mrs LIMOUSIN - REAULT Mrs PONS - ALVAREZ - VIDAL - Mme AMSELEM	Rapport n°10 CD du 23/07/2021				
Association des villes et des collectivités pour les communications électroniques et l'audiovisuel (AVICCA)	1 membre	M. MERCIER	Rapport n°10 CD du 23/07/2021				
Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance (SMAVD)	5 membres 5 suppléants	M. REAULT - Mme VENTRON - M. GERARD - M. VIDAL - Mme GENTE-CEAGLIO Mme AMSELEM - M. GUERIN - Mmes ARIAS - JOULIA - DEVALX	Rapport n°10 CD du 23/07/2021				
Comité de rivière de la Vallée de la Durance	La Présidente ou le Président du Conseil départemental	1 membre de droit	M. REAULT	Rapport n°10 CD du 23/07/2021			
Comité de pilotage du technopole de l'environnement Arbois-Méditerranée	2 représentants	M. PERRIN - Mme VENTRON	Rapport n°10 CD du 23/07/2021				
Compagnie Nationale du Rhône (CNR)	Conseil de surveillance : 1 représentant	Mme CALLET	Rapport n°10 CD du 23/07/2021				
Etablissement Public Foncier Provence Alpes Côte d'Azur (EPF PACA)	2 membres - 2 suppléants	M. GHIGONETTO - Mme CARADEC M. PONS - Mme CALLET	Rapport n°10 CD du 23/07/2021				

ORGANISMES		MEMBRES PRÉVUS AUX STATUTS		ÉLUS DÉSIGNÉS		N° RAPPORT / DATE
Voie navigables de France Commission territoriale Auvergne, Rhône-Alpes et Provence-Alpes- Côte d'Azur	1 membre	Mme MILON		Rapport n°10 CD du 23/07/2021		
Association Mer du Nord- Méditerranée	1 membre	M. REAULT		Rapport n°10 CD du 23/07/2021		
Zone Franche urbaine de Marseille	1 membre	M. ROYER-PERREAUT		Rapport n°10 CD du 23/07/2021		
Commission départementale de la présence postale territoriale	2 membres	Mmes ARIAS - GENTE-CEAGLIO		Rapport n°10 CD du 23/07/2021		
Conférence régionale d'aménagement et de développement du territoire	La Présidente ou le Président du Conseil départemental membre de droit	Mme CARADEC		Rapport n°10 CD du 23/07/2021		
Comité de suivi de la directive territoriale d'aménagement des Bouches-du-Rhône	Comité de suivi : 1 membre	Mme CARADEC		Rapport n°10 CD du 23/07/2021		
Comité départemental d'information géographique	1 membre	Mme CARADEC		Rapport n°10 CD du 23/07/2021		
Syndicat mixte Euro-Appilles		Dissolution de l'organisme.		Rapport n°10 CD du 23/07/2021		
Etablissement public d'aménagement et de développement Ouest Provence EPAD	1 membre	M. VIDAL		Rapport n°10 CD du 23/07/2021		
Syndicat mixte PACA Très Haut Débit (THD)	Comité syndical : 3 membres - 3 suppléants	M. MERCIER - Mme VENTRON - Mme BONFILLON CHIAVASSA M. PERRIN - M. BLUNT - Mme CALLET		Rapport n°10 CD du 23/07/2021		
Etablissement Public Euroméditerranée	2 membres	Mrs REAULT - COLLART		Rapport n°10 CD du 23/07/2021		
Schémas de cohérence territoriale (SCOT)	1 membre : le délégué à l'aménagement du territoire et 1 suppléant désigné pour chacun des SCOT	Mme CARADEC		Rapport n°10 CD du 23/07/2021		
SCOT Ouest Etang de Berre	1 membre - 1 suppléant	M. VIDAL - Mme AMSELEM		Rapport n°10 CD du 23/07/2021		
SCOT Métropole Aix Marseille Provence	1 membre - 1 suppléant	M. ROYER-PERREAUT - M. MORAINÉ		Rapport n°10 CD du 23/07/2021		
SCOT de la Communauté du Pays d'Aix	1 membre - 1 suppléant	M. MALLIE - M. MERCIER		Rapport n°10 CD du 23/07/2021		

ORGANISMES	MEMBRES PRÉVUS AUX STATUTS	ÉLUS DÉSIGNÉS	N° RAPPORT / DATE
SCOT de la Communauté d'agglomération Agglopoïe Provence	1 membre - 1 suppléant	M. PONS - Mme CALLEET	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
SCOT du Pays d'Aubagne et de l'Étoile	1 membre - 1 suppléant	M. GAZAY - Mme DOSSEMONT	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
SCOT du Pays d'Arles	1 membre - 1 suppléant	Mme GRAILLON - M. ALVAREZ	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plan d'occupation des sols de Marignane	1 membre	Mme GUARINO	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plan d'occupation des sols de Vitrolles	1 membre	Mme VENTRON	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plan d'occupation des sols de Meyreuil	1 membre	M. MERCIER	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plan local d'urbanisme et aux autres documents d'urbanisme de la ville de Marseille	2 membres	Mme CARADEC - M. ROYER-PERREAUT	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plan d'urbanisme intercommunal de la communauté urbaine Métropole Aix Marseille Provence	1 membre	Mme CARADEC	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Aix-en-Provence	1 membre	M. PERRIN	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Allauch	1 membre	Mme MIQUELLE	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Alleins	1 membre	Mme GENTE-CEAGLIO	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Arles	1 membre	M. ALVAREZ	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Aubagne	1 membre	Mme DOSSEMONT	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Auriol	1 membre	M. DE CALA	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Aurons	1 membre	Mme GENTE-CEAGLIO	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Aureille	1 membre	M. PONS	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Barbentane	1 membre	M. LIMOUSIN	Rapport n°10 CD du 23/07/2021

ORGANISMES	MEMBRES PRÉVUS AUX STATUTS	ÉLUS DÉSIGNÉS	N° RAPPORT / DATE
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Beaurecueil	1 membre	Mme BONFILLON CHIAVASSA	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Berre l'Étang	1 membre	Mme ARIAS	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Bouc-Bel-Air	1 membre	Mme VENTRON	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Boulbon	1 membre	M. LIMOUSIN	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Cabannes	1 membre	Mme CHABAUD	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Cabriès	1 membre	M. MALLIE	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Carry-le-Rouet	1 membre	M. LE DISSES	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Charleval	1 membre	Mme GENTE-CEAGLIO	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Chateaufort-le-Rouge	1 membre	Mme BONFILLON CHIAVASSA	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Chateaufort-les-Martigues	1 membre	M. LE DISSES	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Chateaufort	1 membre	M. LIMOUSIN	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Cornillon Confoux	1 membre	Mme ARIAS	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Coudoux	1 membre	M. GUERIN	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Cuges-les-Pins	1 membre	M. GHIGONETTO	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Eguilles	1 membre	M. GERARD	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Ensues-la-Redonne	1 membre	Mme GUARINO	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Eyguières	1 membre	Mme CALLET	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Fuveau	1 membre	M. MERCIER	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Fos-sur-Mer	1 membre	Mme JOULIA	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021

ORGANISMES	MEMBRES PRÉVUS AUX STATUTS	ÉLUS DÉSIGNÉS	N° RAPPORT / DATE
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Fontvieille	1 membre	Mme CALLET	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Gardanne	1 membre	Mme AMIEL	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Gémenos	1 membre	M. GHIGONETTO	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Gignac	1 membre	M. LE DISSÈS	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Grans	1 membre	Mme AMSELEM	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Graveson	1 membre	M. LIMOUSIN	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Gréasque	1 membre	M. DE CALA	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Itres	1 membre	M. ALVAREZ	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Jouques	1 membre	M. MERCIER	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - La Ciotat	1 membre	Mme MILON	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Lamanon	1 membre	M. PONS	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Lambesc	1 membre	M. GERARD	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Lançon	1 membre	M. GUERIN	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - La Barben	1 membre	M. GERARD	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - La Bouilladisse	1 membre	Mme MIQUELLE	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - La Roque d'Anthéron	1 membre	M. GERARD	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Le Paradou	1 membre	Mme CALLET	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Le Roove	1 membre	Mme GUARINO	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Le Tholonet	1 membre	Mme BONFILION CHIAVASSA	Rapport n°10 CD du 23/07/2021

ORGANISMES	MEMBRES PRÉVUS AUX STATUTS	ÉLUS DÉSIGNÉS	N° RAPPORT / DATE
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Les Baux de Provence	1 membre	Mme CALLET	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Maillane	1 membre	M. LIMOUSIN	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Mallemort	1 membre	M. GERARD	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Martigues	1 membre	Mr FRAU	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Mas Blanc les Alpilles	1 membre	Mme CALLET	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Meyrargues	1 membre	M. MERCIER	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Mimet	1 membre	M. GRANIER	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Mollèges	1 membre	M. LIMOUSIN	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Miramas	1 membre	M. VIDAL	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Mourès	1 membre	Mme CALLET	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Noves	1 membre	Mme CHABAUD	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Orgon	1 membre	M. PONS	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Peynier	1 membre	Mme BONFILLON CHIAVASSA	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Pellissane	1 membre	Mme GENTE-CEAGLIO	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Pennes Mirabeau	1 membre	M. GRANIER	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Plan-de-Cuques	1 membre	M. DE CALA	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Plan d'Orgon	1 membre	Mme CHABAUD	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Port-de-Bouc	1 membre	Mme GIORGETTI	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Puyloubier	1 membre	Mme BONFILLON CHIAVASSA	Rapport n°10 CD du 23/07/2021

ORGANISMES	MEMBRES PRÉVUS AUX STATUTS	ÉLUS DÉSIGNÉS	N° RAPPORT / DATE
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Port-Saint-Louis-du-Rhône	1 membre	Mme GRAILLON	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Puy Sainte Réparate	1 membre	M. MERCIER	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Rognac	1 membre	M. GUERIN	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Rognes	1 membre	M. GERARD	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Rousset	1 membre	Mme BONFILLON CHIAVASSA	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Roquefort-la-Bédoule	1 membre	M. GHIGONETTO	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Roquevaire	1 membre	Mme DOSSEMONT	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Salon-de-Provence	1 membre	M. PONS	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Saint Andiol	1 membre	Mme CHABAUD	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Saint Antonin sur Bayon	1 membre	Mme BONFILLON CHIAVASSA	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Saint Cannat	1 membre	Mme GENTE-CEAGLIO	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Saint Chamas	1 membre	Mme ARIAS	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Saint Estève Janson	1 membre	M. GERARD	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Saint Etienne du Grès	1 membre	Mme CALLET	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Saint Marc Jaumegarde	1 membre	M. MERCIER	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Saint Martin de Crau	1 membre	M. VIDAL	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Saintes Maries de la Mer	1 membre	Mme GRAILLON	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Saint Miire les Remparts	1 membre	Mme JOULIA	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Saint-Paul-Lez-Durance	1 membre	M. MERCIER	Rapport n°10 CD du 23/07/2021

ORGANISMES		MEMBRES PRÉVUS AUX STATUTS		ÉLUS DÉSIGNÉS		N° RAPPORT / DATE	
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Saint-Pierre-de-Mézoargues	1 membre	M. LIMOUSIN		Rapport n°10 CD du 23/07/2021			
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Saint Rémy de Provence	1 membre	Mme CALLET		Rapport n°10 CD du 23/07/2021			
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Saint-Savournin	1 membre	M. DE CALA		Rapport n°10 CD du 23/07/2021			
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Sausset les Pins	1 membre	Mme GUARINO		Rapport n°10 CD du 23/07/2021			
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Sénas	1 membre	M. PONS		Rapport n°10 CD du 23/07/2021			
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Simiane-Collongue	1 membre	M. GRANIER		Rapport n°10 CD du 23/07/2021			
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Septèmes	1 membre	Mme AMIEL		Rapport n°10 CD du 23/07/2021			
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Tarascon	1 membre	Mme CHABAUD		Rapport n°10 CD du 23/07/2021			
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Trets	1 membre	Mme BONFILLON CHIAVASSA		Rapport n°10 CD du 23/07/2021			
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Vauvenargues	1 membre	M. MERCIER		Rapport n°10 CD du 23/07/2021			
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Velaux	1 membre	Mme ARIAS		Rapport n°10 CD du 23/07/2021			
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Venelles	1 membre	Mme BONFILLON CHIAVASSA		Rapport n°10 CD du 23/07/2021			
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Ventabren	1 membre	M. GUERIN		Rapport n°10 CD du 23/07/2021			
Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) - Verquières	1 membre	Mme CHABAUD		Rapport n°10 CD du 23/07/2021			
CONSTRUCTION-PATRIMOINE							
Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement (CAUE)	6 membres	M. PONS - Mimes CARADEC- VENTRON - Mrs GUERIN - LIMOUSIN - Mme AMIEL		Rapport n°10 CD du 23/07/2021			
CULTURE							
Association du festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence et de l'académie européenne de musique	1 membre	Mme JOULIA		Rapport n°10 CD du 23/07/2021			

ORGANISMES	MEMBRES PRÉVUS AUX STATUTS	ÉLUS DÉSIGNÉS	N° RAPPORT / DATE
Comité Museon Ariaten	1 membre	Mme JOULIA	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Association des rencontres internationales de la photographie à Arles	1 membre	Mme JOULIA	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
GIP Centre interrégional de conservation et de restauration du patrimoine	Conseil d'Administration : 1 membre	Mme JOULIA	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA) 3ème section concernant les objets mobiliers	2 membres - 2 suppléants	Mme JOULIA - M. GHIGONETTO Mme GRAILLON - M. PERRIN	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA) 1ère section	2 membres - 2 suppléants	Mme JOULIA - M. GHIGONETTO Mme GRAILLON - M. PERRIN	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Site mémorial des Milles	Comité Consultatif : 1 membre	M. PERRIN	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
ECONOMIE			
SPL La Ciotat Shipyards (anciennement SEMIDEP La Ciotat)	Conseil d'administration : 5 membres Assemblée générale : 1 membre	Mme MILON - M. GAZAY - Mme DOSSEMONT - Mrs FRAU - ROYER-PERREAU Mme DOSSEMONT	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
SPL La Ciotat Shipyards (anciennement SEMIDEP La Ciotat) Comité de suivi environnemental projet ATLAS	1 membre	M. ROYER-PERREAU	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Grand port maritime de Marseille (GPM)	Conseil de surveillance : 1 membre Conseil de développement : 1 membre - 1 suppléant	Mme CARADEC M. GAZAY M. LE DISSES	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Chambre de Commerce et d'Industrie d'Aix Marseille Provence	Commission locale : 1 membre	Mme PREZIOSI	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Commission locale de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Arles	3 membres	Mme GRAILLON - M. ALVAREZ - Mme AMSELEM	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Commission consultative économique de l'aéroport de Marseille	1 membre	M. LE DISSES	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021

ORGANISMES		MEMBRES PRÉVUS AUX STATUTS		ÉLUS DÉSIGNÉS		N° RAPPORT / DATE	
Aéroport Marseille-Provence - Conseil de surveillance	1 membre	M. LE DISSÈS		Rapport n°10 CD du 23/07/2021			
Aéroport Marseille Provence - Comité des investissements	1 membre	M. LE DISSÈS		Rapport n°10 CD du 23/07/2021			
Comité départemental de la formation professionnelles de la promotion sociale et de l'emploi	2 membres - 2 suppléants	Mrs GAZAY - ALVAREZ					
	Délégation Permanente du Comité : 2 membres - 2 suppléants	M. ROSSI - Mme MIQUELLE					
Comité d'Orientation et de Formation des Jeunes :	2 membres - 2 suppléants	M. ROSSI - Mme MIQUELLE		Rapport n°10 CD du 23/07/2021			
		Mrs GAZAY - ALVAREZ					
Commission de programmation régionale des fonds européens	1 membre	Mmes DEVAUX - AMIEL					
		M. GUERIN - Mme DOSSEMONT		Rapport n°10 CD du 23/07/2021			
Association du Grand Luminy	1 membre - 1 suppléant	Mme RUDISUHLI		Rapport n°10 CD du 23/07/2021			
Pays d'Aix Développement	1 membre	M. PERRIN		Rapport n°10 CD du 23/07/2021			
Provence Promotion	Conseil d'Administration : 1 membre	M. GAZAY		Rapport n°10 CD du 23/07/2021			
SEM AGORA Centre des congrès d'Aubagne	1 membre - 1 suppléant	Mme DOSSEMONT Mme MIQUELLE		Rapport n°10 CD du 23/07/2021			
Commission régionale des aides publiques aux entreprises	1 membre	M. GAZAY		Rapport n°10 CD du 23/07/2021			
Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC)	Pour les projets sur Marseille : 1 membre - 3 suppléants	M. ROYER-PERREAUT Mmes PUSTORINO - CARADEC - DEVAUX		Rapport n°10 CD du 23/07/2021			
Observatoire départemental d'aménagement commercial	2 membres - 2 suppléants	M. GAZAY - Mme CARADEC Mme PERRIN - COLLART		Rapport n°10 CD du 23/07/2021			
Association ARCHEOMED Arles	1 membre pour le collège institutionnel	M. PERRIN		Rapport n°10 CD du 23/07/2021			
France Active Provence Alpes Côte d'Azur	Conseil de surveillance : 1 membre	M. GAZAY		Rapport n°10 CD du 23/07/2021			
Groupement d'intérêt public - centrale d'achat Métropole/Département	Conseil d'administration - collège 1 : 3 membres Assemblée Générale : 1 membre - 1 suppléant	M. REAULT - Mmes CALLET - VENTRON Mme CHABAUD M. LIMOUSIN		Rapport n°10 CD du 23/07/2021			

ORGANISMES		MEMBRES PRÉVUS AUX STATUTS		ÉLUS DÉSIGNÉS		N° RAPPORT / DATE	
Assemblée générale de la Cité des métiers		1 membre		Mme MIQUELLE		Rapport n°10 CD du 23/07/2021	
RisingSUD		Conseil d'administration : 2 membres		Mrs GAZAY - MORAINÉ		Rapport n°10 CD du 23/07/2021	
EDUCATION							
Conseil départemental de l'éducation nationale		5 membres – 5 suppléants		Mmes MIQUELLE - GUARINO - DEVAUX - BONFILLON CHIAVASSA - AMIEL Mmes PERRIN - COLLART - Mme BERNASCONI - M. ROSSI - Mme PREZIOSI		Rapport n°10 CD du 23/07/2021	
Conseil académique de l'éducation nationale		2 membres - 2 suppléants		Mmes MIQUELLE - BONFILLON CHIAVASSA Mmes PREZIOSI - DEVAUX		Rapport n°10 CD du 23/07/2021	
Conseil académique des langues régionales de l'académie d'Aix-Marseille		1 membre		Mme GRAILLON		Rapport n°10 CD du 23/07/2021	
Conseil académique pour la scolarisation des élèves handicapés		1 membre		Mme BONFILLON CHIAVASSA		Rapport n°10 CD du 23/07/2021	
Conseil de Région académique pour les élèves et les étudiants à besoins éducatifs particuliers (CoREEP)		La Présidente ou le Président du Conseil départemental membre de droit		Mme BONFILLON CHIAVASSA		Rapport n°10 CD du 23/07/2021	
Conseil académique sur l'enseignement des langues vivantes étrangères		1 membre		M. COLLART		Rapport n°10 CD du 23/07/2021	
Commission Régionale compétente en vue de l'attribution de bourses nationales du second degré		1 membre		M. COLLART		Rapport n°10 CD du 23/07/2021	
Commission départementale compétente en vue de l'attribution de bourses nationales du second degré		3 membres		Mmes MIQUELLE - DEVAUX - M. COLLART		Rapport n°10 CD du 23/07/2021	
CANOPE ex : Centre régional de documentation pédagogique Conseil d'administration		1 membre + 1 membre désigné en l'absence de nomination d'autre département		Mmes MIQUELLE - DEVAUX		Rapport n°10 CD du 23/07/2021	
Comité consultatif du centre départemental de documentation pédagogique		2 membres		Mmes MIQUELLE - DEVAUX		Rapport n°10 CD du 23/07/2021	
Lycée Georges DUBY à Luynes		Section internationale anglaise : 1 membre		Mme ANGELETTI		Rapport n°10 CD du 23/07/2021	

ORGANISMES		MEMBRES PRÉVUS AUX STATUTS		ÉLUS DÉSIGNÉS		N° RAPPORT / DATE	
Lycée Agricole d'Aix-Valabre à Gardanne	Conseil d'administration : 1 membre - 1 suppléant	M. GRANIER Mme AMIEL	Rapport n°10 CD du 23/07/2021				
L.E.P Agricole Les Alpilles à Saint-Rémy-de-Provence	1 membre - 1 suppléant	Mme CALLET M. PONS	Rapport n°10 CD du 23/07/2021				
Fondation Félix ABRAM - Domaine du Merle	1 membre - 1 suppléant	M. PONS Mme CALLET	Rapport n°10 CD du 23/07/2021				
Centre d'information et d'orientation du Département (CIO)	1 membre par CIO	Mme GRAILLON (Arles)	Rapport n°10 CD du 23/07/2021				
	Arles :	M. GHIGONETTO (La Ciotat)					
	La Ciotat :	M. PERRIN (Aix-en-Provence)					
	Aix-en-Provence :	Mme GIORGETTI (Martigues)					
	Martigues :	M. GAZAY (Aubagne)					
Aubagne :	M. PONS (Salon)	Mme JOULIA (Istres)					
Salon :	Mme MIQUELLY (Marseille)						
Istres :							
Ensemble des CIO de Marseille :							
Commission de concertation académique pour l'enseignement privé	1 membre - 1 suppléant	Mme BONFILLON CHIAVASSA Mme MIQUELLY	Rapport n°10 CD du 23/07/2021				
Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives de la région PACA (ex CREPS)	1 membre	M. SANTELLI	Rapport n°10 CD du 23/07/2021				
Conseil de perfectionnement de la formation continue GRETA de l'arrondissement de Marseille	1 membre	Mme DEVAUX	Rapport n°10 CD du 23/07/2021				
Conseil de perfectionnement de la formation continue GRETA hors Marseille	1 membre	M. GAZAY	Rapport n°10 CD du 23/07/2021				
Commission départementale de l'enseignement et de la formation professionnelle agricole	1 membre - 1 suppléant	M. LIMOUSIN M. GRANIER	Rapport n°10 CD du 23/07/2021				
Commission hygiène et sécurité du collège Simone de Beauvoir à Vitrolles	1 membre	Mme VENTRON	Rapport n°10 CD du 23/07/2021				
Projet éducatif local de La Ciotat	1 membre	M. GHIGONETTO	Rapport n°10 CD du 23/07/2021				

ORGANISMES		MEMBRES PRÉVUS AUX STATUTS		ÉLUS DÉSIGNÉS		N° RAPPORT / DATE	
Comité Stratégique régional du numérique éducatif	1 membre	M. MERCIER	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021				
ENVIRONNEMENT - FORÊT							
Comité de pilotage du schéma régional des carrières de Provence Alpes Côte d'Azur	1 membre	M. VIDAL	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021				
Réserve nationale de Camargue Conseil de direction	1 membre	M. VIDAL	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021				
Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue Conseil syndical	3 membres - dont 2 membres au bureau 3 suppléants	Mmes GRAILLON - AMSELEM - CHABAUD Mme JOULIA - M. LIMOUSIN - Mme CALLET	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021				
Comité consultatif de la réserve naturelle des marais du vigeirat	1 membre	Mme GRAILLON	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021				
Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres	Conseil des rivages de Méditerranée : 1 membre	M. REAULT	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021				
Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional des Alpilles	3 membres - 3 suppléants	Mme CALLET - M. LIMOUSIN - Mme AMSELEM M. VIDAL - Mme CHABAUD - M. PONS	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021				
Syndicat mixte pour la gestion du Parc marin de la Côte Bleue	2 membres - 2 suppléants	M. LE DISSES - Mme GUARINO M. GHIGONETTO - Mme MILON	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021				
Grand site Sainte Victoire MAMP	Comité de gestion : 7 membres	Mrs BLINT - MERCIER - Mmes BONFILLON CHIAVASSA - VENTRON - MILON - Mrs MALLIE - GERARD	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021				
Comité consultatif gestion de la réserve naturelle de la Sainte Victoire	1 membre	M. MERCIER	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021				
Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel de la Sainte Baume	2 membres - dont 1 membre au bureau 2 suppléants	Mme MIQUELLE - M. REAULT Mme DOSSEMONT - M. DE CALA	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021				
Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement (ARBE)	1 membre - 1 suppléant	M. REAULT Mme VENTRON	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021				
ATMOSUD (Anciennement AIR PACA)	1 membre	Mme VENTRON	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021				
Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome d'Avignon Caumont	1 membre - 1 suppléant	M. PONS M. LIMOUSIN	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021				

MEMBRES PRÉVUS AUX STATUTS		ÉLUS DÉSIGNÉS		N° RAPPORT / DATE
ORGANISMES				
Commission consultative de l'environnement de l'aéroport de Marseille Provence	2 membres- 2 suppléants Comité Permanent : 1 membre	Mrs LE DISSES - REAULT Mimes GUARINO - VENTRON M. GAZAY		Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome d'Aix-les-Milles	1 membre - 1 suppléant	M. PERRIN Mme RUDISCHLI		Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Commission consultative de l'aérodrome du Castellet (Var)	1 membre - 1 suppléant	Mme MIQUELLE M. REAULT		Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Centre d'études nucléaires de Cadarache	Comité Consultatif Régional : 1 membre	M. REAULT		Rapport n°10 CD du 23/07/2021
CLI de Cadarache	Transparence et sûreté nucléaire : 2 membres - 2 suppléants 1 membre	Mrs REAULT - MERCIER Mme VENTRON - M. PERRIN		Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Association Cyprès - Centre d'information du public pour la prévention des risques industriels et la protection de l'environnement	1 membre	M. REAULT		Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Syndicat Mixte GIPREB Gestion intégrée Prospective et Restauration de l'Etang-de-Berre	2 membres - 2 suppléants	Mimes VENTRON - JOULIA Mrs REAULT - GUERIN		Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Parc naturel du Verdon pour la compétence "gestion globale du grand cycle de l'eau"	1 membre - 1 suppléant	M. REAULT M. MERCIER		Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Comité de rivière - Bassin versant de l'Huveaune	1 membre	Mme DEVAUX		Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Réseau IDEAL	1 membre	M. REAULT		Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Commission locale de l'Eau du Verdon	1 membre	M. REAULT		Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Comité de gestion des poissons migrateurs du bassin Rhône Méditerranée Corse	1 membre	M. VIDAL		Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Institut méditerranéen de l'Eau	1 membre	M. REAULT		Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Agence de l'Eau - Comité de bassin Rhône Méditerranée Corse	1 membre	Mme VENTRON		Rapport n°10 CD du 23/07/2021

ORGANISMES		MEMBRES PRÉVUS AUX STATUTS		ÉLUS DÉSIGNÉS		N° RAPPORT / DATE
Commission consultative d'évaluation et de suivi du plan régional de prévention des déchets dangereux	1 membre	M. REAULT	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021			
Commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant de l'Arc	1 membre	M. REAULT	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021			
Comité départemental de concertation sur l'épandage des boues de stations d'épuration urbaines en agriculture	1 membre	M. LIMOUSIN	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021			
Comité de baie de la métropole marseillaise	1 membre	M. REAULT	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021			
Commission départementale des risques naturels majeurs	1 membre - 1 suppléant	M. REAULT Mme VENTRON	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021			
Commission départementale de la nature, des paysages et des sites	Formation spécialisée sites et paysages : 2 membres Formation spécialisée des carrières : 2 membres Formation protection de la nature : 2 membres Formation publicité : 2 membres Formation faune sauvage et captive : 2 membres	Mrs GERARD - VIDAL sur toutes les formations	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021			
Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST)	2 membres - 2 suppléants	M. REAULT - Mme VENTRON M. COLLART - Mme PUSTORINO	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021			
Comité 21 - Comité français pour l'environnement et le développement durable	Formation spécialisée insalubrité : 1 membre - 1 suppléant	Mme VENTRON M. COLLART	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021			
Comité d'orientation de l'organisme unique de gestion collective de nappe de Crau	1 membre	M. COLLART	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021			
Comité de nappe de la Crau	1 membre	Mme AMSELEM	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021			
		Mme AMSELEM	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021			

ORGANISMES	MEMBRES PRÉVUS AUX STATUTS	ÉLUS DÉSIGNÉS	N° RAPPORT / DATE
Comité de delta Camargue	1 membre	Mme GRAILLON	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Conseil maritime de façade de Méditerranée	1 membre - 1 suppléant	M. ROYER-PERREAU Mme CARADEC	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Parc National des Calanques Conseil d'administration Commission escalade	Conseil d'administration : la Présidente ou le Président du Conseil département membre de droit + 2 membres + 2 suppléants Commission escalade : 2 membres + 2 administratifs (espaces naturels et sport)	M. SANTELLI Mmes MILON - VENTRON M. MORAINÉ - Mme DEVAUX Mmes PUSTORINO - DEVAUX M. Jean-Philippe MIGNARD - Mme Béatrice ORELLE	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plan de prévention des risques technologiques Total la Mède	1 membre	M. REAULT	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Commission de suivi de site des Bouches-du-Rhône	ALTEO Gardanne/Bouc-bel-Air (usine d'alumine et installation de stockage de déchets) VALSUD groupe VEOLIA propre à Septème les Vallons (installation de stockage non dangereux) EVERE MAMP à Fos-sur-Mer (centre de traitement multifilières de déchets ménagers avec valorisation énergétique) ; 1 membre - 1 suppléant	Mme VENTRON - M. REAULT (Gardanne) Mme VENTRON - M. GARNIER (Septème les Vallons) Mme VENTRON- Mme JOU LIA (Fos sur Mer)	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Comité régional de biodiversité	1 membre	M. REAULT	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Commission consultative départementale de la sécurité et de l'accessibilité	3 membres - 3 suppléants	Mme AMSELEM - M. LE DISSÉS - Mme GUARINO Mrs PERRIN - ROSSI - Mme VENTRON	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Observatoire départemental du volontariat dans les corps de Sapeurs-Pompiers (DRH)	2 membres	Mrs MALLIE - GERARD	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Entente pour la forêt méditerranéenne - Valabre	Conseil d'Administration : 2 membres - 2 suppléants	Mrs GERARD - MALLIE Mrs GRANIER-PERRIN	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Commission régionale de la forêt et des produits forestiers	1 membre	M. GERARD	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Conseil d'orientation de la forêt méditerranéenne	1 membre	M. GERARD	Rapport n°10 CD du 23/07/2021

ORGANISMES	MEMBRES PRÉVUS AUX STATUTS	ÉLUS DÉSIGNÉS	N° RAPPORT / DATE
Conseil consultatif RNN Coussouls de Crau	La Présidente ou le Président du Conseil départemental 1 membre	Mme AMSELEM	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Association des communes forestières des Bouches-du-Rhône	1 membre	M. GERARD	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
FINANCES			
Commission départementale des valeurs locales des locaux professionnels	2 membres - 2 suppléants	Mmes PREZIOSI - CARADEC M. MORAINÉ - Mme DOSSEMONT	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Commission des impôts directs locaux	1 membre - 1 suppléant	M. MORAINÉ Mme PREZIOSI	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Commission départementale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires	1 membre	M. MORAINÉ	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
JEUNESSE ET SPORTS			
Mission locale de Marseille	3 membres	Mrs ROSSI - ROYER-PERREAUT - Mme DEVAUX	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Mission locale Aubagne (Maison Bleue)	1 membre	M. GAZAY	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Mission locale Pays Salonais	1 membre	M. PONS	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Mission locale Pays d'Aix	1 membre	M. BLINT	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Mission locale Martigues Port-de-Bouc	2 membres	M. FRAU - Mme GIORGETTI	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Mission locale La Ciotat	1 membre	M. GHIGONETTO	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Mission locale du Pays d'Arles	1 membre - 1 suppléant	Mme GRAILLON Mme CHABAUD	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
METIERAMA ADIME	1 représentant au Conseil d'Administration	M. GAZAY	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Commission départementale de coordination en matière de Jeunesse	1 membre	Mme DEVAUX	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Fédération méditerranéenne des maisons de jeunes et de la culture des académies d'Aix-Marseille et de Montpellier	1 membre	Mme DEVAUX	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021

MEMBRES PRÉVUS AUX STATUTS		ÉLUS DÉSIGNÉS		N° RAPPORT / DATE	
ORGANISMES					
Association pour l'insertion et l'emploi du pays martégal	1 membre	M. GAZAY		Rapport n°10 CD du 23/07/2021	
Centre d'information jeunesse	1 membre	Mme DEVAUX		Rapport n°10 CD du 23/07/2021	
École de la deuxième chance	Conseil d'Administration – 2 membres	Mme DEVAUX - M. ROSSI		Rapport n°10 CD du 23/07/2021	
Conseil départemental de la jeunesse, des sports et de la vie associative	1 membre - 1 suppléant	M. DE CALA Mme DEVAUX		Rapport n°10 CD du 23/07/2021	
Conférences régionales du sport	Collège des représentants des collectivités territoriales et EPCI : 2 membres	Mme PUSTORINO M. SANTELLI		Rapport n°10 CD du 23/07/2021	
Commission départementale des espaces, sites et itinéraires (CDESI)	La Présidente ou le Président du Conseil départemental membre de droit + 1 Vice Président 2 membres	M. REAULT - Mme VENTRON Mrs PONS - BLINT		Rapport n°10 CD du 23/07/2021	
Commission Départementale de l'emploi et de l'insertion	2 membres	Mrs GAZAY - ALVAREZ		Rapport n°10 CD du 23/07/2021	
Plan Départemental d'action pour le logement des plus défavorisés	2 membres	M. ROSSI - Mme DOSSEMONT		Rapport n°10 CD du 23/07/2021	
Comité Départemental de liaison et de coordination des services sociaux	2 membres	M. ROSSI - Mme AMIEL		Rapport n°10 CD du 23/07/2021	
JURIDIQUE					
Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics de Marseille	2 membres 2 suppléants	M. REAULT - Mme VENTRON Mmes GUARINO - CHABAUD		Rapport n°10 CD du 23/07/2021	
Commission départementale d'organisation et de modernisation des services publics	1 membre administratif 1 suppléant	Mme ARIAS Mme MIQUELLE		Rapport n°10 CD du 23/07/2021	
Commission du jury criminel	5 membres	Mmes VENTRON - MIQUELLE - CHABAUD - M. LIMOUSIN - Mme GRAILLON		Rapport n°10 CD du 23/07/2021	

ORGANISMES		MEMBRES PRÉVUS AUX STATUTS		ÉLUS DÉSIGNÉS		N° RAPPORT / DATE	
Centre de gestion de la fonction publique territoriale (CDG13)	Conseil de discipline de recours : 3 membres 3 suppléants	Mmes MIQUELLE - GRAILLON - M. MORAINÉ Mmes BERNASCONI - MILON - VENTRON	Rapport n°10 CD du 23/07/2021				
ORGANISMES TEMPORAIRES							
OPAH Rénovation urbaine du centre ancien de Châteaurenard 2017-2021	1 membre pour le comité de pilotage	Mme PREZIOSI	Rapport n°10 CD du 23/07/2021				
OPAH de la copropriété "Résidence Plombières" 2018-2023	1 membre pour le comité de pilotage	Mme PREZIOSI	Rapport n°10 CD du 23/07/2021				
OPAH développement durable de Port-de-Bouc 2017-2022	1 membre pour le comité de pilotage	Mme PREZIOSI	Rapport n°10 CD du 23/07/2021				
OPAH renouvellement urbain du centre ancien de La Ciotat 2018-2023	1 membre pour le comité de pilotage	Mme PREZIOSI	Rapport n°10 CD du 23/07/2021				
Plan de lutte contre l'habitat indigne (LHI) 3ème protocole 2017-2022	1 représentant au sein des comités de pilotage LHI et de l'accord partenarial sur les copropriétés dégradées	Mme DOSSEMONT	Rapport n°10 CD du 23/07/2021				
POLITIQUE DE VILLE - VIE LOCALE							
OPH 13 Habitat	6 Conseillers départementaux 2 élus locaux n'étant pas conseillers départementaux 5 personnalités qualifiées 1 représentant d'une association dont l'objet est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées	M. ROYER-PERREAU - Mme PREZIOSI - Mrs DE CALA - ALVAREZ - Mmes DOSSEMONT - PUSTORINO (2 élus locaux) Mme CHANTELOT - M. ROUX (5 personnalités qualifiées) Mme ROCLETTE - Mme GHIO - Mme MARTINOD - M. MANGANI - M. BALLARO	Rapport n°10 CD du 23/07/2021				
SOLJHA Provence	1 membre	Association "Nos quartiers ont du talent" Mme Blanche TURNER Mme DOSSEMONT	Rapport n°10 CD du 23/07/2021				
Commission chargée d'élaborer le plan de sauvegarde des copropriétés du Parc Kallisté (Marseille 15ème) - Bât A-C-D-E-F-G et espaces et équipements communs	1 membre	Mme PREZIOSI	Rapport n°10 CD du 23/07/2021				

ORGANISMES	MEMBRES PRÉVUS AUX STATUTS	ÉLUS DÉSIGNÉS	N° RAPPORT / DATE
Commission chargée d'élaborer le plan de sauvegarde de la copropriété des Rosiers (Marseille 14ème)	1 membre	Mime PREZIOSI	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Commission chargée d'élaborer le plan de sauvegarde sur les copropriétés du Parc Bellevue - Sur les Bât D-E-F-G-H et espaces et équipements communs	1 membre	Mime PREZIOSI	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Association départementale pour l'information sur le logement des Bouches-du-Rhône ADIL	La Présidente ou le Président du Conseil départemental membre de droit + 3 membres	Mime DOSSEMONT M. ROYER-PERREAUT - Mimes PUSTORINO - GUARINO	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Comité régional de l'habitat en PACA	1 membre - 1 suppléant	Mime DOSSEMONT Mime PREZIOSI	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Plan national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD) de Marignane	1 membre	Mime PREZIOSI	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Programme local de l'habitat de la Métropole Aix-Marseille Provence	1 membre	Mime DOSSEMONT	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Programme local de l'habitat de la Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette	1 membre	M. LIMOUSIN	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Commission locale d'amélioration de l'habitat de la Communauté d'Agglomération Arles Camargue Crau Montagnette	1 membre	M. LIMOUSIN	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Commission chargée d'élaborer le Plan de sauvegarde sur la copropriété Les Facultés Aix-en-Provence	1 membre - 1 suppléant	M. BLINT M. PERRIN	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021

ORGANISMES	MEMBRES PRÉVUS AUX STATUTS	ÉLUS DÉSIGNÉS	N° RAPPORT / DATE
Agence technique départementale d'assistance au service des communes des Bouches-du-Rhône (ATD)	La Présidente ou le Président du Conseil départemental membre de droit le rapporteur général du budget 7 membres	Mme CHABAUD (représente la Présidente) M. MORAINÉ (RGB) Mmes VENTRON - MIQUELLE - GRAILLON - AMSELEM Mrs MALLIE - LE DISSÈS - LIMOUSIN	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Office national des anciens combattants et victimes de la guerre	Conseil d'Administration – 1 membre	M. MORAINÉ	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Association pour l'animation des centres sociaux de Martigues	1 membre	Mme ARIAS	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Comité départemental des financeurs des centres sociaux	La Présidente ou le Président du Conseil départemental membre de droit Le DGA de la Solidarité ou son représentant le Directeur de la DVL	Mme ARIAS	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Energie solidaire 13 (ES 13) (ex entraide solidarité 13)	Assemblée générale : 6 membres en qualité d'auditeurs (sans voix délibératives) Désignations personnalités qualifiées	Mmes BERNASCONI - ARIAS - Mrs DE CALA - SANTELLI - Mme PUSTORINO - M. GUERIN	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
RECHERCHE - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR			
École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) Aix-Marseille Université	Conseil consultatif : 1 membre	M. COLLART	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Centre International de Rencontres Mathématiques CNRS	1 membre	M. COLLART	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Observatoire des Sciences de l'Univers (Centre d'Océanologie de Marseille)	1 membre	M. COLLART	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Centre Régional de Lasers Industriels	Conseil d'Administration - 1 membre	M. COLLART	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Aix Marseille Université - UFR des sciences	1 membre	M. COLLART	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021

ORGANISMES		MEMBRES PRÉVUS AUX STATUTS		ÉLUS DÉSIGNÉS		N° RAPPORT / DATE
Aix Marseille Université – Conseil scientifique		1 membre		M. COLLART		Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Aix Marseille Université – Commission Recherche		1 membre		M. COLLART		Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Aix Marseille Université - Institut d'administration des entreprises d'Aix-Marseille (IAE)		1 membre conseil d'administration 1 suppléant du même sexe		M. COLLART M. ROYER-PERREAUT		Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Université de Droit d'Economie et des Sciences d'Aix-Marseille - Institut d'Administration des Entreprises		1 membre		M. COLLART		Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Ecole de Journalisme et de Communication de Marseille		1 membre		M. COLLART		Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Commission Régionale des Etudes Médicales et Pharmaceutiques		1 membre par commission Commission des études médicales : Commission des études pharmaceutiques :		M. COLLART pour les deux commissions		Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Faculté de Médecine - Conseil de Faculté		1 membre		M. COLLART		Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
I.U.T - Institut Universitaire de Technologie - Aix Marseille Université		1 membre		M. COLLART		Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Faculté de droit et de science politique d'Aix Marseille		1 membre		M. COLLART		Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Faculté d'économie et de gestion de l'université d'Aix-Marseille		1 membre 1 suppléant de Même sexe :		M. GAZAY M. PERRIN		Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
KEDGE Business School Marseille (Euromed Marseille)		1 membre		M. GAZAY		Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Faculté des Sciences du Sport		1 membre		M. SANTELLI		Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Ecole Polytech Marseille - Ecole polytechnique universitaire de Marseille		1 membre		M. COLLART		Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Ecole Nationale de la Marine Marchande de Marseille		1 membre		Mime CARADEC		Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Institut de Mécanique de Marseille IM2 / UNIMECA		1 membre		M. SANTELLI		Rapport n° 10 CD du 23/07/2021

ORGANISMES		MEMBRES PRÉVUS AUX STATUTS		ÉLUS DÉSIGNÉS		N° RAPPORT / DATE	
Ecole Centrale de Marseille	1 membre - 1 suppléant	Mme PUSTORINO Mme PREZIOSI	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021				
Ecole universitaire de maieutique Marseille Méditerranée	1 membre	M. COLLART	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021				
Université du temps libre	1 membre	M. SANTELLI	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021				
Labex Med - Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme	1 membre pour le conseil scientifique	M. COLLART	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021				
Institut de Management Public et de Gouvernance Territoriale IMPGT	1 membre	Mme MIQUELLE	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021				
Aix-Marseille Université (AMU)	1 membre - 1 suppléant	M. COLLART Mme AMIEL	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021				
Centre de formation des musiciens	1 membre	Mme JOULIA	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021				
Conseil de l'unité de formation et de recherche Faculté des arts, lettres, langues et sciences humaines - Aix Marseille Université	1 membre	M. PERRIN	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021				
RELATIONS INTERNATIONALES							
Conservatoire des cuisines méditerranéennes	1 membre	Mme JOULIA	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021				
Institut de la Méditerranée	2 membres - 2 suppléants	M. ROYER-PERREAU - Mme MILON Mme RUDISUHLI - M. REAULT	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021				
Arc Latin	1 membre - 1 suppléant	M. ROYER-PERREAU Mme RUDISUHLI	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021				
Cités Unies France	1 membre	M. ROYER-PERREAU	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021				
Association Françaises du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE)	1 membre	Mme RUDISUHLI	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021				
Réseau européen pour l'inclusion et l'Action sociale (ELISAN)	1 membre	Mme RUDISUHLI	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021				
ROUTES							
ESCOTA	1 membre	Mme CALLET					

ORGANISMES	MEMBRES PRÉVUS AUX STATUTS	ÉLUS DÉSIGNÉS	N° RAPPORT / DATE
Syndicat mixte des traversées fluviales du delta du Rhône (SMTRD)	5 membres - 5 suppléants	Mme GRAILLON - M. LIMOUSIN - Mme CHABAUD - Mme CALLET - M. ALVAREZ M. REAULT - Mmes VENTRON - AMSELEM - Mrs PONS - VIDAL	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Comité de pilotage des opérations structurantes > 5M€	1 membre	Mme CALLET	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Association Vélo & Territoires	1 membre – 1 suppléant	M. PONS M. BLINI	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Commission départementale de la sécurité routière	Section "épreuves sportives": 1 membre - 1 suppléant Section "agrément pour les gardiens et les installations de fourrières automobiles": 1 membre - 1 suppléant	Mme AMSELEM M. SANTELLI Mme AMSELEM Mme GRAILLON	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plan départemental d'action de la sécurité routière (PDASR)	Groupe de Pilotage - 2 membres	Mmes AMSELEM - CALLET	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
infrastructures pour la mobilité - IDRRIM - Collège des donneurs d'ordres	1 membre	Mme CALLET	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
SÉCURITÉ PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET DE LA RADICALISATION			
Conseil d'évaluation des établissements pénitentiaires des mineurs	La Présidente ou le Président du Conseil départemental membre de droit	M. ROSSI	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Conseil d'évaluation de l'établissement pénitentiaire de Marseille (Les Baumettes)	La Présidente ou le Président du Conseil départemental membre de droit	M. ROSSI	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Conseil d'évaluation de l'établissement pénitentiaire de Luynes	La Présidente ou le Président du Conseil départemental membre de droit	M. PERRIN	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Conseil d'évaluation de l'établissement pénitentiaire de Salon de Provence	La Présidente ou le Président du Conseil départemental membre de droit	M. VIDAL	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Conseil d'évaluation de l'établissement pénitentiaire de Tarascon	La Présidente ou le Président du Conseil départemental membre de droit	Mme CHABAUD	Rapport n°10 CD du 23/07/2021

ORGANISMES		MEMBRES PRÉVUS AUX STATUTS		ÉLUS DÉSIGNÉS		N° RAPPORT / DATE	
Conseil d'évaluation de l'établissement pénitentiaire d'Arles	La Présidente ou le Président du Conseil départemental membre de droit	Mme GRAILLON			Rapport n° 10 CD du 23/07/2021		
Conseil départemental de prévention de la délinquance	4 membres	Mme GRAILLON - Mrs BLINT - MALLIE- MORAINÉ			Rapport n° 10 CD du 23/07/2021		
Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPDE) et Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPDR) du département (tous)	1 membre	Mme GRAILLON			Rapport n° 10 CD du 23/07/2021		
Conseil départemental de sécurité civile	1 membre - 1 suppléant	Mme GRAILLON M. BLINT			Rapport n° 10 CD du 23/07/2021		
SOLIDARITÉ							
Le GCSMS Fil Rouge Alzheimer	Assemblée générale : 1 membre	Mme BERNASCONI			Rapport n° 10 CD du 23/07/2021		
Centre gérontologique départemental	Président du conseil de surveillance : 1 membre - 1 suppléant	Mme PUSTORINO Mme BERNASCONI			Rapport n° 10 CD du 23/07/2021		
Observatoire national de l'action sociale décentralisée (ODAS)	1 membre	Mme AMIEL			Rapport n° 10 CD du 23/07/2021		
Formation spécialisée : Conseil départemental de l'insertion par l'activité économique	1 membre - 1 suppléant	M. GAZAY M. ALVAREZ			Rapport n° 10 CD du 23/07/2021		
Plan local d'insertion pour l'emploi (PLIE) de Métropole Aix Marseille Provence Centre	4 membres 4 suppléants	Mme PUSTORINO - M. GAZAY - Mme DOSSEMONT - M. ALVAREZ Mmes GUARINO - MILON - M. MERCIER - Mme PREZIOSI			Rapport n° 10 CD du 23/07/2021		
Plan local d'insertion pour l'emploi (PLIE) de la communauté d'agglomération du Pays d'Aix	3 membres	M. PERRIN - Mme ANGELETTI - M. BLINT			Rapport n° 10 CD du 23/07/2021		
Plan local d'insertion pour l'emploi (PLIE) de Métropole Aix Marseille Provence Est (La Ciotat)	2 membres	M. GAZAY - Mme DOSSEMONT			Rapport n° 10 CD du 23/07/2021		
Plan local d'insertion pour l'emploi (PLIE) Ouest Provence (Istres)	2 membres	Mmes JOULIA - CALLET			Rapport n° 10 CD du 23/07/2021		

ORGANISMES	MEMBRES PRÉVUS AUX STATUTS	ÉLUS DÉSIGNÉS	N° RAPPORT / DATE
Plan local d'insertion pour l'emploi (PLIE) Métropole Aix Marseille Provence Ouest (Marignane)	1 membre	M. LE DISSES	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plan local d'insertion pour l'emploi (PLIE) de la communauté d'agglomération de l'Ouest de l'Etang de Berre (Martigues)	1 membre	Mme GUARINO	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plan local d'insertion pour l'emploi (PLIE) de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette (Arles)	1 membre	Mme GRAILLON	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des plus défavorisés	Comité responsable : Le délégué à la politique de l'insertion sociale et professionnelle + 3 membres	M. GAZAY Mme DOSSEMONT - Mrs ALVAREZ - ROSSI	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Foyer de jeunes travailleurs Saint Thomas	1 membre	Mme DEVAUX	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
CCAS Aix-en-Provence	1 membre	Mme RUDISUHLI	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
CCAS Miramas	1 membre	Mme AMSELEM	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
CCAS Martigues	1 membre	M. FRAU	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Commission de médiation prévue par la loi sur le droit au logement opposable (DALO)	1 membre - 1 suppléant	Mme DOSSEMONT M. ROSSI	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Commission départementale consultative des gens du voyage	4 membres – 4 suppléants	Mrs LE DISSES - ALVAREZ - Mmes GUARINO - CALLET MRS PERRIN - AMIEL - GRANIER - ROSSI	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Institut départemental de développement de l'autonomie – IDDA (ex Institut Départemental d'Aveugles)	Conseil d'administration : 3 membres dont un représentant la Présidente 3 administratifs	Mme GUARINO (représentant la Présidente) Mme BONFILLON CHIAVASSA - M. ROSSI Annie RICCIO - Jennyfer MILLER - Eric BERTRAND	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Établissement public autonome Louis Philibert Puy-Sainte-Réparate	Conseil d'administration et foyer de vie : 3 membres dont 1 représentant la Présidente	M. GERARD (représentant la Présidente) - Mmes GUARINO - BONFILLON CHIAVASSA	Rapport n°10 CD du 23/07/2021



ORGANISMES	MEMBRES PRÉVUS AUX STATUTS	ÉLUS DÉSIGNÉS	N° RAPPORT / DATE
Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (CREAI)	1 membre	Mme BONFILLON CHIAVASSA	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Groupe départemental de coordination Handiscol	1 membre	Mme GUARINO	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Commission paritaire consultative entre les représentants des autorités de tarification et les représentants des établissements	2 membres 2 suppléants	Mmes BONFILLON CHIAVASSA - GUARINO Mmes CALLETT - PREZIOSI	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Association "La Chrysalide"	Conseil d'administration : 1 membre - 1 suppléant	M. ROYER-PERREAUT M. SANTELLI	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Association de placement et d'aide pour les jeunes handicapés (APAJH)	1 membre à voix consultative	Mme GUARINO	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Association Cap Emploi Heda	1 membre	Mme GUARINO	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Direction des maisons de l'enfance et de la famille (DiMEF)	Commission de surveillance : 5 membres	Mmes AMIEL - BONFILLON CHIAVASSA - GUARINO - MIQUELLE - M. ROSSI	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
ADDAP 13	5 membres (voix consultatives) : 4 Conseillers départementaux + le DGAS 3 personnalités qualifiées (voix délibérantes)	Mmes DEVAUX - AMIEL - Mrs SANTELLI - COLLART Mmes Anne RICCIO (DGAS par intérim) Valérie FOULON - Agnes SIMON - Isabelle CARIOCA	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Association des foyers et ateliers de prévention "Maison de l'Apprenti"	1 membre	Mme DEVAUX	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Sauvegarde 13	Conseil de Direction : 1 membre	Mme DEVAUX	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Association pour la réinsertion de l'enfance et de l'adolescence	Comité de Gestion : 1 membre	Mme AMIEL	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance de Marseille	1 membre	M. ROYER-PERREAUT	Rapport n°10 CD du 23/07/2021
Conseil communal de prévention de la délinquance aixois	1 membre	M. BLINT	Rapport n°10 CD du 23/07/2021

ORGANISMES	MEMBRES PRÉVUS AUX STATUTS	ÉLUS DÉSIGNÉS	N° RAPPORT / DATE
Conseil intercommunal de prévention de la délinquance - SIVOM Collines Durance	1 membre - 1 suppléant	M. GERARD Mme CHABAUD	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Conseil communal de prévention de la délinquance d'Aubagne (CCPD)	1 membre	Mme DOSSEMONT	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Conseil intercommunal de prévention de la délinquance - Communauté de communes Rhône Alpilles Durance	1 membre	Mme GRAILLON	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Centre communal d'action sociale de Miramas commission de réussite éducative	1 membre	Mme AMSELEM	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Comité de concertation des assistants familiaux	1 membre - 1 suppléant	Mme AMIEL Mme BONFILLON CHIAVASSA	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Groupement régional pour l'action et l'information des Femmes (GRAIF)	1 membre	Mme GENTE-CEAGLIO	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Observatoire départemental de la protection de l'enfance (ODPE)	4 membres	Mmes AMIEL - BONFILLON CHIAVASSA - GENTE-CEAGLIO - AMSELEM	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Centre médico-psycho-pédagogique d'Arles "La Roquette"	Comité de Gestion : 1 membre	Mme GRAILLON	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Centre départemental spécialisé d'éducation de l'enfance des Cadeneaux	Conseil d'Administration : 3 membres dont un représentant la Présidente	Mmes AMIEL (représentant la Présidente) - GUARINO - DEVAUX	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Agence française de l'adoption (AFA)	La Présidente ou le Président du Conseil départemental membre de droit	Mme AMIEL	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
IMP des Trois Lues	Conseil d'Administration : 3 membres dont un représentant la Présidente	M. COLLART - Mme PUSTORINO - M. SANTELLI	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Centre médico-psycho-pédagogique "les heures claires d'Istres"	3 membres dont un représentant la Présidente	Mmes JOULIA (représentant la Présidente) - GUARINO - ARIAS	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Groupement d'intérêt public enfance en danger (GIPED)	1 membre	M. AMIEL	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021

MEMBRES PRÉVUS AUX STATUTS		ÉLUS DÉSIGNÉS		N° RAPPORT / DATE
ORGANISMES				
Agence régionale de la santé	Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) : 1 représentant la Présidente ou le Président + 1 suppléant Conférence de territoire : 3 membres + 2 suppléants administratifs	M. COLLART Mme AMIEL Mmes GUARINO - AMIEL - M. COLLART Mmes Annie RICCIO - Laurence CHAMPSAUR		Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Association régionale pour l'intégration (ARI)	Conseil d'administration : 2 membres (délégué personnes en situation de handicap et délégué au sport)	Mme GUARINO - M. SANTELLI		Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Comité technique régional autisme	1 membre administratif	Dr Florence PUTTO-AUDE		Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Comité départemental de l'éducation sanitaire et sociale (CODES)	2 membres	Mmes AMIEL - DEVAUX		Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Comité départemental de l'aide médicale urgente de la permanence des soins et des transports sanitaires	1 membre - 1 suppléant	M. COLLART Mme CARADEC		Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Comité régional pour la formation continue, l'éducation permanente et l'information sanitaire	1 membre	Mme BONFILLON CHIAVASSA		Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Comité départemental de lutte contre la toxicomanie	1 membre	Mme GENTE-CEAGLIO		Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Ecole de service social de Provence	1 membre	Mme DEVAUX		Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Conseil départemental de l'accès au droit (CDAD)	1 membre désigné administrateur du Conseil National	M. ROSSI		Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Commission d'organisation de la transfusion sanguine	1 membre - 1 suppléant	M. COLLART Mme PREFZIOSI		Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Association des crèches et haltes garderies d'Aix-en-Provence	1 membre	Mme ANGELETTI		Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Marseille - Enfance	Crèches familiales de Marseille : 1 membre	Mme DEVAUX		Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Conseil départemental de santé publique	3 membres	Mme ANGELETTI - M. COLLART - Mme AMIEL		Rapport n° 10 CD du 23/07/2021

ORGANISMES	MEMBRES PRÉVUS AUX STATUTS	ÉLUS DÉSIGNÉS	N° RAPPORT / DATE
Commission régionale de concertation en santé mentale	1 membre	M. COLLART	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Comité régionale de la Ligue nationale contre le cancer	1 membre ✓	M. COLLART	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Comité de pilotage du dépistage du cancer du sein	1 membre	M. COLLART	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Comité régional chargé du programme régional d'accès à la prévention et aux soins	1 membre - 1 suppléant	M. COLLART Mme AMIEL	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Conseil régional de la qualité des soins	1 membre - 1 suppléant	M. COLLART Mme ANGELETTI	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Centre régional d'information et de prévention du SIDA (CRIPS) PACA	1 membre	Mme ANGELETTI	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Fondation Hôpital Saint-Joseph	Conseil d'Administration : 1 membre	Mme VASSAL	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Fondation Méditerranée Infection	1 membre	M. COLLART	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
TOURISME			
Provence Tourisme	Assemblée Générale : 8 membres Conseil d'Administration : 6 membres choisis parmi les Conseillers membres de l'Assemblée Générale	Mmes CALLET - GRAILLON - PUSTORINO - M. GAZAY - Mme BERNASCONI - M. SANTELLI (membres de l'AG+CA) Mmes RUDISUHLI - GENTE-CEAGLIO (membres de l'AG uniquement)	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Jury des villes et villages fleuris et des maisons fleuries du Département	La Présidente ou le Président membre de droit + 1 membre	Mme MILON (représente la Présidente) + Mme GENTE CEAGLIO	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Comité régional du tourisme	1 membre	Mme MILON	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Club de la croisière Marseille-Provence	1 membre	Mme MILON	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021

ORGANISMES	MEMBRES PRÉVUS AUX STATUTS	ÉLUS DÉSIGNÉS	N° RAPPORT / DATE
Syndicat mixte Provence fluviale	3 membres (disposant chacun de 3 voix, soit 9 voix sur 15) - 3 suppléants comité syndical :	Mmes MILON - GRAILLON - M. REAULT MRS LIMOUSIN - ALVAREZ - VIDAL	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
TRANSPORTS-PORTS			
Comité d'itinéraire et de pilotage de l'Eurovélo 8 « La Méditerranée à vélo »	1 membre	M. PONS	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Comité d'itinéraire et de pilotage de l'Eurovélo 17 « La ViaRhôna »	1 membre	M. PONS	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Société nationale de sauvetage en mer	Conseil d'Administration : 1 membre	M. LE DISSES	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Commission régionale de programmation des affaires maritimes (COREPAM)	1 membre - 1 suppléant	M. LE DISSES M. REAULT	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Union des ports Provence Alpes Côte d'Azur et Monaco	1 membre	M. LE DISSES	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Office de la mer	1 membre	M. REAULT	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Commission nautique locale	1 membre	M. GHIGONETTO	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Commission régionale des cultures marines	2 membres - 2 suppléants	M. REAULT - Mme VENTRON M. LE DISSES - Mme GUARINO	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Grande Commission Nautique	1 membre	M. LE DISSES	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021
Commission de bien être des gens de la Mer	1 membre	M. LE DISSES	Rapport n° 10 CD du 23/07/2021

ANNEXE AU RAPPORT N°11

**REPRESENTANTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET À LA
COMMISSION PERMANENTE DES COLLÈGES PUBLICS**

ETABLISSEMENTS	CONSEIL D'ADMINISTRATION		COMMISSION PERMANENTE	
	2 représentants du Département titulaires	2 représentants du Département suppléants	1 représentant du Département Titulaire déjà désigné au Conseil d'Administration	1 représentant du Département Suppléant déjà désigné au Conseil d'Administration
<u>CANTON MARSEILLE 1</u>				
- Collège Adolphe Thiers 5, Place du Lycée (1 ^{er})	M. PAYAN Mme CAMARD	M. HEDDADI Mme BECARD	M. PAYAN	M. HEDDADI
- Collège Longchamp 23, Rue Jean de Bernardy (1 ^{er})	M. PAYAN Mme CAMARD	M. HEDDADI Mme BECARD	Mme CAMARD	Mme BECARD
- Collège Chartreux 56, Avenue des Chartreux (4 ^{ème})	M. PAYAN Mme CAMARD	M. HEDDADI Mme BECARD	M. PAYAN	M. HEDDADI
- Collège Chape 9, Rue Chape (4 ^{ème})	M. PAYAN Mme CAMARD	M. HEDDADI Mme BECARD	Mme CAMARD	Mme BECARD
<u>CANTON MARSEILLE 2</u>				
- Collège Vieux-Port Rue des Martégaies (2 ^{ème})	M. KREHMEIER Mme DJAMBAÉ	M. NOCHUMSON Mme BALZANO	M. KREHMEIER	M. NOCHUMSON
- Collège Jean Claude Izzo 2, Place Espercieux (2 ^{ème})	M. KREHMEIER Mme DJAMBAÉ	M. NOCHUMSON Mme BALZANO	Mme DJAMBAÉ	Mme BALZANO

ETABLISSEMENTS	CONSEIL D'ADMINISTRATION			COMMISSION PERMANENTE	
	2 représentants du Département titulaires	2 représentants du Département suppléants	1 représentant du Département Titulaire déjà désigné au Conseil d'Administration	1 représentant du Département Suppléant déjà désigné au Conseil d'Administration	
- Collège Belle de Mai 4, Rue du Docteur Léon Perrin (3 ^{ème})	M. KREHMEIER Mme DJAMBAÉ	M. NOCHUMSON Mme BALZANO	M. KREHMEIER	M. NOCHUMSON	
- Collège Edgar Quinet 38 Rue du 14 ^{ème} RIA (3 ^{ème})	M. KREHMEIER Mme DJAMBAÉ	M. NOCHUMSON Mme BALZANO	Mme DJAMBAÉ	Mme BALZANO	
- Collège Versailles 12, Rue de Versailles (3 ^{ème})	M. KREHMEIER Mme DJAMBAÉ	M. NOCHUMSON Mme BALZANO	M. KREHMEIER	M. NOCHUMSON	
<u>CANTON MARSEILLE 3</u>					
- Collège Rosa Parks 238, Rue de Lyon (15 ^{ème})	M. JIBRAYEL Mme SPORTIELLO	M. CHOULAK Mme EL HMOUDI	M. JIBRAYEL	M. CHOULAK	
- Collège Jules Ferry Campagne Levêque BP60 (15 ^{ème})	M. JIBRAYEL Mme SPORTIELLO	M. CHOULAK Mme EL HMOUDI	Mme SPORTIELLO	Mme EL HMOUDI	
- Collège Arthur Rimbaud 19, Traverse SANTI (15 ^{ème})	M. JIBRAYEL Mme SPORTIELLO	M. CHOULAK Mme EL HMOUDI	M. JIBRAYEL	M. CHOULAK	
- Collège Jean Moulin 26, Rue Fortuné Chaillan (15 ^{ème})	M. JIBRAYEL Mme SPORTIELLO	M. CHOULAK Mme EL HMOUDI	Mme SPORTIELLO	Mme EL HMOUDI	
- Collège Elsa Triolet 23, Place Alphonse Canovas (15 ^{ème})	M. JIBRAYEL Mme SPORTIELLO	M. CHOULAK Mme EL HMOUDI	M. JIBRAYEL	M. CHOULAK	

CONSEIL D'ADMINISTRATION		COMMISSION PERMANENTE	
ETABLISSEMENTS	2 représentants du Département titulaires	2 représentants du Département suppléants	1 représentant du Département Titulaire déjà désigné au Conseil d'Administration
- Collège Henri Barnier 269, Boulevard Henri Barnier (16 ^{ème})	M. JIBRAYEL Mme SPORTIELLO	M. CHOULAK Mme EL HMOUDI	M. CHOULAK
- Collège de l'Estaque 348, Rue Rabelais (16 ^{ème})	M. JIBRAYEL Mme SPORTIELLO	M. CHOULAK Mme EL HMOUDI	Mme EL HMOUDI
<u>CANTON MARSEILLE 4</u>			
- Collège Clair Soleil 53, Boulevard Charles Moretti (14 ^{ème})	Mme GHALI M. KAZANDJIAN	Mme BEARD M. LATRECHE	Mme BEARD
- Collège Henri Wallon Traverse du Couvent (14 ^{ème})	Mme GHALI M. KAZANDJIAN	Mme BEARD M. LATRECHE	M. LATRECHE
- Collège Marie Laurencin Traverse du Colonel (14 ^{ème})	Mme GHALI M. KAZANDJIAN	Mme BEARD M. LATRECHE	Mme BEARD
- Collège Jules Massenet 35, Boulevard Massenet (14 ^{ème})	Mme GHALI M. KAZANDJIAN	Mme BEARD M. LATRECHE	M. LATRECHE
- Collège Vallon des Pins Boulevard du Bosphore (15 ^{ème})	Mme GHALI M. KAZANDJIAN	Mme BEARD M. LATRECHE	Mme BEARD

ETABLISSEMENTS	CONSEIL D'ADMINISTRATION			COMMISSION PERMANENTE	
	2 représentants du Département titulaires	2 représentants du Département suppléants	1 représentant du Département Titulaire déjà désigné au Conseil d'Administration	1 représentant du Département Suppléant déjà désigné au Conseil d'Administration	
<u>CANTON MARSEILLE 5</u>					
- Collège Auguste Renoir 50, Avenue Saint Paul (13 ^{ème})	Mme PREZIOSI M. ROSSI	Mme PAINEAU M. SOLER	Mme PREZIOSI	Mme PAINEAU	Mme PAINEAU
- Collège Edmond Rostand 50, Avenue Saint-Paul (13 ^{ème})	Mme PREZIOSI M. ROSSI	Mme PAINEAU M. SOLER	M. ROSSI	M. SOLER	M. SOLER
- Collège Alexandre Dumas 37, Traverse de Gibraltar (14 ^{ème})	Mme PREZIOSI M. ROSSI	Mme PAINEAU M. SOLER	Mme PREZIOSI	Mme PAINEAU	Mme PAINEAU
- Collège Edouard Manet Avenue Raimu (14 ^{ème})	Mme PREZIOSI M. ROSSI	Mme PAINEAU M. SOLER	M. ROSSI	M. SOLER	M. SOLER
- Collège Pythéas Rue des Gardians (14 ^{ème})	Mme PREZIOSI M. ROSSI	Mme PAINEAU M. SOLER	Mme PREZIOSI	Mme PAINEAU	Mme PAINEAU
<u>CANTON MARSEILLE 6</u>					
- Collège Jacques Prévert 1, Avenue de Frais Vallon (13 ^{ème})	M. DUDIEUZERE Mme D'ANGIO	M. RAVIER Mme AGIUS	M. DUDIEUZERE	M. RAVIER	M. RAVIER
- Collège Stéphane Mallarmé Avenue de la Croix Rouge BP 50087 (13 ^{ème})	M. DUDIEUZERE Mme D'ANGIO	M. RAVIER Mme AGIUS	Mme D'ANGIO	Mme AGIUS	Mme AGIUS

CONSEIL D'ADMINISTRATION		COMMISSION PERMANENTE	
ETABLISSEMENTS	2 représentants du Département titulaires	2 représentants du Département suppléants	1 représentant du Département Titulaire déjà désigné au Conseil d'Administration
- Collège André Malraux 250, Rue Albert Einstein (13 ^{ème})	M. DUDIEUZERE Mme D'ANGIO	M. RAVIER Mme AGIUS	M. RAVIER
- Collège Jean Giono 3, Boulevard Thermidor CS 70011 (13 ^{ème})	M. DUDIEUZERE Mme D'ANGIO	M. RAVIER Mme AGIUS	Mme AGIUS
CANTON MARSEILLE 7			
- Collège Darius Milhaud 36, Boulevard Louis Armand (12 ^{ème})	Mme PUSTORINO M. COLLART	Mme MINETTI M. JEANJEAN	Mme MINETTI
- Collège Germaine Tillion 26, Avenue des Caillols (12 ^{ème})	Mme PUSTORINO M. COLLART	Mme MINETTI M. JEANJEAN	M. JEANJEAN
- Collège Louis Armand 116, Rue Saint-Jean du Désert (12 ^{ème})	Mme PUSTORINO M. COLLART	Mme MINETTI M. JEANJEAN	Mme MINETTI
- Collège André Chenier 23, Rue de l'Aiguillette – BP 200 (12 ^{ème})	Mme PUSTORINO M. COLLART	Mme MINETTI M. JEANJEAN	M. JEANJEAN
- Collège Les Caillols 66, Rue de la Sariette (12 ^{ème})	Mme PUSTORINO M. COLLART	Mme MINETTI M. JEANJEAN	Mme MINETTI
- Collège Le Ruissatel 73, Rue de l'Audience (11 ^{ème})	Mme PUSTORINO M. COLLART	Mme MINETTI M. JEANJEAN	M. JEANJEAN

ETABLISSEMENTS	CONSEIL D'ADMINISTRATION		COMMISSION PERMANENTE	
	2 représentants du Département titulaires	2 représentants du Département suppléants	1 représentant du Département Titulaire déjà désigné au Conseil d'Administration	1 représentant du Département Suppléant déjà désigné au Conseil d'Administration
<u>CANTON MARSEILLE 8</u> - Collège Les Bartavelles 31, Traverse Valbarelle Saint Loup (10 ^{ème}) - Collège Château Forbin 286, Bd de St Marcel (11 ^{ème}) - Collège François Villon 18, Rue Courencq (11 ^{ème})	Mme DEVAUX M. SANTELLI	Mme TROSSEVIN M. PORTO	Mme DEVAUX	Mme TROSSEVIN
	Mme DEVAUX M. SANTELLI	Mme TROSSEVIN M. PORTO	M. SANTELLI	M. PORTO
	Mme DEVAUX M. SANTELLI	Mme TROSSEVIN M. PORTO	Mme DEVAUX	Mme TROSSEVIN
<u>CANTON MARSEILLE 9</u> - Collège Grande Bastide 18, Chemin Joseph Aiguier (9 ^{ème}) - Collège Roy d'Espagne 36, Ch du Roy d'Espagne – BP 61 (9 ^{ème}) - Collège Marseilleveyre 83, Traverse Parangon (8 ^{ème})	Mme CARADEC M. RÉAULT	Mme MARTINOD M. GUELLE	Mme CARADEC	Mme MARTINOD
	Mme CARADEC M. RÉAULT	Mme MARTINOD M. GUELLE	M. RÉAULT	M. GUELLE
	Mme CARADEC M. RÉAULT	Mme MARTINOD M. GUELLE	Mme CARADEC	Mme MARTINOD
<u>CANTON MARSEILLE 10</u> - Collège Pont de Vivaux 31, Rue François Mauriac (10 ^{ème})	M. ROYER-PERREAUT Mme VASSAL	M. DI GIOVANNI Mme DRAI	M. ROYER-PERREAUT	M. DI GIOVANNI

ETABLISSEMENTS	CONSEIL D'ADMINISTRATION			COMMISSION PERMANENTE	
	2 représentants du Département titulaires	2 représentants du Département suppléants	1 représentant du Département Titulaire déjà désigné au Conseil d'Administration	1 représentant du Département Suppléant déjà désigné au Conseil d'Administration	
- Collège Louise Michel 73, Rue Alfred Curtel – BP 86 – (10 ^{ème})	M. ROYER-PERREAUT Mme VASSAL	M. DI GIOVANNI Mme DRAÏ	Mme VASSAL	Mme DRAÏ	
- Collège Honoré Daumier 46, Avenue Clot Bey (8 ^{ème})	M. ROYER-PERREAUT Mme VASSAL	M. DI GIOVANNI Mme DRAÏ	M. ROYER-PERREAUT	M. DI GIOVANNI	
- Collège Adolphe Monticelli 93, Bd Périer (8 ^{ème})	M. ROYER-PERREAUT Mme VASSAL	M. DI GIOVANNI Mme DRAÏ	Mme VASSAL	Mme DRAÏ	
- Collège Coin Joli Sévigné 2, Avenue Aviateur Le Brix (9 ^{ème})	M. ROYER-PERREAUT Mme VASSAL	M. DI GIOVANNI Mme DRAÏ	M. ROYER-PERREAUT	M. DI GIOVANNI	
- Collège Sylvain Menu 21 Bd de la Gaye (9 ^{ème})	M. ROYER-PERREAUT Mme VASSAL	M. DI GIOVANNI Mme DRAÏ	Mme VASSAL	Mme DRAÏ	
- Collège Louis Pasteur 48, Bd Paul Claudel (9 ^{ème})	M. ROYER-PERREAUT Mme VASSAL	M. DI GIOVANNI Mme DRAÏ	M. ROYER-PERREAUT	M. DI GIOVANNI	
- Collège Gyptis Traverse Régny (9 ^{ème})	M. ROYER-PERREAUT Mme VASSAL	M. DI GIOVANNI Mme DRAÏ	Mme VASSAL	Mme DRAÏ	
CANTON MARSEILLE 11					
- Collège Fraissinet 6, Allée Fraissinet (5 ^{ème})	Mme GARINO M. OHANESSIAN	Mme VELUIRE M. LUSSON	Mme GARINO	Mme VELUIRE	
- Collège Jean Malrieu 50, Rue François Arago (5 ^{ème})	Mme GARINO M. OHANESSIAN	Mme VELUIRE M. LUSSON	M. OHANESSIAN	M. LUSSON	

ETABLISSEMENTS	CONSEIL D'ADMINISTRATION		COMMISSION PERMANENTE	
	2 représentants du Département titulaires	2 représentants du Département suppléants	1 représentant du Département Titulaire déjà désigné au Conseil d'Administration	1 représentant du Département Suppléant déjà désigné au Conseil d'Administration
<p><u>CANTON MARSEILLE 12</u></p> <p>- Collège Anatole France 8, Cours Pierre Puget (6^{ème})</p> <p>- Collège Pierre Puget 62, Rue du Docteur Escat (6^{ème})</p> <p>- Collège Gaston Defferre 12, Rue P. Codaccioni (7^{ème})</p>	<p>Mme BERNASCONI M. MORAINÉ</p> <p>Mme BERNASCONI M. MORAINÉ</p> <p>Mme BERNASCONI M. MORAINÉ</p>	<p>Mme MALAUZAT M. COHEN</p> <p>Mme MALAUZAT M. COHEN</p> <p>Mme MALAUZAT M. COHEN</p>	<p>M. MORAINÉ</p> <p>M. MORAINÉ</p> <p>Mme BERNASCONI</p>	<p>M. COHEN</p> <p>M. COHEN</p> <p>Mme MALAUZAT</p>
<p><u>CANTON AIX-EN-PROVENCE 1</u></p> <p>- Collège Mignet 41, Rue Cardinale – BP 40 13601 –AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1</p> <p>- Collège Saint-Eutrope Chemin de Saint Donat 13100 – AIX-EN-PROVENCE</p> <p>- Collège Rocher du Dragon Avenue Henri Pontier 13100 – AIX-EN-PROVENCE</p>	<p>M. BLINT Mme RUDISUHLI</p> <p>M. BLINT Mme RUDISUHLI</p> <p>M. BLINT Mme RUDISUHLI</p>	<p>M. KLEIN Mme COLLIOT</p> <p>M. KLEIN Mme COLLIOT</p> <p>M. KLEIN Mme COLLIOT</p>	<p>M. BLINT</p> <p>Mme RUDISUHLI</p> <p>M. BLINT</p>	<p>M. KLEIN</p> <p>Mme COLLIOT</p> <p>M. KLEIN</p>

ETABLISSEMENTS	CONSEIL D'ADMINISTRATION		COMMISSION PERMANENTE	
	2 représentants du Département titulaires	2 représentants du Département suppléants	1 représentant du Département Titulaire déjà désigné au Conseil d'Administration	1 représentant du Département Suppléant déjà désigné au Conseil d'Administration
<u>CANTON AIX-EN-PROVENCE 2</u>				
- Collège Campra 16, Rue Pierre et Marie Curie 13100 – AIX-EN-PROVENCE	Mme ANGELETTI M. PERRIN	Mme LEONARDI M. DERRAR	Mme ANGELETTI	Mme LEONARDI
- Collège Arc de Meyran Chemin de la Cible BP 70020 13100 – AIX-EN-PROVENCE CEDEX 5	Mme ANGELETTI M. PERRIN	Mme LEONARDI M. DERRAR	M. PERRIN	M. DERRAR
- Collège Jas de Bouffan 2, Avenue Saint John Perse 13090 – AIX-EN-PROVENCE	Mme ANGELETTI M. PERRIN	Mme LEONARDI M. DERRAR	Mme ANGELETTI	Mme LEONARDI
- Collège Château Double Rue Alexander Fleming 13090 – AIX-EN-PROVENCE	Mme ANGELETTI M. PERRIN	Mme LEONARDI M. DERRAR	M. PERRIN	M. DERRAR
- Collège Sophie Germain 90, Rue Pierre Bartoletti 13090 – AIX-EN-PROVENCE	Mme ANGELETTI M. PERRIN	Mme LEONARDI M. DERRAR	Mme ANGELETTI	Mme LEONARDI

ETABLISSEMENTS	CONSEIL D'ADMINISTRATION			COMMISSION PERMANENTE	
	2 représentants du Département titulaires	2 représentants du Département suppléants	1 représentant du Département Titulaire déjà désigné au Conseil d'Administration	1 représentant du Département Suppléant déjà désigné au Conseil d'Administration	
<p><u>CANTON ALLAUCH</u></p> <p>- Collège Yves Montand 121, Chemin du Vallon Vert – BP 127 13718 – ALLAUCH CEDEX</p> <p>- Collège Olympe de Gouges Avenue Louis Pasteur 13380 – PLAN-DE-CUQUES</p> <p>- Collège Ubelka Avenue Anne Frank 13390 – AURIOL</p> <p>- Collège Denis Moustier Avenue de l'Ancienne Gare 13850 - GREASQUE</p>	<p>M. DE CALA Mme MIQUELLE</p> <p>M. DE CALA Mme MIQUELLE</p> <p>M. DE CALA Mme MIQUELLE</p> <p>M. DE CALA Mme MIQUELLE</p>	<p>M. SIMON Mme RESCH</p> <p>M. SIMON Mme RESCH</p> <p>M. SIMON Mme RESCH</p> <p>M. SIMON Mme RESCH</p>	<p>M. DE CALA</p> <p>Mme MIQUELLE</p> <p>M. DE CALA</p> <p>Mme MIQUELLE</p>	<p>M. SIMON</p> <p>Mme RESCH</p> <p>M. SIMON</p> <p>Mme RESCH</p>	
<p><u>CANTON ARLES</u></p> <p>- Collège Ampère 1, Rue Ampère 13200 – ARLES</p> <p>- Collège Robert Morel Rue Robert Martin 13200 – ARLES</p>	<p>M. ALVAREZ Mme GRAILLON</p> <p>M. ALVAREZ Mme GRAILLON</p>	<p>M. DE CAROLIS Mme AILLET</p> <p>M. DE CAROLIS Mme AILLET</p>	<p>M. ALVAREZ</p> <p>Mme GRAILLON</p>	<p>M. DE CAROLIS</p> <p>Mme AILLET</p>	

		CONSEIL D'ADMINISTRATION		COMMISSION PERMANENTE	
ETABLISSEMENTS	2 représentants du Département titulaires	2 représentants du Département suppléants	1 représentant du Département Titulaire déjà désigné au Conseil d'Administration	1 représentant du Département Suppléant déjà désigné au Conseil d'Administration	
- Collège Frédéric Mistral Boulevard Emile Combes 13200 – ARLES	M. ALVAREZ Mme GRAILLON	M. DE CAROLIS Mme AILLET	M. ALVAREZ	M. DE CAROLIS	M. DE CAROLIS
- Collège Vincent Van Gogh Rue Jean Giono 13200 – ARLES	M. ALVAREZ Mme GRAILLON	M. DE CAROLIS Mme AILLET	Mme GRAILLON	Mme AILLET	Mme AILLET
- Collège Maximilien Robespierre Rue Gustave Vidal 13230 – PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHONE	M. ALVAREZ Mme GRAILLON	M. DE CAROLIS Mme AILLET	M. ALVAREZ	M. DE CAROLIS	M. DE CAROLIS
<u>CANTON AUBAGNE</u>					
- Collège Lakanal Chemin des Fyols 13400 – AUBAGNE	Mme DOSSEMONT M. GAZAY	Mme BARTHELEMY M. SZABO	Mme DOSSEMONT	Mme BARTHELEMY	Mme BARTHELEMY
- Collège Lou Garlaban Avenue de l'Amitié – BP 531 13400 – AUBAGNE CEDEX	Mme DOSSEMONT M. GAZAY	Mme BARTHELEMY M. SZABO	M. GAZAY	M. SZABO	M. SZABO
- Collège Nathalie Sarraute 400, Route d'Eoures 13400 – AUBAGNE	Mme DOSSEMONT M. GAZAY	Mme BARTHELEMY M. SZABO	Mme DOSSEMONT	Mme BARTHELEMY	Mme BARTHELEMY

ETABLISSEMENTS	CONSEIL D'ADMINISTRATION		COMMISSION PERMANENTE	
	2 représentants du Département titulaires	2 représentants du Département suppléants	1 représentant du Département Titulaire déjà désigné au Conseil d'Administration	1 représentant du Département Suppléant déjà désigné au Conseil d'Administration
- Collège Louis Aragon Quartier Saint Roch 13360 – ROQUEVAIRE	Mme DOSSEMONT M. GAZAY	Mme BARTHELEMY M. SZABO	M. GAZAY	M. SZABO
<u>CANTON BERRE L'ETANG</u>				
- Collège Fernand Léger 38, Allée du Réveille Matin 13130 – BERRE-L'ETANG	M. GUERIN Mme ARIAS	M. PERRIN Mme TARTONNE	M. GUERIN	M. PERRIN
- Collège Commandant Cousteau Avenue de la Plantade 13340 – ROGNAC	M. GUERIN Mme ARIAS	M. PERRIN Mme TARTONNE	Mme ARIAS	Mme TARTONNE
- Collège René Seyssaud Boulevard Joliot Curie 13250 – SAINT-CHAMAS	M. GUERIN Mme ARIAS	M. PERRIN Mme TARTONNE	M. GUERIN	M. PERRIN
- Collège Roquepertuse Allée Evariste Galois 13880 - VELAUX	M. GUERIN Mme ARIAS	M. PERRIN Mme TARTONNE	Mme ARIAS	Mme TARTONNE
- Collège Louis Leprince Ringuet Avenue de Broglie – BP 7 13580 – LA FARE LES OLIVIERS	M. GUERIN Mme ARIAS	M. PERRIN Mme TARTONNE	M. GUERIN	M. PERRIN

ETABLISSEMENTS	CONSEIL D'ADMINISTRATION		COMMISSION PERMANENTE	
	2 représentants du Département titulaires	2 représentants du Département suppléants	1 représentant du Département Titulaire déjà désigné au Conseil d'Administration	1 représentant du Département Suppléant déjà désigné au Conseil d'Administration
<u>CANTON CHATEAURENARD</u> - Collège Simone Veil Avenue Pierre de Coubertin BP 110 13160 – CHATEAURENARD - Collège Françoise Dolto Quartier de la Crau 13670 – SAINT-ANDIOL - Collège René Cassin Avenue Prosper Mérimée 13150 – TARASCON	Mme CHABAUD M. LIMOUSIN	Mme LUCIANI RIPETTI M. PECOUT	Mme CHABAUD	Mme LUCIANI RIPETTI
	Mme CHABAUD M. LIMOUSIN	Mme LUCIANI RIPETTI M. PECOUT	M. LIMOUSIN	M. PECOUT
	Mme CHABAUD M. LIMOUSIN	Mme LUCIANI RIPETTI M. PECOUT	Mme CHABAUD	Mme LUCIANI RIPETTI
<u>CANTON LA CIOTAT</u> - Collège Les Gorguettes – Gilbert Rastoin Avenue des Gorguettes 13260 – CASSIS - Collège Jean de la Fontaine Avenue César Baldaccini 13420 - GEMENOS - Collège Jean Jaurès 55, Boulevard Bertolucci – BP 148 13708 – LA CIOTAT CEDEX	M. GHIGONETTO Mme MILON	M. GIBERTI Mme HENRY	M. GHIGONETTO	M. GIBERTI
	M. GHIGONETTO Mme MILON	M. GIBERTI Mme HENRY	Mme MILON	Mme HENRY
	M. GHIGONETTO Mme MILON	M. GIBERTI Mme HENRY	M. GHIGONETTO	M. GIBERTI

ETABLISSEMENTS	CONSEIL D'ADMINISTRATION		COMMISSION PERMANENTE	
	2 représentants du Département titulaires	2 représentants du Département suppléants	1 représentant du Département Titulaire déjà désigné au Conseil d'Administration	1 représentant du Département Suppléant déjà désigné au Conseil d'Administration
- Collège Les Matagots Avenue Emile Sellon 13600 – LA CIOTAT	M. GHIGONETTO Mme MILON	M. GIBERTI Mme HENRY	Mme MILON	Mme HENRY
- Collège Virebelle Chemin du Puits Brunet 13600 – LA CIOTAT	M. GHIGONETTO Mme MILON	M. GIBERTI Mme HENRY	M. GHIGONETTO	M. GIBERTI
<u>CANTON GARDANNE</u>				
- Collège Gabriel Péri 3, Rue Jules Ferry – BP 59 13120 – GARDANNE	M. GRANIER Mme AMIEL	M. ARDHUIN Mme KESSAS	M. GRANIER	M. ARDHUIN
- Collège Pesquier Rue Charles Pauriol 13120 – GARDANNE	M. GRANIER Mme AMIEL	M. ARDHUIN Mme KESSAS	Mme AMIEL	Mme KESSAS
- Collège François Mitterrand 406 bis, Route de Gardanne 13109 – SIMIANE COLLONGUE	M. GRANIER Mme AMIEL	M. ARDHUIN Mme KESSAS	M. GRANIER	M. ARDHUIN
- Collège Jacques Monod Avenue du Capitaine Brutus 13170 – LES-PENNES-MIRABEAU	M. GRANIER Mme AMIEL	M. ARDHUIN Mme KESSAS	Mme AMIEL	Mme KESSAS

ETABLISSEMENTS	CONSEIL D'ADMINISTRATION		COMMISSION PERMANENTE	
	2 représentants du Département titulaires	2 représentants du Département suppléants	1 représentant du Département Titulaire déjà désigné au Conseil d'Administration	1 représentant du Département Suppléant déjà désigné au Conseil d'Administration
- Collège Marc Ferrandi 108, Avenue du 8 Mai 1945 13240 – SEPTEMES-LES-VALLONS	M. GRANIER Mme AMIEL	M. ARDHUIN Mme KESSAS	M. GRANIER	M. ARDHUIN
CANTON ISTRES				
- Collège Alphonse Daudet Le Prépaou 13800 – ISTRES	Mme JOULIA M. HETSCH	Mme TRAMONTIN M. GOYET	Mme JOULIA	Mme TRAMONTIN
- Collège Elie Coutarel 35, Rue des Canadels 13800 – ISTRES	Mme JOULIA M. HETSCH	Mme TRAMONTIN M. GOYET	M. HETSCH	M. GOYET
- Collège Louis Pasteur Place Roger Salengro 13800 – ISTRES	Mme JOULIA M. HETSCH	Mme TRAMONTIN M. GOYET	Mme JOULIA	Mme TRAMONTIN
- Collège André Malraux Quartier de la Jonquièrre – BP 245 13270 – FOS-SUR-MER	Mme JOULIA M. HETSCH	Mme TRAMONTIN M. GOYET	M. HETSCH	M. GOYET

ETABLISSEMENTS	CONSEIL D'ADMINISTRATION		COMMISSION PERMANENTE	
	2 représentants du Département titulaires	2 représentants du Département suppléants	1 représentant du Département Titulaire déjà désigné au Conseil d'Administration	1 représentant du Département Suppléant déjà désigné au Conseil d'Administration
- Collège Alain Savary 1, Avenue de Radolfzell CEC Les Heures Claires 13800 - ISTRES	Mme JOULIA M. HETSCH	Mme TRAMONTIN M. GOYET	Mme JOULIA	Mme TRAMONTIN
<u>CANTON MARIGNANE</u>				
- Collège les Amandeirets 6, Avenue du Général Leclerc 13220 - CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES	Mme GUARINO M. LE DISSES	Mme LADEGAILLERIE M. TERRIER	Mme GUARINO	Mme LADEGAILLERIE
- Collège Le Petit Prince Chemin de la Fonse 13180 - GIGNAC-LA-NERTHE	Mme GUARINO M. LE DISSES	Mme LADEGAILLERIE M. TERRIER	M. LE DISSES	M. TERRIER
- Collège Pierre Matraja Route de Martigues 13960 - SAUSSET-LES-PINS	Mme GUARINO M. LE DISSES	Mme LADEGAILLERIE M. TERRIER	Mme GUARINO	Mme LADEGAILLERIE
- Collège Emilie de Mirabeau La Bastide du Tron - BP 90 13700 - MARIGNANE	Mme GUARINO M. LE DISSES	Mme LADEGAILLERIE M. TERRIER	M. LE DISSES	M. TERRIER
- Collège Georges Brassens Avenue du Général de Gaulle 13721 - MARIGNANE CEDEX	Mme GUARINO M. LE DISSES	Mme LADEGAILLERIE M. TERRIER	Mme GUARINO	Mme LADEGAILLERIE

ETABLISSEMENTS	CONSEIL D'ADMINISTRATION		COMMISSION PERMANENTE	
	2 représentants du Département titulaires	2 représentants du Département suppléants	1 représentant du Département Titulaire déjà désigné au Conseil d'Administration	1 représentant du Département Suppléant déjà désigné au Conseil d'Administration
<p><u>CANTON MARTIGUES</u></p> <p>- Collège Gérard Philipe Quartier des Deux Portes 13500 – MARTIGUES</p> <p>- Collège Henri Wallon Bd Léo Lagrange 13500 – MARTIGUES</p> <p>- Collège Marcel Pagnol Chemin des Rayettes 13500 – MARTIGUES</p> <p>- Collège Honoré Daumier Allée Romain Rolland 13500 – MARTIGUES</p> <p>- Collège Paul Eluard Rue François Biffoux 13110 – PORT-DE-BOUC</p> <p>- Collège Frédéric Mistral Avenue Frédéric Mistral BP 208 13100 – PORT-DE-BOUC</p>	<p>M. FRAU Mme GIORGETTI</p>	<p>M. BADJI Mme SOTTA</p>	<p>M. FRAU</p> <p>Mme GIORGETTI</p> <p>M. FRAU</p> <p>Mme GIORGETTI</p> <p>M. FRAU</p> <p>Mme GIORGETTI</p>	<p>M. BADJI</p> <p>Mme SOTTA</p> <p>M. BADJI</p> <p>Mme SOTTA</p> <p>M. BADJI</p> <p>Mme SOTTA</p>

ETABLISSEMENTS	CONSEIL D'ADMINISTRATION		COMMISSION PERMANENTE	
	2 représentants du Département titulaires	2 représentants du Département suppléants	1 représentant du Département Titulaire déjà désigné au Conseil d'Administration	1 représentant du Département Suppléant déjà désigné au Conseil d'Administration
<u>CANTON PELISSANNE</u>				
- Collège Collines Durance Place Raoul Coustet 13370 – MALLEMORT	Mme GENTE-CEAGLIO M. GERARD	Mme FAURE M. RAZEYRE	Mme GENTE-CEAGLIO	Mme FAURE
- Collège Jean Guehenno Avenue Jules Ferry 13410 – LAMBESC	Mme GENTE-CEAGLIO M. GERARD	Mme FAURE M. RAZEYRE	M. GERARD	M. RAZEYRE
- Collège Les Garrigues Route de Saint Cannat 13840 – ROGNES	Mme GENTE-CEAGLIO M. GERARD	Mme FAURE M. RAZEYRE	M. GERARD	M. RAZEYRE
- Collège Roger Carcassonne Les Enjouvènes 13300 - PELISSANNE	Mme GENTE-CEAGLIO M. GERARD	Mme FAURE M. RAZEYRE	Mme GENTE-CEAGLIO	Mme FAURE
<u>CANTON SALON 1</u>				
- Collège Mont-Sauvy Avenue du Lieutenant Colonel Raynaud 13660 – ORGON	Mme CALLET M. PONS	Mme CASTELLS M. ALVISI	Mme CALLET	Mme CASTELLS
- Collège Lucie Aubrac 125, Rue Paulin Mathieu 13430 – EYGUIERES	Mme CALLET M. PONS	Mme CASTELLS M. ALVISI	M. PONS	M. ALVISI

		CONSEIL D'ADMINISTRATION		COMMISSION PERMANENTE	
ETABLISSEMENTS	2 représentants du Département titulaires	2 représentants du Département suppléants	1 représentant du Département Titulaire déjà désigné au Conseil d'Administration	1 représentant du Département Suppléant déjà désigné au Conseil d'Administration	
- Collège Glanum Avenue Théodore Aubanel BP 104 13533 – SAINT-REMY-DE-PROVENCE CEDEX	Mme CALLET M. PONS	Mme CASTELLS M. ALVISI	Mme CALLET	Mme CASTELLS	Mme CASTELLS
- Collège Jean Moulin Boulevard de l'Europe BP 133 13657 – SALON-DE-PROVENCE	Mme CALLET M. PONS	Mme CASTELLS M. ALVISI			M. ALVISI
<u>CANTON SALON 2</u>					
- Collège Charloun Rieu Avenue des Galoubets 13310 – SAINT-MARTIN-DE-CRAU	Mme AMSELEM M. VIDAL	Mme BLANC-PARDIGON M. BORSELLINO			Mme BLANC-PARDIGON
- Collège Albert Camus Boulevard Guy de Maupassant 13140 – MIRAMAS	Mme AMSELEM M. VIDAL	Mme BLANC-PARDIGON M. BORSELLINO			M. BORSELLINO
- Collège La Carraire Rue Carnot – BP 21 13141 – MIRAMAS CEDEX	Mme AMSELEM M. VIDAL	Mme BLANC-PARDIGON M. BORSELLINO			Mme BLANC-PARDIGON
- Collège Miramaris Avenue du Levant 13140 – MIRAMAS	Mme AMSELEM M. VIDAL	Mme BLANC-PARDIGON M. BORSELLINO			M. BORSELLINO

		CONSEIL D'ADMINISTRATION		COMMISSION PERMANENTE	
ETABLISSEMENTS	2 représentants du Département titulaires	2 représentants du Département suppléants	1 représentant du Département Titulaire déjà désigné au Conseil d'Administration	1 représentant du Département Suppléant déjà désigné au Conseil d'Administration	
- Collège Joseph d'Arbaud Quartier de Lurian 13300 – SALON-DE-PROVENCE	Mme AMSELEM M. VIDAL	Mme BLANC-PARDIGON M. BORSELLINO	Mme AMSELEM	Mme BLANC-PARDIGON	
- Collège Jean Bernard Boulevard de la Reine Jeanne 13300 – SALON-DE-PROVENCE	Mme AMSELEM M. VIDAL	Mme BLANC-PARDIGON M. BORSELLINO	M. VIDAL	M. BORSELLINO	
<u>CANTON TRETS</u>					
- Collège Jean Jaurès Quartier La Marinière 13860 – PEYROLLES-EN-PROVENCE	Mme BONFILLON CHIAVASSA M. MERCIER	Mme FUCHS M. ACCOLLA	Mme BONFILLON CHIAVASSA	Mme FUCHS	
- Collège Jean Zay CD 56 Quartier du Plantier 13790 – ROUSSET	Mme BONFILLON CHIAVASSA M. MERCIER	Mme FUCHS M. ACCOLLA	M. MERCIER	M. ACCOLLA	
- Collège Font d'Aurumy Font d'Aurumy et Masse 13710 – FUYEAU	Mme BONFILLON CHIAVASSA M. MERCIER	Mme FUCHS M. ACCOLLA	Mme BONFILLON CHIAVASSA	Mme FUCHS	
- Collège Les Hauts de l'Arc Rue Marius Jatteaux 13530 – TRETS	Mme BONFILLON CHIAVASSA M. MERCIER	Mme FUCHS M. ACCOLLA	M. MERCIER	M. ACCOLLA	

CONSEIL D'ADMINISTRATION		COMMISSION PERMANENTE	
ETABLISSEMENTS	2 représentants du Département titulaires	2 représentants du Département suppléants	1 représentant du Département Suppléant déjà désigné au Conseil d'Administration
- Collège Louis Philibert 1, Allée des Tilleuls 13610 – LE PUY SAINTE REPARADE	Mme BONFILLON CHIAVASSA M. MERCIER	Mme FUCHS M. ACCOLLA	Mme BONFILLON CHIAVASSA Mme FUCHS
CANTON VITROLLES - Collège Henri Bosco (SES) Domaine des Pins – BP 40041 13742 – VITROLLES CEDEX	Mme VENTRON M. MALLIÉ	Mme RIGAUD M. SENATORE	Mme VENTRON M. MALLIÉ
- Collège Henri Fabre 65, Bld Paul Guigou 13127 – VITROLLES	Mme VENTRON M. MALLIÉ	Mme RIGAUD M. SENATORE	M. MALLIÉ M. SENATORE
- Collège Simone de Beauvoir 97, Avenue Jean Monnet 13127 – VITROLLES	Mme VENTRON M. MALLIÉ	Mme RIGAUD M. SENATORE	Mme VENTRON M. MALLIÉ
- Collège Camille Claudel 49, Avenue du 8 Mai 1945 13127 – VITROLLES	Mme VENTRON M. MALLIÉ	Mme RIGAUD M. SENATORE	M. MALLIÉ M. SENATORE
- Collège Georges Brassens 366, Rue Pythéas 13320 – BOUC-BEL-AIR	Mme VENTRON M. MALLIÉ	Mme RIGAUD M. SENATORE	Mme VENTRON M. MALLIÉ Mme RIGAUD

		CONSEIL D'ADMINISTRATION		COMMISSION PERMANENTE	
ETABLISSEMENTS - Collège Jacques Prévert Avenue Jacques Prévert 13730 – SAINT-VICTOIRE - Collège Marie Mauron Chemin Lou Pan Perdu 13480 - CABRIES	2 représentants du Département titulaires	2 représentants du Département suppléants	1 représentant du Département Titulaire déjà désigné au Conseil d'Administration	1 représentant du Département Suppléant déjà désigné au Conseil d'Administration	
	Mme VENTRON M. MALLIÉ	Mme RIGAUD M. SENATORE	M. MALLIÉ	M. SENATORE	Mme RIGAUD
	Mme VENTRON M. MALLIÉ	Mme RIGAUD M. SENATORE	Mme VENTRON	Mme VENTRON	Mme RIGAUD

DÉPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-RHONE
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
DIRECTION DES ASSEMBLÉES
SERVICE DES SÉANCES

ANNEXE DU RAPPORT N°12

**ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉ
SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION**

REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

ETABLISSEMENTS	Représentants du Conseil départemental
<p><u>CANTON MARSEILLE 1</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Collège privé du Sacré Coeur 22, rue Barthélemy 13001 - MARSEILLE - Collège privé Vitagliano 5 Rue Antoine Pons 13004 MARSEILLE - Collège privé Chevreul de la Blancarde 1, rue Saint François de Sales 13248 – MARSEILLE Cedex4 - Collège privé Saint-Charles Camas 21, rue du Camas 13392 – MARSEILLE Cedex 05 - Collège privé Saint-Joseph de la Madeleine 172 Bis, Bd de la Libération 13248 – MARSEILLE Cedex 4 	<p style="text-align: center;">M. PAYAN</p> <p style="text-align: center;">Mme CAMARD</p> <p style="text-align: center;">M. PAYAN</p> <p style="text-align: center;">Mme CAMARD</p> <p style="text-align: center;">M. PAYAN</p>
<p><u>CANTON MARSEILLE 2</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Collège privé Notre Dame de la Major 31/33 Montée des Accoules 13002 – MARSEILLE - Collège privé Belsunce 13, rue Fauchier 13002 – MARSEILLE - Collège privé Saint-Charles Boyer 8 Boulevard Boyer 13003 – MARSEILLE - Collège privé Saint-Mauront 41, rue Félix Pyat 13003 – MARSEILLE 	<p style="text-align: center;">M. KREHMEIER</p> <p style="text-align: center;">Mme DJAMBAÉ</p> <p style="text-align: center;">M. KREHMEIER</p> <p style="text-align: center;">Mme DJAMBAÉ</p>
<p><u>CANTON MARSEILLE 3</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Collège privé Notre Dame de la Viste 111, Chemin Henri Beyle – BP 12 13314- MARSEILLE Cedex 15 - Collège privé Saint-Joseph Viala 61, Bd Viala 13344– MARSEILLE Cedex 15 	<p style="text-align: center;">M. JIBRAYEL</p> <p style="text-align: center;">Mme SPORTIELLO</p>

ETABLISSEMENTS	Représentants du Conseil départemental
<p><u>CANTON MARSEILLE 5</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Collège privé Saint-Bruno La Salle 8 A, Place E. Audran 13248 – MARSEILLE Cedex 04 - Collège privé Lacordaire 7, Bd Lacordaire 13013 - MARSEILLE - Collège privé Yavné 44 Bd Barry 13013 - MARSEILLE - Collège privé de Tour Sainte 12 avenue Tour Sainte 13014 - MARSEILLE - Collège privé Henri Margalhan 38 Chemin du Four de Buze – Ste Marthe 13014 – MARSEILLE - Collège privé Ibn Khaldoun 50 Boulevard Viala 13015 – MARSEILLE 	<p style="text-align: center;">M. ROSSI</p> <p style="text-align: center;">Mme PREZIOSI</p> <p style="text-align: center;">M. ROSSI</p> <p style="text-align: center;">Mme PREZIOSI</p> <p style="text-align: center;">M. ROSSI</p> <p style="text-align: center;">Mme PREZIOSI</p>
<p><u>CANTON MARSEILLE 6</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Collège privé Sévigné 1, avenue de Saint Jérôme 13388 – MARSEILLE Cedex 13 	<p style="text-align: center;">Mme D'ANGIO</p>

ETABLISSEMENTS	Représentants du Conseil départemental
<p><u>CANTON MARSEILLE 7</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Collège privé Sainte-Marie Blancarde 159, Bd de la Blancarde 13004 – MARSEILLE - Collège privé Saint-Eugène de Mazenod Impasse Pont de la Clue Route d'Allauch 13011 - MARSEILLE - Collège privé Hamaskaïne 60 Boulevard Pinatel 13012 – MARSEILLE - Collège privé Notre Dame de la Jeunesse 59 Avenue Saint-Menet - Château Régis 13396 – MARSEILLE cedex 11 	<p>Mme PUSTORINO</p> <p>Mme PUSTORINO</p> <p>M. COLLART</p> <p>M. COLLART</p>
<p><u>CANTON MARSEILLE 9</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Collège privé Sainte-Trinité 55, avenue de Lattre de Tassigny 13009 – MARSEILLE - Collège privé Bnei Elazar 329 Boulevard Michelet 13009 – MARSEILLE 	<p>M. RÉAULT</p> <p>Mme CARADEC</p>
<p><u>CANTON MARSEILLE 10</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Collège privé Pastré – Grande Bastide 20 avenue de la Grande Bastide Sainte-Marguerite – BP 545 13422 – MARSEILLE Cedex 10 - Collège privé Ort Bramson 9 rue des Forges 13010 – MARSEILLE - Collège privé Sainte-Anne 18 rue Thieux 13008 MARSEILLE - Collège privé de Provence 42, Bd Emile Sicard 13272 – MARSEILLE Cedex 8 	<p>M. ROYER-PERREAUT</p> <p>M. ROYER-PERREAUT</p> <p>Mme VASSAL</p> <p>Mme VASSAL</p>

ETABLISSEMENTS	Représentants du Conseil départemental
<p><u>CANTON MARSEILLE 11</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Collège privé Chevreul Champavier 22, rue Brochier 13005 – MARSEILLE - Collège privé Cours Bastide 50, rue de Lodi 13006 – MARSEILLE - Collège privé Gan Ami 47, rue St Suffren 13006 – MARSEILLE - Collège privé Saint-Thomas d'Aquin 23, rue Dieudé 13006 – MARSEILLE - Collège privé Saint-Joseph les Maristes 22/24, rue Sainte Victoire 13006 – MARSEILLE 	<p>Mme GARINO</p> <p>M. OHANESSIAN</p> <p>Mme GARINO</p> <p>M. OHANESSIAN</p> <p>Mme GARINO</p>
<p><u>CANTON MARSEILLE 12</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Collège privé Saint-Vincent de Paul 30, rue Stanislas Torrents 13006 - MARSEILLE - Collège privé Saint-Joseph de Cluny 160, Avenue du Prado 13295 MARSEILLE Cedex 08 - Collège privé Notre Dame de France 132, rue Breteuil – BP 92 13253 – MARSEILLE Cedex 6 	<p>Mme BERNASCONI</p> <p>M. MORAINÉ</p> <p>Mme BERNASCONI</p>

ETABLISSEMENTS	Représentants du Conseil départemental
<p><u>CANTON AIX-EN-PROVENCE 1</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Collège privé Saint-Joseph 16, Cours Saint Louis 13100 - AIX EN PROVENCE - Collège privé Sainte-Catherine de Sienne 20 Rue Mignet 13100 - AIX EN PROVENCE - Collège privé Le Sacré Coeur 29, cours des Arts et Métiers 13100 - AIX EN PROVENCE - Collège privé La Nativité Sainte-Victoire 175 rue Gabriel Lippmann – La Duranne 13100 - AIX EN PROVENCE - Collège privé de La Chesneraie 105 Chemin de la Bosque 13540 – PUYRICARD 	<p style="text-align: center;">M. BLINT</p> <p style="text-align: center;">Mme RUDISUHLI</p> <p style="text-align: center;">M. BLINT</p> <p style="text-align: center;">Mme RUDISUHLI</p> <p style="text-align: center;">M. BLINT</p>
<p><u>CANTON AIX-EN-PROVENCE 2</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Collège privé La Nativité 8 rue J. Andréani – La Beauvalle 13097 - AIX EN PROVENCE Cedex 2 	<p style="text-align: center;">M. PERRIN</p>
<p><u>CANTON ARLES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Collège privé Saint-Charles 2, rue de la Calade 13200 – ARLES 	<p style="text-align: center;">Mme GRAILLON</p>
<p><u>CANTON AUBAGNE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Collège privé Sainte-Marie 245 Chemin de Riquet 13400 – AUBAGNE 	<p style="text-align: center;">Mme DOSSEMONT</p>

ETABLISSEMENTS	Représentants du Conseil départemental
<p><u>CANTON CHATEAURENARD</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Collège privé Saint-Joseph 30, rue du Moulin – BP 70 13832 – CHATEAURENARD Cedex - Collège privé Alpilles-Durance 4, Rue des Ecoles – BP 13 13870 – ROGNONAS - Collège privé Sainte- Marthe 1 Avenue Alphonse Daudet – BP 61 13152 – TARASCON Cedex 	<p style="text-align: center;">Mme CHABAUD</p> <p style="text-align: center;">Mme CHABAUD</p> <p style="text-align: center;">M. LIMOUSIN</p>
<p><u>CANTON LA CIOTAT</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Collège privé Saint-Augustin Avenue Jean Bart prolongée 13470 CARNOUX-EN-PROVENCE 	<p style="text-align: center;">M. GHIGONETTO</p>
<p><u>CANTON GARDANNE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Collège privé Sainte-Elisabeth Vieille Route de La Gavotte – Les Cadeneaux 13170 - LES PENNES MIRABEAU 	<p style="text-align: center;">M. GRANIER</p>
<p><u>CANTON ISTRES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Collège privé Saint-Louis Sainte-Marie Chemin rural des Etangs 13920 – SAINT-MITRE-LES-REMPARTS 	<p style="text-align: center;">Mme JOULIA</p>

ETABLISSEMENTS	Représentants du Conseil départemental
<p><u>CANTON MARIGNANE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Collège privé Saint-Louis Allée Saint-Louis 13180 – GIGNAC-LA-NERTHE - Collège privé Sainte-Marie La Plaine Notre-Dame 13700 MARIGNANE 	<p>Mme GUARINO</p> <p>M. LE DISSES</p>
<p><u>CANTON SALON-DE-PROVENCE 1</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Collège privé Viala Lacoste 76, avenue Gaston Cabrier 13300 – SALON-DE-PROVENCE 	<p>Mme CALLET</p>
<p><u>CANTON SALON-DE-PROVENCE 2</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Collège privé La Présentation 162 Rue Maréchal Joffre 13300 – SALON-DE-PROVENCE - Collège privé Notre-Dame Traverse Théodore Aubanel 13140 – MIRAMAS 	<p>Mme AMSELEM</p> <p>M. VIDAL</p>

DÉPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-RHONE
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
DIRECTION DES ASSEMBLÉES
SERVICE DES SÉANCES

ANNEXE DU RAPPORT N°13

REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

**AUX CONSEILS DE SURVEILLANCE DES
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTÉ**

**ET AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION
DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS D'HEBERGEMENT POUR
PERSONNES AGÉES DEPENDANTES**

Conseil de surveillance
des établissements publics de santé

- Centre hospitalier régional Assistance Publique de Marseille 1 membre	Mme VASSAL
- Centre Hospitalier du Pays d'Aix 1 membre	M. BLINT
- Centre hospitalier Joseph Imbert Arles 1 membre	M. ALVAREZ
- Centre hospitalier Louis Brunet Allauch 1 membre	M. DE CALA
- Centre hospitalier Edmond Garcin Aubagne 1 membre	Mme DOSSEMONT
- Centre hospitalier de La Ciotat 1 membre	M. GHIGONETTO
- Centre hospitalier Martigues 1 membre	M. FRAU
- Centre hospitalier de Salon-de-Provence 1 membre	M. PONS
- Hôpitaux des portes de Camargue (Tarascon-Beaucaire) 1 membre	M. LIMOUSIN
- Centre hospitalier spécialisé "Edouard Toulouse" à Marseille 2 membres	Mme SPORTIELLO M. KAZANDJIAN
- Centre hospitalier spécialisé "Montperrin" à Aix en Provence 2 membres	Mme RUDISUHLI Mme ANGELETTI
- Centre hospitalier spécialisé "Valvert" à Marseille 2 membres	Mme DEVAUX M. SANTELLI
- Centre hospitalier universitaire de Nîmes 1 membre	M. COLLART

Conseil d'administration
des établissements publics d'hébergement pour
personnes âgées dépendantes

ARRONDISSEMENT DE MARSEILLE

<p>- MARSEILLE Centre gérontologique départemental 176 Avenue de Montolivet 13012 Marseille 2 membres</p>	<p style="text-align: center;">Mme GUARINO Mme PUSTORINO</p>
<p>- CASSIS 10, avenue du Dr E. Agostini 13260 – CASSIS 2 membres</p>	<p style="text-align: center;">M. GAZAY M. GHIGONETTO</p>
<p>- ROQUEVAIRE – AURIOL Avenue des alliés BP 3 13717 ROQUEVAIRE CEDEX 2 membres</p>	<p style="text-align: center;">Mme MIQUELLY M. DE CALA</p>

ARRONDISSEMENT D'ISTRES

<p>- ISTRES 40 - 42 Avenue des Cardalines 13800 ISTRES 2 membres</p>	<p style="text-align: center;">Mme JOULIA M. HETSCH</p>
<p>- MARIGNANE Route de Gignac 13700 MARIGNANE 2 membres</p>	<p style="text-align: center;">M. LE DISSES Mme GUARINO</p>
<p>- SAINT-CHAMAS Bd Pasteur 13250 SAINT-CHAMAS 2 membres</p>	<p style="text-align: center;">M. PONS Mme GUARINO</p>

ARRONDISSEMENT D'AIX-EN-PROVENCE

<p>- SAINT-CANNAT Avenue Pasteur 13760 SAINT-CANNAT 2 membres</p>	<p>M. GERARD Mme GENTE-CEAGLIO</p>
<p>- LA FARE-LES-OLIVIERS Avenue du Pavillon 13580 LA FARE-LES-OLIVIERS 2 membres</p>	<p>Mme CHABAUD Mme GENTE-CEAGLIO</p>
<p>- LAMBESC L'Ensouleïado 1, avenue de Verdun 13410 LAMBESC 2 membres</p>	<p>M. GERARD Mme GENTE-CEAGLIO</p>

ARRONDISSEMENT D'ARLES

<p>- Maison de retraite intercommunale de BARBENTANE – CHATEAURENARD Canto Cigalo 64, avenue du Général de Gaulle 13160 - CHATEAURENARD 2 membres</p>	<p>M. LIMOUSIN Mme CHABAUD</p>
<p>- Maison de retraite intercommunale de la Durance 18, Avenue de Saint-Andiol 13440 CABANNES 2 membres</p>	<p>Mme CHABAUD M. GERARD</p>
<p>- MAUSSANE-LES-ALPILLES La Vallée des Baux 13520 MAUSSANE-LES-ALPILLES 2 membres</p>	<p>Mme CALLET M. PONS</p>
<p>- MAILLANE 25, rue Notre Dame 13910 – MAILLANE 2 membres</p>	<p>Mme CALLET M. PONS</p>
<p>- EYRAGUES 13630 - EYRAGUES 2 membres</p>	<p>M. LIMOUSIN Mme CHABAUD</p>
<p>- PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHONE Les Magnolias – Avenue Louis Gros 13230 – PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHONE 2 membres</p>	<p>Mme GRAILLON M. ALVAREZ</p>
<p>- SAINT-REMY-DE-PROVENCE EHPAD public « Marie Gasquet » 2 membres</p>	<p>Mme CALLET M. PONS</p>

